

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

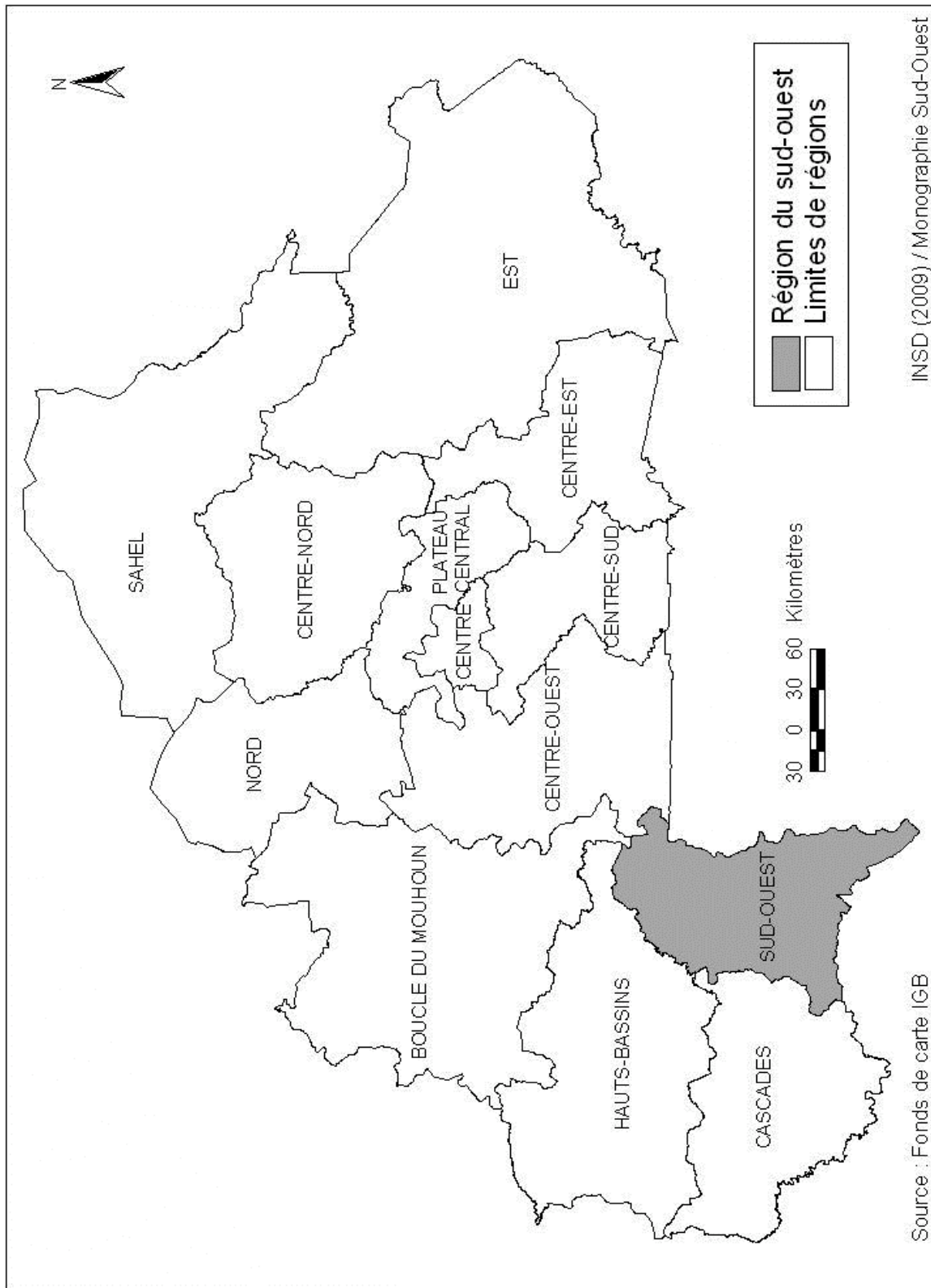
<p>MONOGRAPHIE DE LA REGION DU SUD-OUEST</p>

Analystes :

Souonyir SOMDA
Lanko SOME
Démographes à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Représentation des régions administratives du Burkina Faso



AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.


C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.


Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général


Bamory OUATTARA
Chevalier de l'Ordre du Mérite



SOMMAIRE

SOMMAIRE	7
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES GRAPHIQUES	13
LISTE DES CARTES.....	14
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	15
INTRODUCTION	17
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	19
1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE	19
1.2 – SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	20
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	23
2.1- CARACTERISTIQUES DE L'ETAT DE LA POPULATION.....	24
2.2- STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE.....	28
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	33
3.1 – CROYANCES RELIGIEUSES	33
3.2 – CRACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES	36
3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE.....	39
CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	45
4.1- NIVEAU D'INSTRUCTION	47
4.2- ALPHABETISATION.....	49
4.3- FREQUENTATION SCOLAIRE.....	52
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION.....	61
5.1 – POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL	62
5.2- NUPTIALITE.....	65
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION.....	67
6.1- POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE	69
6.2- POPULATION OCCUPEE.....	72
6.3- ACTIVITE PAR PROVINCE	75
CHAPITRE 7 : FECONDITE.....	77
7.1 – NATALITE.....	77
7.2 – FECONDITE.....	78
CHAPITRE 8 : MIGRATION	83
8.1- STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION	84
8.2- MIGRATION INTER-PROVINCIALES.....	84
8.3- MIGRATION INTER REGIONALE.....	85
8.4- ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR	86
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	89
9.1 – NATURE DU HANDICAP	90
9.2 –TYPE DU HANDICAP.....	91
9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	91
9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	93
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE.....	95
10.1- DONNEES GLOBALES.....	95
10.2- MILIEU DE RESIDENCE ET POSSEION D'UN ACTE DE NAISSANCE	96
10.3- NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE	98
10.4- ANALYSE DIFFERENTIELLE PAR PROVINCE.....	99
10.5- ANALYSE DIFFERENTIELLE PAR COMMUNE.....	100
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	105
11.1 – EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES.....	106
11.2 – TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE	106
11.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE	107
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	109

12.1-TYPE D'HABITATION	110
12.2- MODE D'ECLAIRAGE	112
12.3- SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON.....	113
12.4- SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON	115
12.5- TYPE D'AISANCE	117
12.6- MODE D'EVACUATION DES ORDURES.....	118
12.7- MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES.....	119
12.8- BIENS D'EQUIPEMENTS	121
12.9- MOYEN DE DEPLACEMENT.....	122
CHAPITRE 13 : LES PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DE LA REGION DU SUD OUEST	125
13.1 – METHODE DES PROJECTIONS	125
CONCLUSION GENERALE	141
BIBLIOGRAPHIE.....	143
ANNEXES	145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année	24
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe	25
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune.....	26
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers).....	29
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion	34
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion	34
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses.....	36
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence	37
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province	38
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées.....	39
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province	39
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	40
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province	41
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe	42
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses	44
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe.....	47
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par niveau atteint selon le milieu de résidence et le sexe	48
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par niveau d'étude atteint selon la province et le sexe	49
Tableau 4.4 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe. 50	
Tableau 4.5 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe ... 50	
Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe	51
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3 à 29 ans selon le statut scolaire.....	53
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3 à 29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe.....	54
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et scolaire	55
Tableau 4.10 : Taux de scolarisation selon le milieu de résidence et par sexe	56
Tableau 4.11 : Répartition des TBS et TNS au primaire par province	57
Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et scolaire selon le milieu de résidence et par sexe	58
Tableau 4.13 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence.....	59
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et scolaire du supérieur par âge et par sexe.....	60
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiant pour 100 000 habitants selon la région, province	60
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	62
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence.....	63

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe	64
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial	65
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus	66
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus	66
Tableau 6.1 Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe	70
Tableau 6.2 : Taux d'activités et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe	71
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs (15-64 ans) par profession selon le sexe	73
Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés (15-64 ans) par profession selon le secteur d'activité	73
Tableau 6.5 : Répartition (%) des actifs occupés (15-64 ans) par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	74
Tableau 6.6 : Les indicateurs d'activités par province	75
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance	78
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province	78
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants	79
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence	80
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population des cascades par statut par statut migratoire selon la province	84
Tableau 8.2- Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Sud Ouest	85
Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Sud Ouest selon la région de naissance	85
Tableau 8.4 : Répartition des natifs du Sud Ouest selon la région de destination	86
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents nés hors du Burkina selon le lieu de naissance	86
Tableau 8.6 : Répartition des natifs du Sud Ouest selon les pays de destination	87
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe	90
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap	91
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe	92
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap	93
Tableau10.1 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	95
Tableau10.2 : Répartition des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'un acte de naissance	96
Tableau10.3 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe	97
Tableau10.4 : Répartition de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance	98
Tableau10.5 : Répartition des enfants de moins de six ans sexe selon la possession d'un acte de naissance	99
Tableau10.6 : Répartition de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance	99
Tableau10.7 : Répartition de la population de la Bougouriba par commune selon la possession d'un acte de naissance	100

Tableau10.7 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	101
Tableau10.8 : Répartition de la population de la Poni par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	101
Tableau10.9 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	102
Tableau10.10 : Répartition de la population de la loba par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	102
Tableau10.11 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	103
Tableau10.12 : Répartition de la population de la Noubiel par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	103
Tableau10.13 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	104
Tableau 11.1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence.....	106
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence.....	106
Tableau 12.1 : Répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	111
Tableau 12.2 : Répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon la province.....	112
Tableau 12.3 : Répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	112
Tableau 12.4 : Répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province.....	113
Tableau 12.5 : Répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.....	114
Tableau 12.6 : Répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province.....	115
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement selon le milieu de résidence.....	115
Tableau 12.8 : Répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province.....	116
Tableau 12.9 : Répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	117
Tableau 12.10 : Répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon la province.....	118
Tableau 12.11 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence.....	118
Tableau 12.12 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	119
Tableau 12.13 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	120
Tableau 12.14 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province.....	121
Tableau 12.15 : Répartition des ménages par biens possédés selon le milieu de résidence.....	121
Tableau 12.16 : Répartition des ménages par biens possédés selon la province.....	122
Tableau 12.17 : Répartition des ménages par moyen de déplacement possédés selon le milieu de résidence.....	123
Tableau 12.18 : Répartition des ménages par moyen de déplacement possédés selon la province.....	123
Tableau A1 : Répartition de la population par années d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	145

Tableau A2 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	147
Tableau A3 : Répartition de la population selon la religion et le milieu de résidence par province	148
Tableau A4 : Répartition de la population par langues parlées et milieu de résidence selon la province	149
Tableau A5 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province	150
Tableau A6 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe	151
Tableau A7 : Nuptialité des femmes selon la province.....	151
Tableau A8 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province	152

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du sud ouest.....	30
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine du Sud Ouest	30
Graphique 2.3 : Pyramide par groupe d'âges de la population rurale du Sud Ouest.....	31
Graphique 2.4 : Courbe de rapport de masculinité (%) de la population par milieu de résidence	32
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence	35
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province.....	35
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées	37
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence	38
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité	40
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence ..	41
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	42
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabé.....	43
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers	44
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau d'instruction le sexe	48
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges.....	51
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par province et selon le sexe.....	52
Graphique 4.4 : Courbe des rapports de masculinité de la population de 3 à 29 ans selon le statut scolaire	54
Graphique 4.5 : Proportion des 3 à 29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'étude atteint	55
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe ..	56
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par province et par sexe	57
Graphique 4.8 : TBS de scolarisation au secondaire par milieu de résidence et par sexe	58
Graphique 4.9 : TBS de scolarisation par province et par sexe	59
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)	62
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial	64
Graphique 6.1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges selon le sexe	72
Graphique 6.2 : Proportion (%) d'actifs par secteurs d'activités.....	74
Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation.....	75
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée	79
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence	80
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes vivant avec un handicap.	92
Graphique10.1 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	96
Graphique10.2 : Répartition de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	97
Graphique10.3 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance	98
Graphique10.4 : Répartition de la population par province selon le statut de la possession d'un acte de naissance.....	100
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence	107
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence	107
Tableau 11. 3 : Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	108
Graphique 12.1 : Répartition des unités d'habitation par type d'habitat.....	111

Graphique 12.2 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage	113
Graphique 12.3 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	114
Graphique 12.4 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson	116
Graphique 12.5 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance ...	117
Graphique 12.6 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures	119
Graphique 12.7 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	120
Graphique 12.8 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés	122
Graphique 12.9 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés.....	123

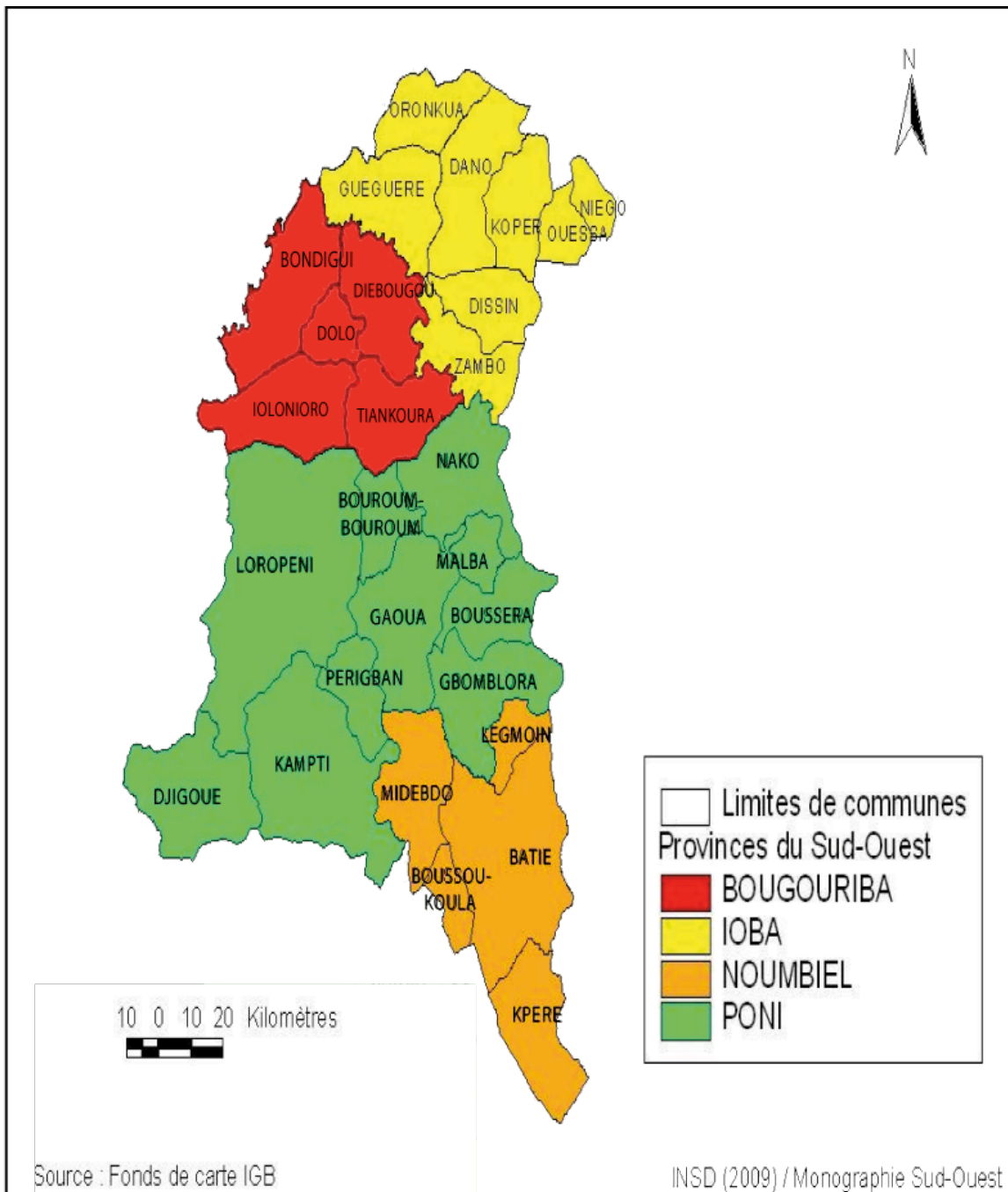
LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Représentation des régions administratives du Burkina Faso	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Sud Ouest	16
Carte n°3 : Densité des communes du Sud Ouest.....	28

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région du Sud Ouest	
Population totale	620 767
Population masculine	299 264
Population féminine	321 503
Population urbaine	70 214
Population rurale	550 553
Densité de la population (hbts/km ²)	38,0
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,1
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,3
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	17,0
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	19,7
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	27,0
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	47,3
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	22,8
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	22,6
Population des femmes en union (%)	56,5
Taux d'urbanisation (%)	11,3
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,5
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,4
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (%0)	43,3
Nombre de ménages ordinaires	103 845
Taille moyenne des ménages	6,0
Taux de scolarisation des filles (%)	69,1
Taux de scolarisation des garçons (%)	83,5
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	16,4
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	69,6
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	55,4
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	44,3
Nombre de résidents du Sud Ouest nés hors Burkina	30 933
Nombre d'émigrés du Sud Ouest résidant hors du Burkina	7 407

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Sud Ouest



INTRODUCTION

Les données du recensement de 2006 regorgent beaucoup d'informations. L'objectif de ce travail est de fournir des indicateurs démographiques de la région du sud ouest à travers les données RGPH de 2006.

La région du Sud-Ouest, l'une des treize (13) du pays, dispose de nombreuses potentialités économiques et culturelles. Mais, elle est confrontée à un manque conséquent de données nécessaires à l'évaluation des besoins de la population, à la planification, au suivi et à l'évaluation des différents secteurs de développement. En matière de statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente étude se justifie donc par ce manque d'informations et se propose de rompre avec les habitudes d'un passé et de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques pouvant se rapporter à la région du sud ouest.

Ainsi le recensement aura permis d'approfondir les connaissances sur chacune des régions du Burkina à partir des données du Recensement Général de la Population de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006). La monographie régionale constitue un des instruments précieux de présentation de la région sous plusieurs de ses facettes. Elle permet la mise à disposition de données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau de l'ensemble de la région qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région que sont les provinces et les communes.

L'élaboration des monographies va apporter un plus dans le processus d'élaboration des plans régionaux de développement en cours au Burkina Faso et doit se nourrir des données statistiques pour mieux planifier le développement.

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation ;
- projection démographique de la population du SUD OUEST.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Introduction

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions. Il fait partie des treize (13) régions que compte le Burkina Faso. Elle est composée de quatre (4) provinces qui sont : la Bougouriba, le loba, le Nounbiel et la Poni. Elle a une superficie de 16 318 km² (6% du territoire national) et a une population estimée à 620 767 habitants en 2006 (4,42% de la population du Burkina) soit une densité d'environ 38,0 hts/km². Elle est limitée à l'Est par la république du Ghana et la région du Centre-Ouest, au Nord par les régions des Hauts-Bassins, du Mouhoun et du Centre-Ouest, à l'Ouest par les régions des Sud Ouest et des Hauts-Bassins et au Sud par la république de la Côte d'Ivoire. Ce chapitre décrit le contexte géophysique et administratif de la région. Il aborde dans l'ordre, le relief et les sols, le climat, la végétation, l'hydrographie, la situation géographique et le cadre administratif.

1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 – Relief et sols

Les reliefs et les sols sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent par endroit la forte concentration et le sous peuplement des terres.

1.1.1.1 – Le relief

Le relief de la région du Sud-Ouest est très accidenté. La région est constituée dans sa majorité de plateaux dont l'altitude moyenne atteint 450m. Cependant, On y trouve des unités topographiques que sont les vastes plaines, les bas-fonds, les collines et les buttes. L'altitude moyenne des collines varie entre 300 et 500m. On rencontre une succession de chaînes de montagnes « nommées loba » depuis Dano jusqu'à Diébougou. Ce qui donna d'ailleurs son nom de la province.

1.1.1.2 – Les sols

Selon les critères de profondeur et de position physiographique, la région du Sud-Ouest se compose de divers types de sols. La diversité de ses sols est sans nul doute, un énorme potentiel pour l'activité agricole dans la zone. En effet, la région est considérée à la fois comme le grenier du pays, compte tenu de la bonne pluviométrie et de la qualité des sols. La quasi-totalité des sols de cette partie du Burkina est propice à la culture. Cependant, on pourrait rencontrer par endroit des sols inaptes à la culture ou faiblement aptes à la culture.

Les sols connaissent dans leur ensemble une forte dégradation par les actions anthropiques (les systèmes de production extensifs ; la coupe abusive du bois de chauffe; l'occupation anarchique des terres).

1.1.2 – Le climat

La région du Sud-Ouest est située dans la zone soudano-guinéenne. La pluviométrie est relativement bonne. Elle est comprise entre les isohyètes 900 et 1 200 mm. La durée des précipitations peut atteindre 6 mois, de fois 7 mois plus au sud de la région (Nounbiel).

La région connaît deux grandes saisons que sont la saison humide d'avril à octobre (7 mois) et la saison sèche de novembre à mars (5 mois). La saison sèche est caractérisée par l'harmattan, un vent sec et frais de novembre à février avec des températures oscillant entre 21°C et 32°C. Tandis que la saison humide se caractérise par des moussons, vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Ouest.

La région jouit d'une bonne pluviométrie et compte ainsi, parmi les zones les mieux arrosées du Burkina Faso. La combinaison de cette bonne pluviométrie et de sols est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-pastorales.

1.1.3 - La végétation

En raison de sa forte pluviométrie, et de la diversité de ses sols, la zone offre des conditions idéales à la formation d'un couvert végétal très diversifié. En effet, la végétation dans son ensemble est constituée de savanes boisées et herbeuses, on y trouve des forêts claires et des forêts galeries le long des cours d'eau. La région compte trois forêts classées d'une superficie de 55 000ha et trois réserves de faune d'une superficie de 78 700 ha (profil des régions du Burkina 2005). la faune est très riche en mammifères (porc-épic, lièvre, éléphant etc.) et oiseaux (perdrix, pintades, francolin etc.).

1.1.4 – Hydrographie

La région du Sud Ouest est couverte par deux bassins versants : le Mouhoun et la Comoé. Le Mouhoun reste le cours d'eau le plus influent de la région. Le bassin du fleuve est le principal lieu de pêche dans la région. On y trouve des poissons comme des Silure (Glacias), des Sardins (Alestes) etc. Ces affluents sont la Bougouriba et la Bambassou. Cependant d'autres cours d'eau permanents non moins importants sont parsemés çà et là dans la région : le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné.

1.2 – SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

Ce sous-chapitre traite de la situation géographique de la région et de ces entités administratives.

1.2.1 – Situation géographique

Limitée à l'Est par la république du Ghana et la région du Centre Ouest, au Nord par les régions des Hauts bassins, du Mouhoun, à l'ouest par les régions des Cascades et au Sud par la République de Côte d'Ivoire. Elle couvre une superficie de 16 318 km², soit 6 % du territoire national. La population est essentiellement composée des Dagara, Birifor, Lobi, Gan, Djan, Pougouli etc. les principales langues parlées sont : le Lobiri à Gaoua, le Birifor à Diébougou, le Dagara à Dano et Batié et enfin le Mooré et le Dioula un peu partout dans la région. Le Chef lieu de la région est Gaoua situé à environ 350 km de Ouagadougou et à 140 Km de Banfora et 72 km environ de la frontière de la Côte-d'Ivoire.

La position géographique de la région est favorable aux échanges commerciaux avec les pays frontaliers (Ghana, Côte d'Ivoire). Son chef lieu est une plaque tournante du commerce de produits agricoles entre l'intérieur d'une part et l'extérieur du Burkina d'autre part. Les pays frontaliers, la Côte d'Ivoire et le Ghana constituent un potentiel énorme de débouchés pour les produits agricoles. En plus, les activités artisanales sont importantes et celles minières dans cette région est en plein essor via les sites d'or un peu partout dans la région (Fofora, Boussera, Guéguéré Fofa, etc.). On trouve également d'importants gisements de cuivre dans la région (Diénémera sud et Gongondy).

1.2.2 – Situation administrative

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la Région du Sud Ouest regroupe les provinces de la Bougouriba, du loba, du Poni et du Noubiel qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Diébougou, Dano, Gaoua et Batié.

Les provinces du loba et du Noubiel étaient autrefois des départements respectivement de la Bougouriba et du Poni. Ces deux nouvelles provinces ont été créées par la loi N°09/96/ADP du 24/04/1996, portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces. La province du Poni comprend neuf communes rurales et une commune urbaine. Celle du loba sept communes rurales et une urbaine, la Bougouriba et le Noubiel avec chacun, quatre communes rurales et une urbaine.

En effet, les activités administratives déconcentrées du niveau provincial sont coordonnées par les Hauts-commissaires, celles du niveau régional par le Gouverneur.

Les infrastructures qui desservent sa population dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être des ménages relèvent essentiellement de l'Etat. En effet, sur les 79 formations sanitaires, seulement 7 (soit 9 %) sont privées. Ce constat est pareil pour l'éducation, où on observe que toutes les écoles maternelles sont des garderies populaires. De même, la quasi-totalité des établissements secondaires appartiennent à l'Etat. En ce qui concerne les infrastructures de réseaux, seuls les deux réseaux de téléphonies (Zain et Telecel) relèvent du secteur privé ; le reste est une propriété de l'Etat.

Conclusion

La Région du Sud Ouest fait frontière avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. Les Sud Ouest bénéficient de facteurs pédoclimatiques qui favorisent l'activité agricole. Sa végétation abondante, encourage l'élevage et son relief offre des paysages fascinants, objets d'attractions de nombreux touristes (les ruines de Loropeni). La situation géographique de la région est un atout pour les activités commerciales.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude sur l'état et la structure de la population nous permet de connaître les différentes composantes de la population de la région du Sud Ouest à travers l'âge, le sexe et le volume de la population. Il s'agira de déterminer l'évolution de la structure par âge des différents groupes spécifiques et sexe de la population ainsi que sa répartition spatiale au niveau des quatre provinces qui composent la région du Sud Ouest.

➤ Collecte des données

Les informations collectées sur l'état et la structure de la population par le recensement de 2006 ont concerné l'âge et le sexe. Trois questions ont été posées à la population.

« Quel est la date de naissance de (nom) ? » on inscrit le mois et l'année si le mois et l'année de naissance de l'individu sont connues;

« Quel est l'âge en années révolues de (nom) ? » si le mois et l'année de naissance de l'individu sont inconnues ;

« Quel est le sexe de (nom) ? » si l'individu à qui on s'intéresse n'est pas présent ; l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

➤ Définition des concepts

Pendant le RGPH-2006 des concepts répondant aux normes standard ont été définis pour collecter les données sur l'état et structure. Ses définitions sont contenues dans l'encadré ci-dessous.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident (e) présent (e) : est considérée comme résident (e) présent (e) toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;

Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;

Les militaires dans les casernes ;

Les religieux dans les couvents et séminaires ;

Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;

Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de fait : est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Ville² : on considère comme ville, tous les chefs lieux des 45 provinces plus les communes de Niankologo, de Bittou, de Garango et de Pouytenga.

² La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1- CARACTERISTIQUES DE L'ETAT DE LA POPULATION

2.1.1- Volume global de la population et son évolution

La région du sud ouest semble être la moins peuplée. Le RGPH –2006 a pu dénombrer 620 767 habitants. Ce qui représente 4,4% de la population totale du pays. En effet, cette population a connu une évolution lente au cours des années précédentes. Les recensements précédents ont pu dénombrer 485 313 habitants en 1996 (RGPH 1996) et 456 375 habitants en 1985 RGP (1985).

La population du Sud Ouest vit en majorité en milieu rural. L'urbanisation demeure faible et est orienté vers les deux grandes métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La population des villes de Gaoua, Diébougou, Dano et de Batié, compte au total 70 214 habitants soit 11,3% de la population et 550 553 habitants soit 88,7%.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A l'instar des autres régions, les femmes de la région du Sud Ouest représentent plus de la moitié de la population selon le recensement de la population de 2006 (51,8%).

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996	1985
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	35 049	35 165	70 214	16 424	10 657
Rural	264 215	286 338	550 553	468 889	445 718
Ensemble	299 264	321 503	620 767	485 313	456 375

2.1.2- Répartition spatiale de la population

2.1.2.1- Provinces de la région

La population du Sud Ouest est inégalement répartie dans l'espace. Les quatre provinces composant la région n'ont pas le même poids démographique. La population dans la province du Poni est la plus nombreuse (41,4%), suivi de la province du loba avec 31,0%. Les provinces de la Bougouriba et du Noumbiel se partagent les 27% de la population restante avec respectivement 16,3% et 11,3%.

Dans toutes les provinces de la région, il y a moins d'hommes que de femmes car le nombre d'hommes pour 100 femmes est de 93,1%.

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Province	Sexe			Poids de chaque province	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Bougouriba	49 440	52 039	101 479	16,3	95,0
Poni	122 338	134 593	256 931	41,4	90,9
loba	93 245	99 076	192 321	31,0	94,1
Noumbiel	34 241	35 795	70 036	11,3	95,7
Total	299 264	321 503	620 767	100,0	93,1

2.1.2.2- Communes et leur population

La région du Sud Ouest compte 28 communes dont 5 communes pour la province de la Bougouriba, 10 pour le Poni, 8 pour le loba et 5 pour la province du Noumbiel. Les plus grandes communes ont une population comprise entre 31 000 habitants et 52 000 habitants. Elles sont au nombre de 8. La population des plus petites communes, est comprise entre 6 000 habitants et 10 000 habitants.

Dans la quasi totalité des communes, le nombre d'hommes pour 100 femmes n'atteint pas 100 excepté la commune de Ouessa où on a 101 hommes pour 100 femmes. La faible proportion des hommes serait due à la mortalité ou à la migration des hommes au regard de la proximité de la région à la république de la Côte d'Ivoire et du Ghana qui attire bon nombre de la population burkinabé.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Commune	Effectif	Poids de chaque commune	Nombre d'hommes pour 100 femmes
BONDIGUI	17 374	2,8	98,2
DIEBOUGOU	42 067	6,8	98,5
DOLO	8 431	1,4	98,5
IOLONIORO	20 688	3,3	92,0
TIANKOURA	12 919	2,1	83,2
TOTAL BOUGOURIBA	101 479	16,3	95,0
BOUROUM-BOUROUM	10 231	1,6	89,2
BOUSSERA	17 834	2,9	87,9
DJIGOUE	20 319	3,3	94,2
GAOUA	52 733	8,5	90,3
GBOMBLORA	18 793	3,0	90,0
KAMPTI	43 850	7,1	99,1
LOROPENI	45 191	7,3	90,5
MALBA	11 399	1,8	85,2
NAKO	27 916	4,5	86,4
PERIGBAN	8 665	1,4	82,5
TOTAL PONI	256 931	41,4	90,9
DANO	46 469	7,5	91,1
DISSIN	37 776	6,1	94,1
GUEGUERE	32 697	5,3	94,8
KOPER	16 305	2,6	97,2
NIEGO	9 285	1,5	95,1
ORONKUA	21 262	3,4	91,8
OUESSA	10 242	1,6	100,2
ZAMBO	18 285	2,9	96,9
TOTAL IOBA	192 321	31,0	94,1
BATIE	31 963	5,1	97,0
BOUSSOUKOULA	7 211	1,2	96,3
KPUERE	6 566	1,1	93,7
LEGMOIN	13 387	2,2	98,1
MIDEBDO	10 909	1,8	89,8
TOTAL NOUMBIEL	70 036	11,3	95,7
TOTAL REGION	620 767	100	93,1

2.1.3 Densité par province et par commune

2.1.3.1- Densité par province

D'une manière générale la région du Sud Ouest est moins peuplée. Elle s'étend sur une superficie de 16 318 Km², soit 6% du territoire national. Elle a une densité moyenne de 38,0 habitants / Km².

Les 16 318 Km² sont réparties de 2 774 Km² pour la Bougouriba, 3 261 Km² pour le Ioba, 2 810 Km² pour le Noubiel et 7 472 Km² pour le Poni.

Composé de 4 provinces, la densité est très variable d'une province à l'autre. La province la plus densément peuplée au regard de sa superficie est celle du loba avec une densité de 59,0 habitants au kilomètre carré. Elle est suivie de la province de la Bougouriba avec une densité moyenne de 36,6 habitants/ Km², puis de la province du Poni avec 34,4 habitants / Km² et enfin du Noubiel avec 24,9 habitants/Km².

Excepté la province du loba, où la densité est située au dessus de la moyenne nationale et régionale les autres provinces ont une densité moyenne nettement en dessous et peuvent être qualifiées de moins peuplées.

2.1.3.2- Densité par commune

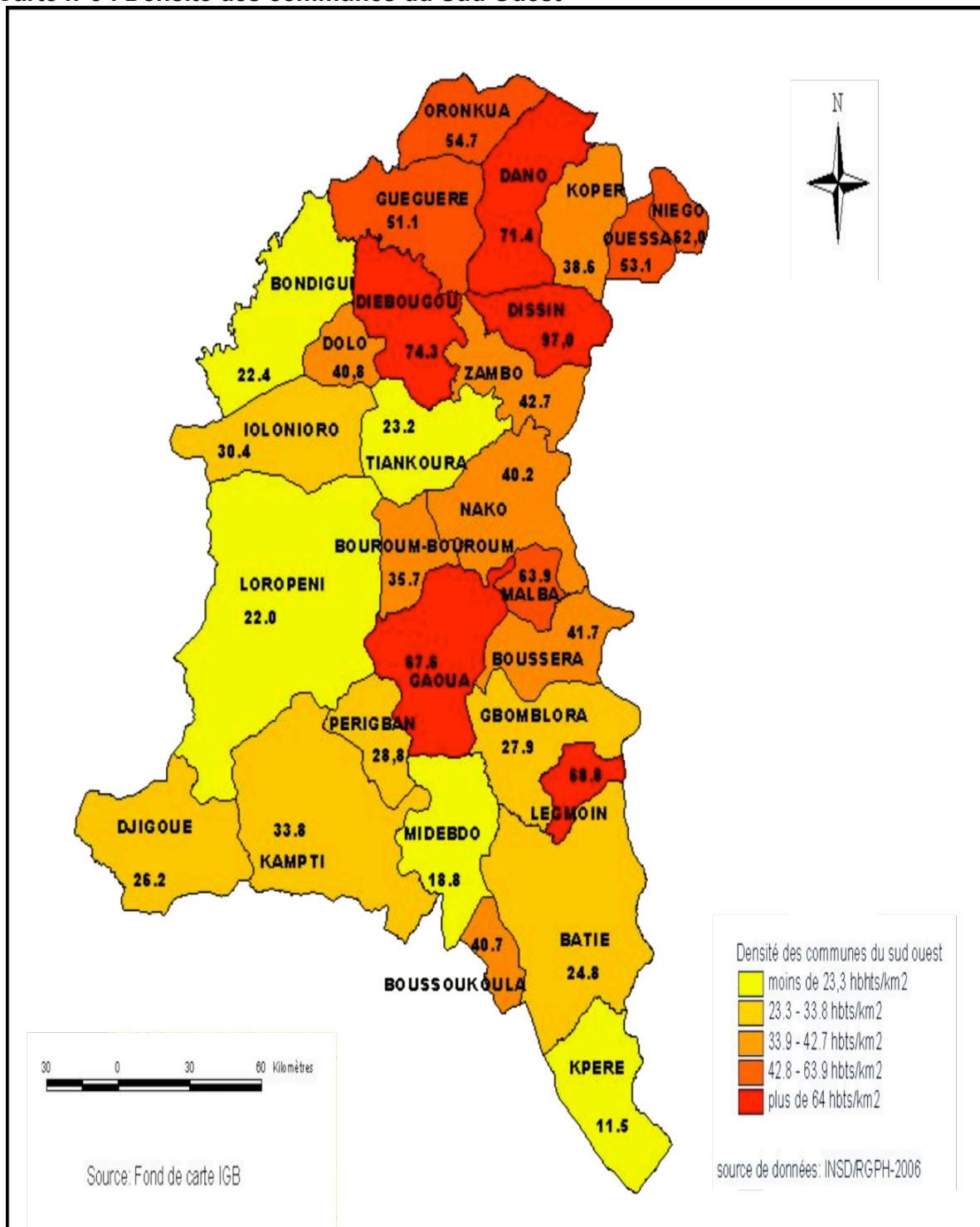
Au niveau des communes, il y a une inégale répartition de la population. Certaines communes sont très peuplées tandis que d'autres sont moins peuplées. Plusieurs facteurs pourraient servir d'explications dont la faible fertilité des sols, faits historiques ou socioculturels. On y distingue des communes fortement peuplées, moyennement peuplées et faiblement peuplées.

Les communes fortement peuplées sont au nombre de 10 où la densité varie de 50 à 98 habitants/ Km². il s'agit des communes de Diébougou, Gaoua, Malba, Dano, Dissin, Gueguéré, Niégo, Oronkua, Ouessa et Legmoin. D'une manière générale, les communes du loba ont les densités supérieures à 50 habitants / Km².

Les communes moyennement peuplées sont au nombre de 9 et ont une densité comprise entre 30 à 50 habitants / Km². il s'agit des communes de Dolo, Iolonioro, Bouroum-Bouroum, Boussera, Kampti, Nako, Koper, Zambo et Bousoukoula.

Les communes faiblement peuplées au regard de leurs superficies sont au nombre de 9. Elles ont une densité de moins de 30 habitants au kilomètre carré. Ce sont les communes de Bondigui, Tiankoura, Djiguouè, Gbomblora, Loropeni, Perigban, Batié, Kpèrè et Midebdo.

Carte n°3 : Densité des communes du Sud Ouest



2.2- STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Dans cette section, il sera examiné la pyramide des âges, l'âge médian, l'âge moyen ainsi que les rapports de masculinités.

2.2.1- Ensemble de la population de la région

La population de la région du sud ouest est très jeune comme à l'instar des autres régions du pays. En effet, 56,7% de sa population a moins de 20 ans. L'âge moyen de la population au niveau régional est de 18,7 ans. Comparativement au niveau national, ces deux indicateurs sont en dessous de la moyenne nationale qui est de 21,7 pour l'âge moyen.

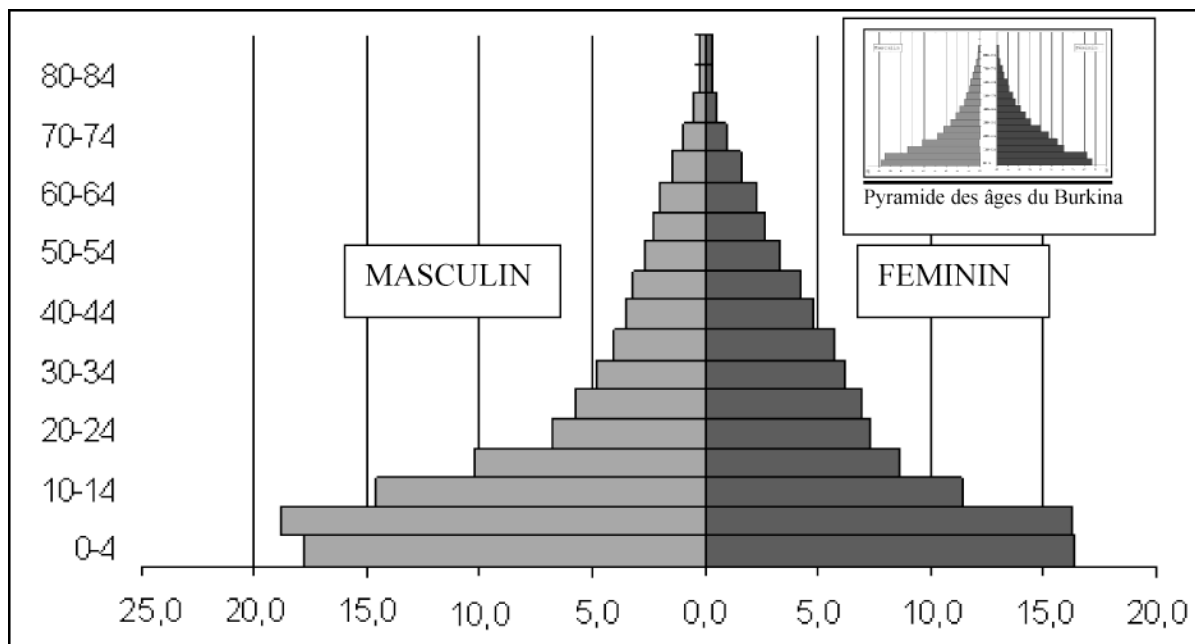
L'âge médian est très faible tant au niveau régional, par milieu de résidence et par sexe. Il est de 11,3 ans au niveau régional, mais encore très faible par sexe (9,6 et 13,4 respectivement pour homme et par femme) et par milieu de résidence.

Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers)

Groupe d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	85,5	84,6	170,1	69,2	68,5	137,6	87,5	86,6	174,2
5-9	90,6	84,1	174,7	70,0	66,8	136,8	93,2	86,3	179,5
10-14	69,9	58,4	128,3	67,3	61,6	128,9	70,2	58,0	128,2
15-19	49,2	44,4	93,6	70,1	60,8	130,9	46,6	42,3	88,9
20-24	32,7	38,0	70,7	49,6	49,1	98,6	30,6	36,5	67,1
25-29	27,7	35,8	63,5	37,7	41,1	78,7	26,4	35,1	61,5
30-34	22,9	31,8	54,7	33,6	32,9	66,5	21,5	31,7	53,2
35-39	19,6	29,4	49,0	25,6	25,6	51,2	18,8	29,8	48,7
40-44	17,1	24,9	41,9	19,5	22,1	41,6	16,8	25,2	42,0
45-49	15,1	22,0	37,1	15,2	18,0	33,2	15,1	22,5	37,6
50-54	12,8	17,0	29,9	11,6	14,5	26,2	13,0	17,4	30,3
55-59	11,0	13,8	24,8	9,3	11,8	21,0	11,2	14,1	25,3
60-64	9,8	11,5	21,3	8,1	10,4	18,5	10,0	11,6	21,6
65-69	7,4	8,2	15,6	5,3	6,4	11,6	7,6	8,5	16,1
70-74	4,4	5,2	9,6	3,0	4,5	7,5	4,6	5,3	9,9
75-79	2,3	3,0	5,3	1,8	2,6	4,4	2,4	3,0	5,4
80-84	1,2	1,7	2,9	0,7	1,5	2,3	1,2	1,7	2,9
85 +	0,8	1,4	2,2	0,4	1,1	1,5	0,9	1,4	2,3
N.D.	2,2	2,8	5,0	1,3	1,7	3,0	2,3	3,0	5,3
Total	482,1	517,9	1 000,0	499,2	500,8	1 000,0	479,9	520,1	1 000,0
Age moyen	21,1	23,8	22,5	22,0	23,7	22,9	21,0	23,8	22,4
Age médian	14,5	18,4	16,3	18,0	19,3	18,6	14,1	18,3	15,9

Cette jeunesse de la population est parfaitement illustrée par les pyramides des âges tant au niveau régional, urbain et rural.

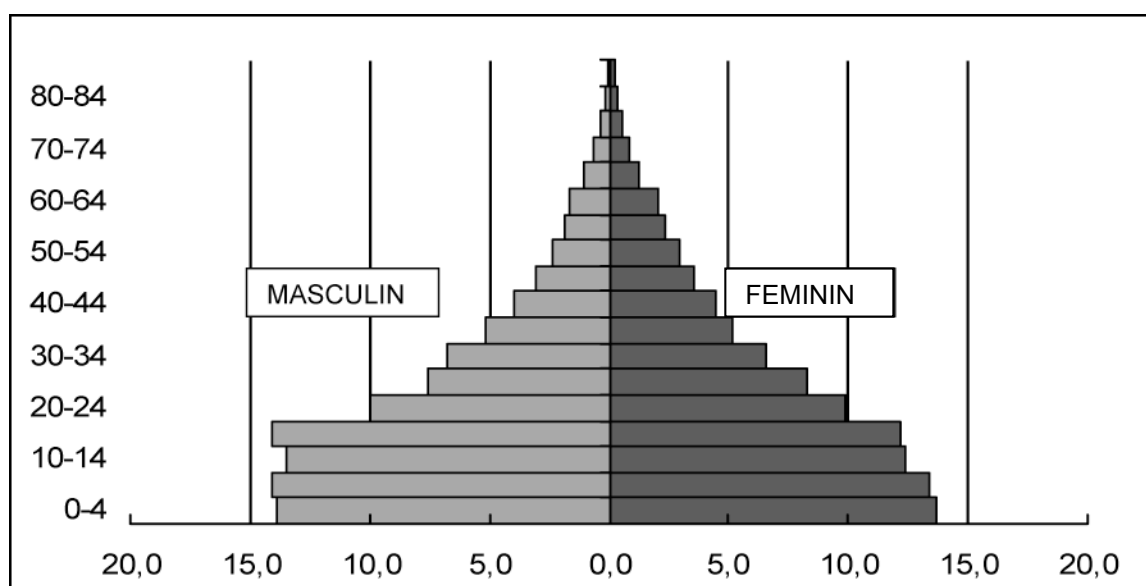
La pyramide des âges de la région du sud ouest montre que la base de la pyramide est très large, présente des creux et des saillis par endroits et se termine par un sommet effilé. Ceci traduit une forte natalité au sein de la population. Mais sous l'effet de la perturbation des phénomènes tels que les migrations et la mortalité surtout pour les enfants de moins de cinq ans, cette population est vite décimée par la mortalité. Ainsi, la pyramide de la région du sud ouest connaît des distorsions tant au niveau des hommes que des femmes.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du sud ouest

2.2.2- Population urbaine

Les communes urbaines sont au nombre de 4 avec une population totale de 70 213 habitants. Ce sont les villes de Diébougou, Gaoua, Dano et Batié.

Bien que la région soit faiblement urbanisée, la représentation de la structure par âge de la pyramide des âges présente aussi des anomalies. Tout comme au niveau national, la base de la pyramide est très large, puis se rétrécit progressivement aux âges intermédiaires et se termine par un sommet effilé. La mortalité et l'exode rural seraient les phénomènes majeurs qui perturbent la structure par âge et sexe. La mortalité et la natalité restent cependant très fortes en milieu urbain.

Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine du Sud Ouest

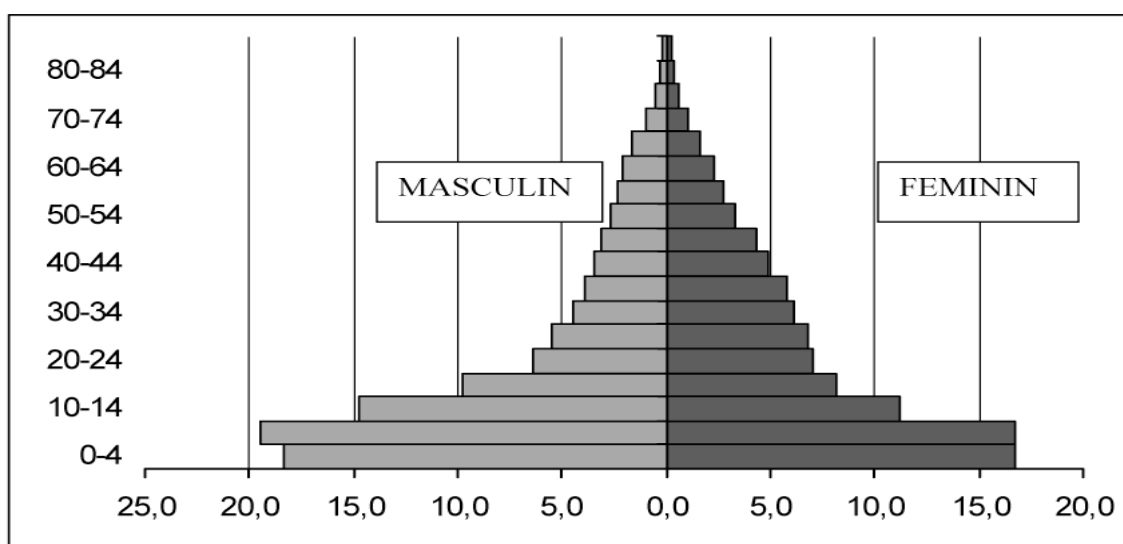
2.2.3- Population rurale

Au niveau du milieu rural, les perturbations sont très prononcées tant du côté de la structure par âge et par sexe. On pourrait sans ambages dire que les populations rurales du Sud Ouest connaissent les mêmes problèmes comme celles des autres régions du pays.

La pyramide des âges illustre une base large, présente des saillies aux âges intermédiaires surtout aux âges 5-9 ans, et se termine par un sommet effilé. La décroissance rapide des effectifs de la population serait due à une mortalité forte. L'effet de la mortalité, conjugué à l'exode rural des jeunes filles et garçons serait une des explications que l'on pourrait donner à l'allure de la pyramide.

L'allure ainsi présentée est typique à celle d'une région en proie à de multiples difficultés d'ordre sanitaires, de migration, éducatives, de pauvreté, de développement et de forte natalité. La décroissance des effectifs est très irrégulière tant au niveau des femmes que des hommes avec des particularités très prononcées du côté des hommes.

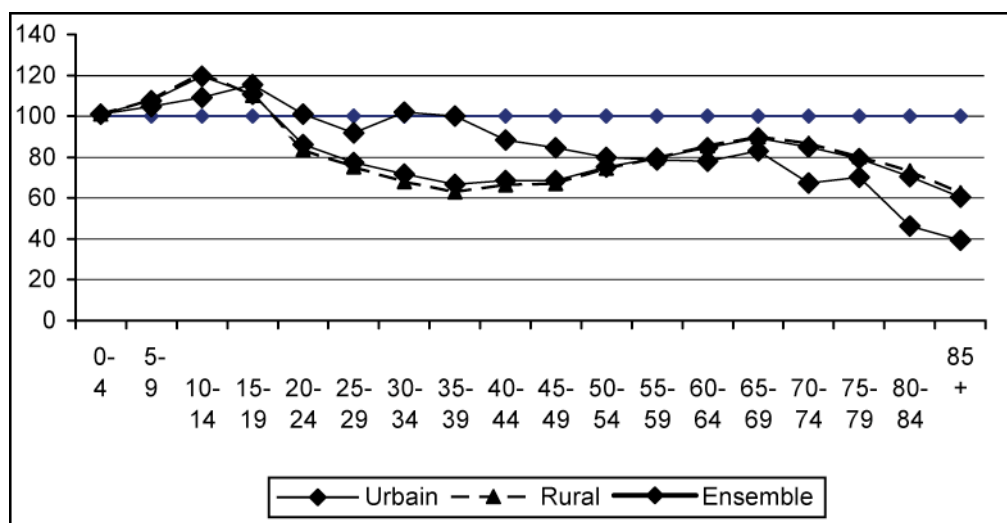
Graphique 2.3 : Pyramide par groupe d'âges de la population rurale du Sud Ouest



2.2.4- Rapport de masculinité

Le rapport entre le nombre d'homme pour 100 femmes illustre le déséquilibre entre les deux sexes dans la région. Les hommes sont nettement moins nombreux que les femmes. En effet, pour les groupes d'âges 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans et 15-19 ans, les rapports de masculinités sont supérieurs à 100 et à partir de 20 ans et plus, le rapport de masculinité est inférieur à 100 pour l'ensemble, urbain et rural. Ceci peut s'expliquer par l'exode rural qui touche plus les hommes que de femme et surtout doubler par la surmortalité des hommes.

Le rapport de masculinité en milieu urbain est nettement supérieur à celui du milieu rural. L'exode rural entraîne une sortie des hommes vers les villes à la recherche d'emploi. Cependant à partir de 55 ans on observe un retour des hommes vers les campagnes car les rapports de masculinités sont supérieurs à ceux du milieu urbain. Cependant, le nombre d'hommes pour 100 femmes reste inférieur à 100 et le déficit d'homme peut s'expliquer par la forte mortalité des hommes.

Graphique 2.4 : Courbe de rapport de masculinité (%) de la population par milieu de résidence

Conclusion

La population de la région du Sud Ouest représente 620 767 habitants soit 4,4% de la population totale du pays. Cette population occupe une superficie de 16 318 Km² soit 6% du territoire national et se compose de 4 provinces et 28 communes dont certaines sont surpeuplées avec des densités dépassant 50 habitants au kilomètre carré.

La population est en majorité rurale. L'urbanisation est très faible et ne représente que 11,3%. La composante jeune est dirigée vers les grands centres que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La structure par âge montre que cette population a une forte natalité, reflet d'une pyramide à base large. Que se soit en milieu rural ou urbain, la pyramide a une base large, se rétrécit rapidement aux âges intermédiaires pour se terminer par un sommet effilé qui est le signe d'une sélection naturelle forte aussi bien chez les hommes que les femmes. C'est une population en proie à de multiples difficultés liées à la santé, à l'éducation et à la pauvreté comme dans le reste du pays.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

➤ **Collecte des données**

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes :

« Quelle est la religion de (Nom) ? »

« Quelle est la nationalité de (Nom) ? »

« Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ? »

➤ **Définition des concepts**

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région des cascades, nous considérons les principales langues parlées que sont le dioula (ou bambara), le sénoufo, le mooré, le gouin, le fulfuldé (ou peulh) et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabé, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités

3.1 – CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportement et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région du Sud Ouest, les animistes sont les mieux représentés avec 64,9% de la population contre 17,7% pour les catholiques et 12,9% pour les musulmans. Les protestants, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des provinces où on enregistre 61,8% d'animistes dans la Bougouriba contre 74,8% dans le Poni, 50,5% dans le Ioba et 72,5% dans le Noubiel (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

Province de résidence en 2006	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	Total
Bougouriba	61,8	22,3	11	3,8	0,6	0,5	100
Poni	74,8	14	5,4	4,5	0,7	0,7	100
Ioba	50,5	6,9	40,3	1,1	0,5	0,7	100
Noubiel	72,5	12,3	10,5	3,9	0,2	0,7	100
Ensemble	64,9	12,9	17,7	3,3	0,6	0,7	100

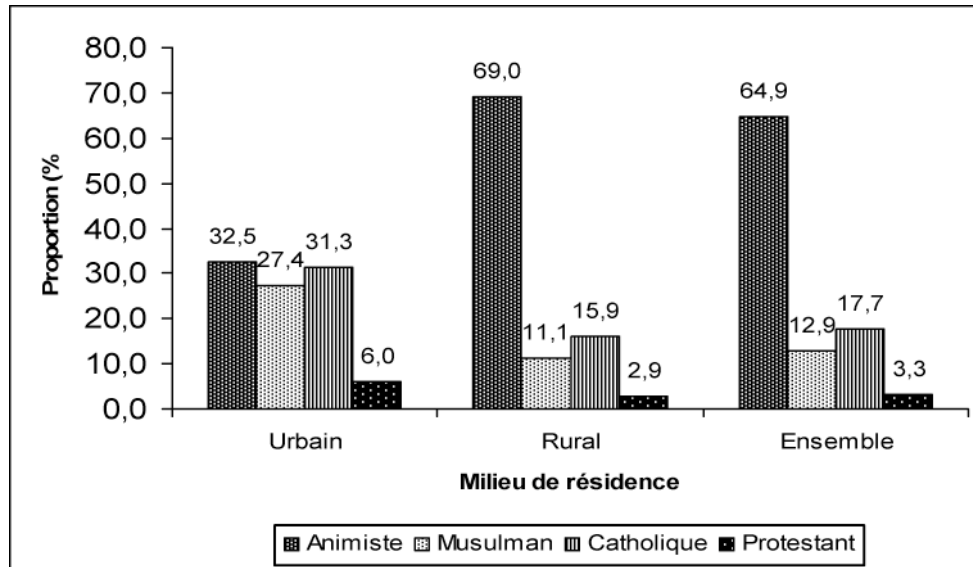
3.1.2 - Appartenance religieuse et le milieu de résidence

Le milieu de résidence peut influencer le choix des populations en matière de pratique religieuse.

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion animiste reste la plus pratiquée. Ainsi, les animistes représentent 69,0% en milieu rural et 32,5% en milieu urbain. La religion catholique est plus pratiquée en milieu urbain (31,3 %) contre 15,9 % en milieu rural. Par contre, les musulmans sont plus nombreux en milieu urbain (27,4 %) qu'en milieu rural (11,1 %). Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

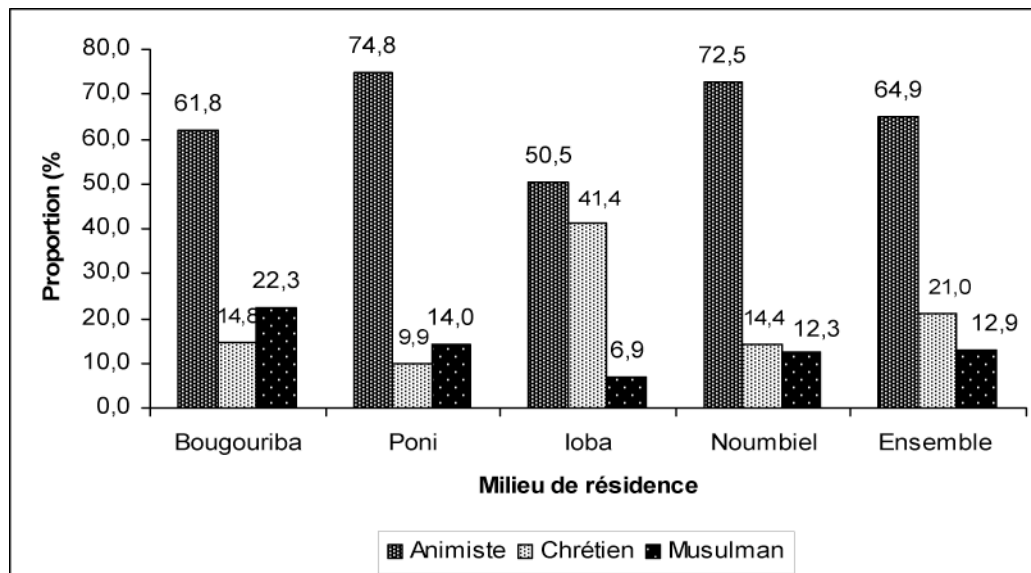
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

Milieu de résidence 2006	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	Total
Urbain	32,5	27,4	31,3	6,0	0,7	2,0	100,0
Rural	69,0	11,1	15,9	2,9	0,5	0,5	100,0
Ensemble	64,9	12,9	17,7	3,3	0,6	0,7	100,0

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence

3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

La religion animiste est la plus représentée dans la région du Sud Ouest. En effet, plus de 60 % de la population de la région du Sud Ouest sont des animistes. Cependant l'importance des autres religions est fonction des provinces. Ainsi l'islam est dominant dans la province de la Bougouriba (22,3%) et du Poni (14%) contre 41,4 % de chrétiens dans le loba, 14,3% dans le Noubiel. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province

3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion animiste est plus pratiquée et ceci quelle soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour la génération avant 15 ans, on constate pratiquement la même représentativité aussi bien chez les garçons que chez les filles en matière de pratiques religieuses.

En ce qui concerne les générations après 15 ans, en dehors de la religion traditionnelle, les hommes sont nombreux que les femmes dans les religions musulmane et chrétienne. Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît avec l'âge c'est-à-dire que les jeunes générations pratiquent plus la religion musulmane que les vieilles générations.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses

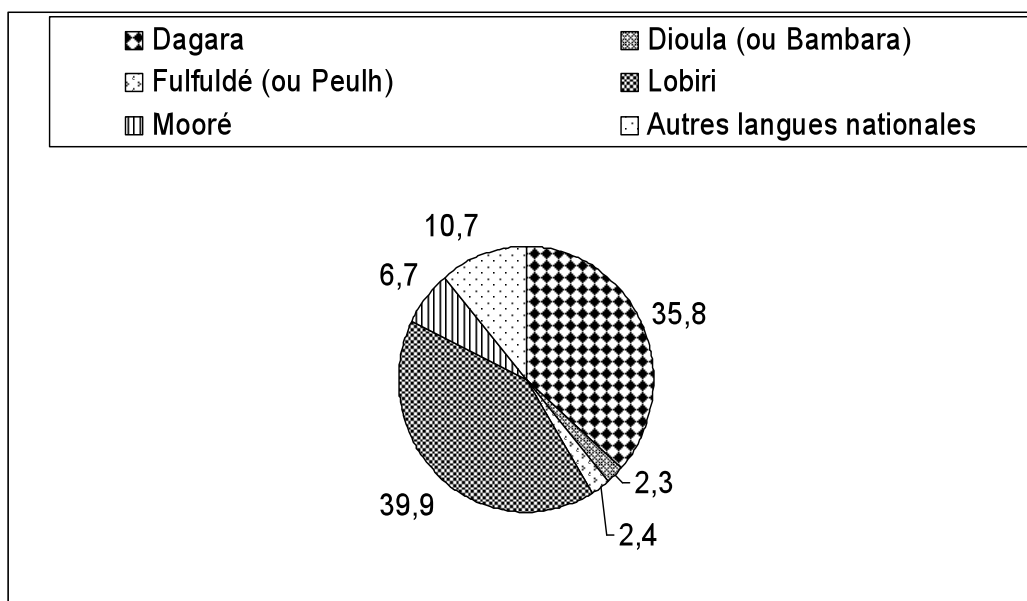
Groupes d'âges	Sexe	Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	Total
3-14	Masculin	67,8	11,8	19,2	1,2	100,0
	Féminin	66,8	11,9	20,1	1,2	100,0
15-39	Masculin	54,2	19,1	25,3	1,4	100,0
	Féminin	61,0	14,3	23,5	1,2	100,0
40-59	Masculin	66,8	12,9	19,5	0,9	100,0
	Féminin	71,8	8,3	18,8	1,1	100,0
60 et plus	Masculin	73,5	9,6	16,1	0,8	100,0
	Féminin	73,6	6,9	18,2	1,2	100,0
Total	Masculin	63,7	14,1	21,0	1,3	100,0
	Féminin	66,0	11,9	20,9	1,2	100,0

3.2 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le Moore (7,8 %) est la langue nationale parlée dominante dans la région du Sud Ouest. Elle est suivie du Dioula (2,8 %), du Fulfuldé (2,4 %). Cependant le Dagara (37,2%) et le Lobiri (37,8%) demeurent les principales langues les plus parlées de la région. Les deux premières langues (Dioula et Mooré) sont les langues les plus parlées au niveau national. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 10,7% de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

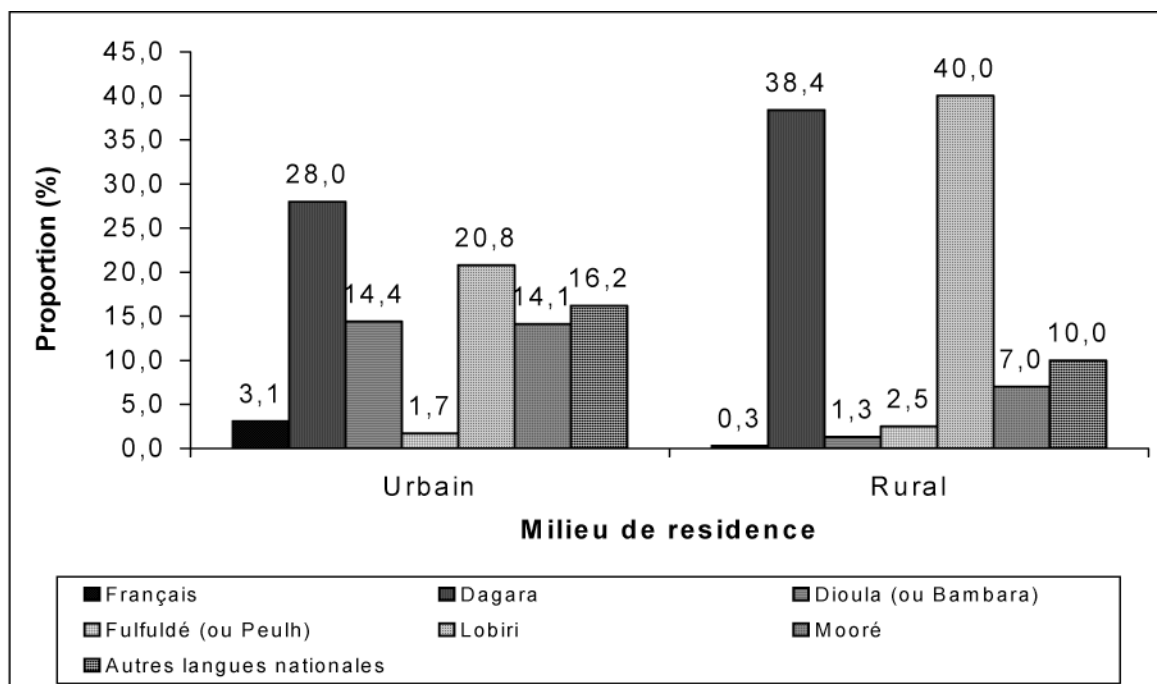
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le Dioula (14,4 %), le Mooré (14,1%) et les autres langues nationales (16,2 %) sont les langues les plus couramment parlées en ville ; alors qu'en milieu rural, ce sont le Dagara (38,4%), le Lobiri (40,0%). Le Dioula qui est une langue commerciale est la plus parlée dans le milieu urbain. Le graphique 3.4 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langue parlée	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Total
Français	3,1	0,3	0,6
Dagara	28,0	38,4	37,2
Dioula (ou Bambara)	14,4	1,3	2,8
Fulfuldé (ou Peulh)	1,7	2,5	2,4
Lobiri	20,8	40,0	37,8
Mooré	14,1	7,0	7,8
Autres langues nationales	16,2	10,0	10,7
Total	98,2	99,4	99,2

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence

3.2.3 - Diversité provinciale

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, les principales langues à savoir le Dagara, le Lobiri, le Mooré et les autres langues nationales sont les plus parlées dans la Bougouriba avec respectivement 23,4 % ; 24,0 % ; 14,8% et 26,1%. Dans le Poni, le Lobiri est la principale parlée avec 73,7%. C'est le même cas dans le loba avec 89,2% de Dagara comme principale langue. Au niveau du Noumbiel c'est plus le Dagara (30,3%) le Lobiri (23,5%) et les autres langues qui sont parlées. Dans la région du Sud Ouest, les langues sont un peu proportionnellement parlées dans la Bougouriba et dans le Noumbiel mais cependant avec une prépondérance respective pour le Lobiri et le Dagara. Par compte dans le loba et le Poni il existe une principale langue que tout le monde parle. Le Lobiri pour le premier et le Dagara pour le second. (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province

Principales langues parlées	Provinces résidence 2006				
	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Total
Français	0,8	0,6	0,4	0,6	0,6
Dagara	23,4	4,7	89,2	30,3	36,7
Dioula (ou Bambara)	5,1	3,7	0,8	1,3	2,8
Fulfuldé (ou Peulh)	2,8	2,1	1,0	6,6	2,4
Lobiri	24,0	73,7	0,1	23,5	37,3
Mooré	14,8	7,5	5,5	4,0	7,7
Autres langues nationales	26,1	5,5	1,3	32,2	10,5
ND	1,7	1,3	1,3	1,3	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du Sud Ouest, le Dagara et le Lobiri sont les langues dominantes. En effet, 36,7 % de la population du Sud Ouest parlent couramment le Dagara et 37,3% le Lobiri, contre 2,8 %, 2,4% et 7,7 % qui parlent respectivement le Dioula le Fulfuldé et le Mooré. Par ailleurs 10,5% de la population parle autres langues (tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupe d'âges	Principales langues parlées					
	Dagara	Dioula (ou Bambara)	Fulfuldé (ou Peulh)	Lobiri	Mooré	Autres langues nationales
3-14	35,8	2,3	2,4	39,9	6,7	10,7
15-39	37,5	3,8	2,7	32,7	10,1	10,1
40-59	37,8	2,1	1,9	39,5	6,1	11,0
60 et plus	36,0	1,7	1,5	44,0	4,3	11,1
Total	36,7	2,8	2,4	37,3	7,7	10,5

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

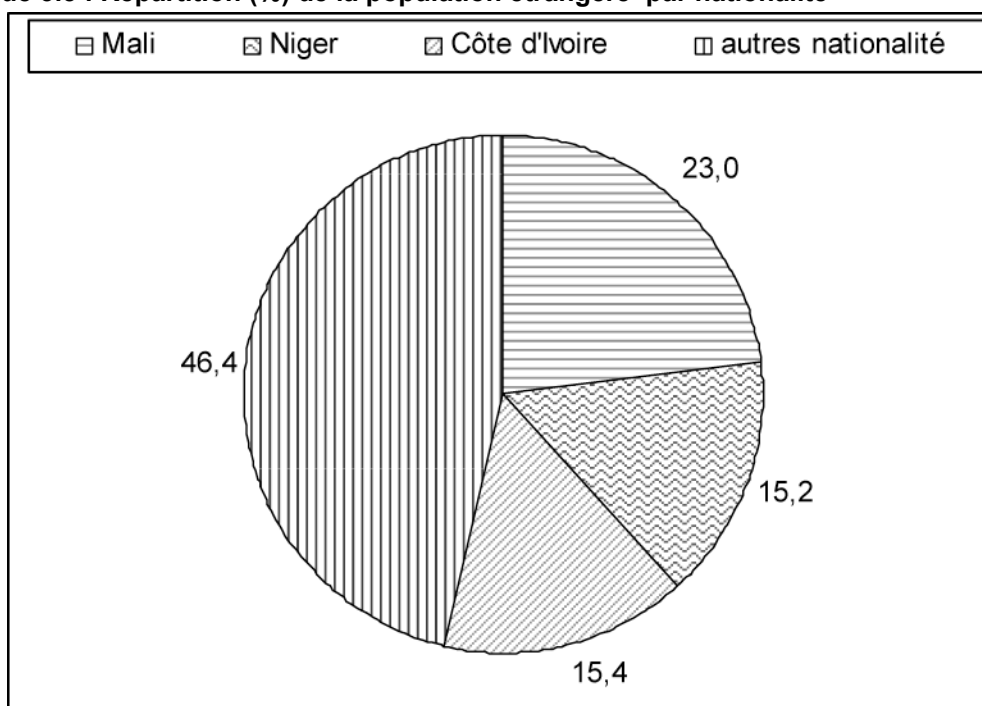
3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région du Sud Ouest, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,8 %) contre 0,2 % pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'affirme aussi bien dans la Bougouriba, le loba, le Poni et le Noubiel (99,8 %) (Tableau 3.7). Ainsi donc, comme au niveau national, le Sud Ouest renferme peu d'étrangers.

Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province

Nationalité	Province résidence 2006									
	BOUGOURIBA		PONI		IOBA		NOUMBIEL		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Burkina	101 58	99,8	256 340	99,8	191 908	99,8	69 847	99,8	619 253	99,8
Etranger	179	0,2	417	0,2	290	0,2	166	0,2	1052	0,2
Total	101 337	100,0	256 757	100,0	192 198	100,0	70 013	100,0	620 305	100,0

Les étrangers, au nombre de 1 052 proviennent principalement du Mali (23,0 %) ; du Niger (15,2 %) et de la Côte d'Ivoire (15,4 %). A eux seuls, les ressortissants de ces trois pays représentent 53,6% % de la population étrangère. Les autres nationalités (regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités) représentent 46,4 %. La même tendance s'observe au niveau des deux provinces de la région (tableau 3.8).

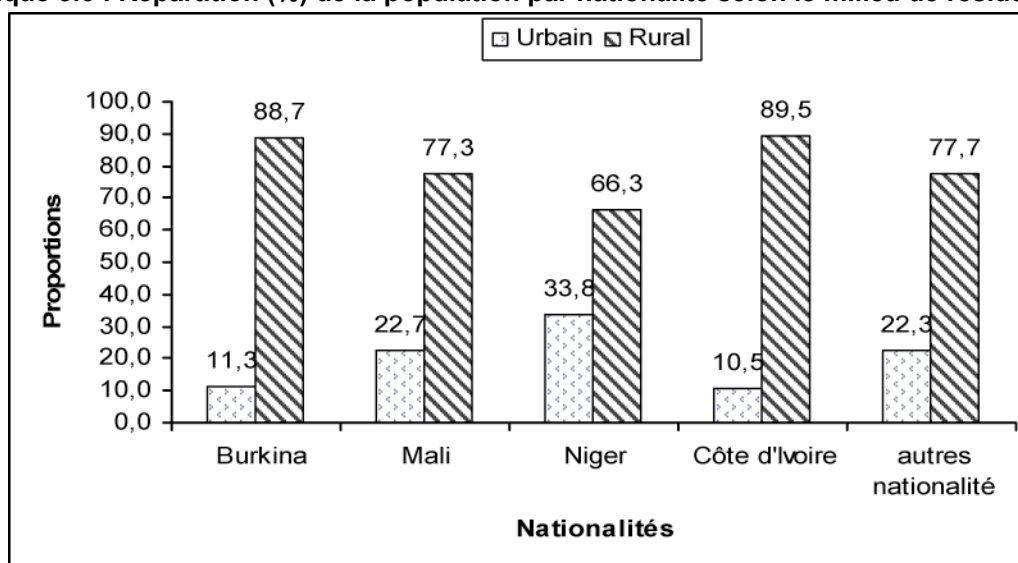
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

3.3.2- Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 88,7 % de la population de la région du Sud Ouest toute nationalité confondue résident en milieu rural contre près de 11,3 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que les burkinabé, les maliens, les nigériens et les Ivoiriens résident tous en campagne avec respectivement 88,7 % ; 77,3 % ; 66,3 % 89,5%. Ce qui voudra dire que tous travaillent plus dans le secteur primaire L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Total
Burkina	11,3	88,7	100,0
Mali	22,7	77,3	100,0
Niger	33,8	66,3	100,0
Côte d'Ivoire	10,5	89,5	100,0
autres nationalités	22,3	77,7	100,0
ND	12,6	87,4	100,0
Total	11,3	88,7	100,0

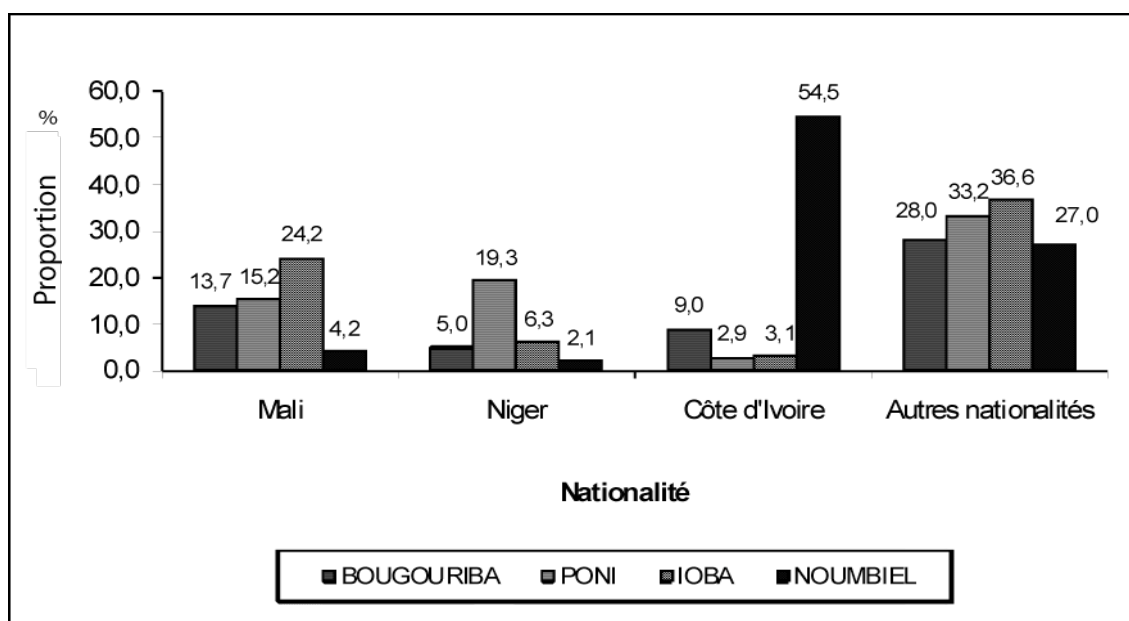
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

3.3.3 – Population étrangère des provinces

Le graphique 3.7 montre que parmi les principales nationalités présentes dans la région, le loba et la Bougouriba accueillent beaucoup plus de maliens avec respectivement 34,5% et 24,6% ; les nigériens sont nombreux dans le Poni (27,3%), les ivoiriens sont très nombreux dans le Noumbiel 62,0%. les autres nationalités sont assez importantes dans toutes les provinces. Tout se passe comme si les Maliens, les Nigériens et les Ivoiriens s'installent à proximité de leur pays.

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalité	Province résidence 2006									
	BOUGOURIBA		PONI		IOBA		NOUMBIEL		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mali	44	13,7	90	15,2	100	24,2	8	4,2	242	23,0
Niger	16	5,0	114	19,3	26	6,3	4	2,1	160	15,2
Côte d'Ivoire	29	9,0	17	2,9	13	3,1	103	54,5	162	15,4
Autres nationalité	90	28,0	196	33,2	151	36,6	51	27,0	488	46,4
Total	179	100,0	417	100,0	290	100,0	166	100,0	1052	100,0

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité

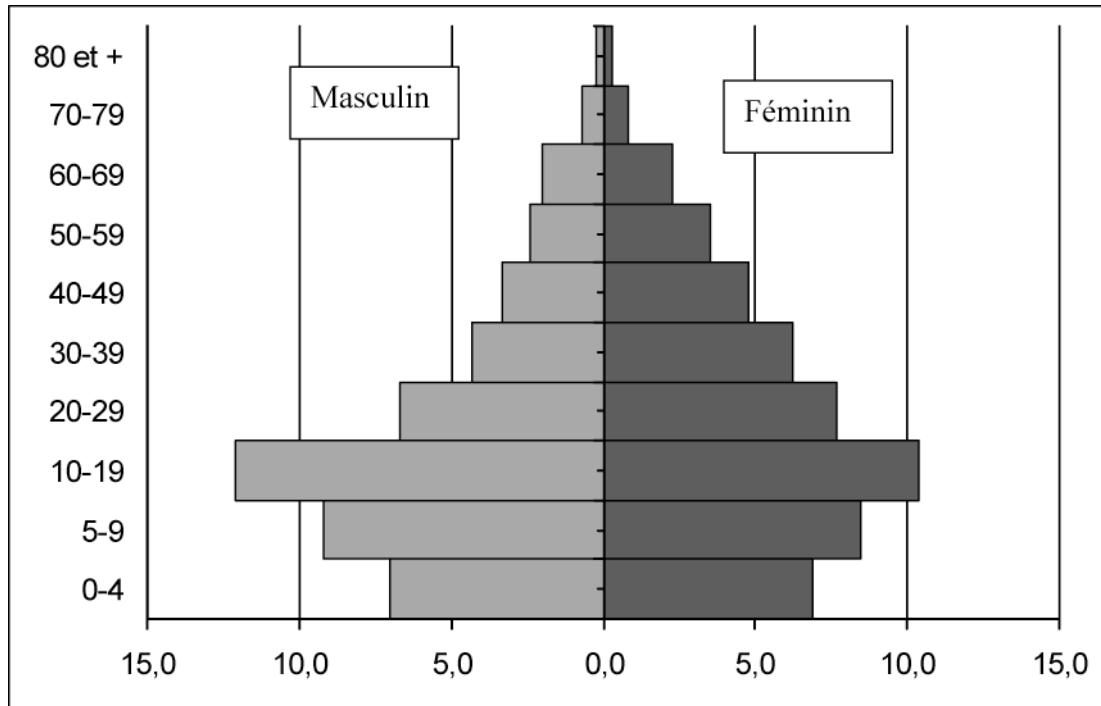
3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

D'une manière générale, on constate que les femmes toute génération confondue représentent un peu plus de la moitié (51,8 %) des burkinabé tandis que dans la population étrangère c'est au Mali que l'on rencontre le plus d'hommes 60,9%. Par compte il y a plus de femmes ivoiriennes et Ghanéennes respectivement 63,9% et 75,3%. Par ailleurs, on note qu'avant l'âge de 20 ans et après 50 ans les burkinabé sont majoritaires par rapport aux étrangers. Ceci pourrait s'expliquer par une immigration des étrangers aux âges actifs à la recherche du travail et une migration de retour de ceux-ci aux âges avancés (tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

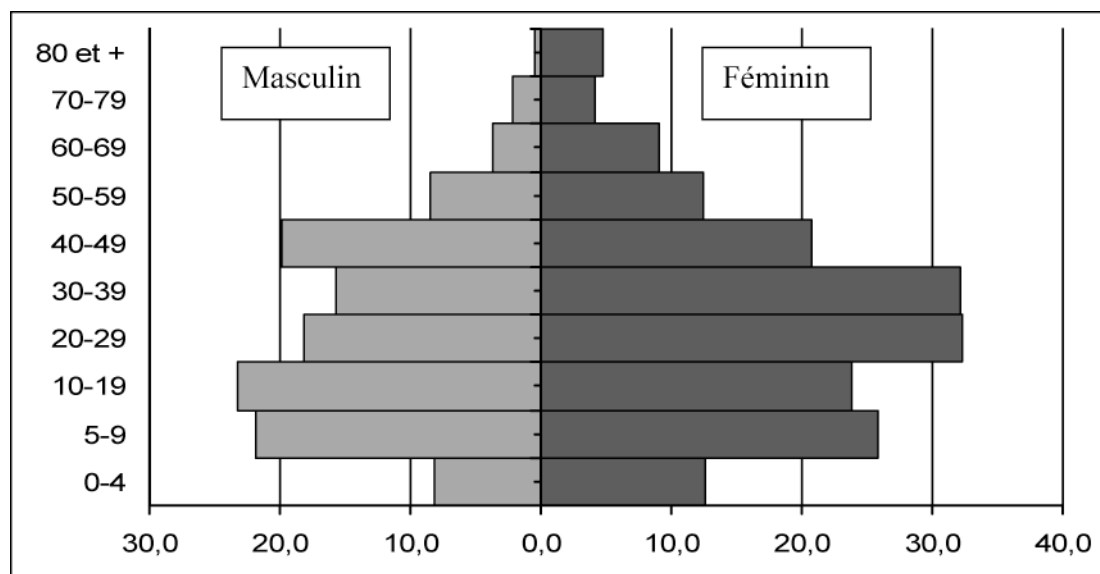
Groupe d'âge	Burkina Faso			Côte d'Ivoire			Mali			Ghana		
	Masc	Fem	Tot	Masc	Fem	Tot	Masc	Fem	Tot	Masc	Fem	Tot
0-4	7,0	6,9	13,9	1,9	4,4	6,3	6,3	5,5	11,8	0,0	2,7	2,7
5-9	9,2	8,5	17,7	12,7	16,5	29,1	5,88	8,0	13,9	3,3	1,3	4,7
10-19	12,1	10,4	22,5	13,3	12,7	25,9	7,98	7,1	15,1	2	4,0	6,0
20-29	6,7	7,7	14,4	2,5	15,2	17,7	13	7,1	20,2	2,7	10,0	12,7
30-39	4,3	6,2	10,5	3,2	10,8	13,9	11,8	4,6	16,4	0,7	16,7	17,3
40-49	3,3	4,8	8,0	2,5	3,8	6,3	6,72	2,9	9,7	10,7	14,0	24,7
50-59	2,4	3,5	6,1	0,0	0,0	0,0	3,78	2,5	6,3	4,7	10,0	14,7
60-69	2,0	2,3	4,3	0,0	0,0	0,0	2,94	0,4	3,4	0,7	8,7	9,3
70-79	0,7	0,8	1,5	0,0	0,0	0,0	2,1	0,8	2,9	0,0	3,3	3,3
80 et +	0,2	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,42	0,0	0,4	0,0	4,7	4,7
ND	0,2	0,3	0,5	0,0	0,6	0,6	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	48,2	51,8	100,0	36,1	63,9	100,0	60,9	39,1	100,0	24,7	75,3	100,0

Masc.=Masculin ; Fém. =Féminin Tot =total

Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabé

L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 20 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabés. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-24 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (0-10 ans et 30-45 ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est beaucoup plus adulte. La répartition par sexe indique qu'avant 25 ans, les femmes sont plus représentées que les hommes (graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers

3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion animiste a beaucoup plus d'adeptes. La religion traditionnelle a plus d'adeptes chez les burkinabé (65,4 %) et les ivoiriens (76,9%) que chez les autres nationalités. Cependant l'islam est pratiqué par 98,1 % des nigériens, 98,3 % des maliens, 13,0 % des burkinabés et 3,8 % des ivoiriens. Le christianisme est la deuxième religion après l'animisme en termes de représentativité. Il est de 19,4% chez les ivoiriens, 21,1% chez les burkinabé et chez les autres nationalités (29,5 %). L'islam vient en troisième position après l'animisme et le christianisme

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Nationalité	Religion				Total
	Musulman	Animiste	Chrétien	Autre	
Burkina	13,0	65,4	21,1	0,5	100,0
Mali	98,3	0,8	0,8	0,0	100,0
Niger	98,1	0,6	0,0	1,3	100,0
Côte d'Ivoire	3,8	76,9	19,4	0,0	100,0
Autres nationalités	33,5	33,3	29,5	3,8	100,0
Ensemble	13,0	65,3	21,1	0,5	100,0

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 65,3% de la population de la région sont animistes, 21,1 % sont des chrétiens et 13,0 % sont des musulmans.

Pour ce qui est des langues parlées, les principales langues couramment parlées sont le Dagara dans le loba (89,2%) et le Noubiel (30,3%), le Lobiri (73,7%) dans le Poni et dans la Bougouriba (24%)

S'agissant de la nationalité, les burkinabé représentent 99,8 % de la population totale. Dans la population étrangère, les maliens sont les plus nombreux (23,0 %) suivis des ivoiriens (15,4 %), des nigériens (15,2 %) et.

CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Introduction

Le niveau d'éducation de la région du sud ouest sera saisi à travers les indicateurs liés au niveau d'instruction, l'alphabétisation et la scolarisation. Vu l'importance de l'éducation pour le développement, les indicateurs de l'éducation sont souvent utilisés pour le calcul de l'indice de Développement Humain.

➤ Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

Trois questions ont été posées pour recueillir les informations sur l'alphabétisation et la scolarisation.

« Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». Cette question a concerné les personnes âgées de 3 ans et plus. Aussi pour éviter toute ambiguïté, il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

« (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? ». Cette question a concerné les personnes âgées de 3 ans et plus.

« Quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Cette question a concerné aussi les personnes âgées de trois ans et plus mais pour appréhender les personnes qui ne fréquente plus l'école.

➤ Définition des concepts

Des concepts ont été définis pour permettre une meilleure compréhension des questions posées. Ainsi les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans et plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » KOBIANE J.F. (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement et d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus à bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 ans pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-24 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer une lettre. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âges donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux sexes.

Le taux d'alphabétisation : pour une population cible donnée, est le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : pour une population cible donnée est le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Les indicateurs relatifs à l'instruction sont : les distributions de la population en fonction du niveau d'études; les taux nets et bruts d'instruction; les proportions de personnes ayant atteint un niveau d'éducation donné.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités au niveau des quatre provinces du Sud Ouest seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1- NIVEAU D'INSTRUCTION

4.1.1- Niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus

Le niveau d'instruction observé au niveau de la région est très bas à tous les groupes d'âges. Les populations ayant bénéficié une instruction sont celles des jeunes générations de moins de 20 ans c'est-à-dire les jeunes qui fréquentent le primaire pour 38,5% pour les âges 6-11 ans, le secondaire pour 19,0% pour les 12-15 ans et 12,1% pour les 16-19 ans. Les enfants de 3-5 ans fréquentant le préscolaire ne sont que 1,2% de leur effectif tandis que à partir de 20 ans et plus les proportions n'atteint plus 10% et pire décroissent toujours pour atteindre 2,8% pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

A la lecture de tableau ci-dessous, l'écart entre le niveau d'instruction des hommes et femmes est moins important. Cependant, les hommes sont plus instruits que les femmes. Cependant la tendance s'inverse pour les âges 3 à 11 ans. Les rapports de masculinités montrent que quel que soit l'âge, le nombre d'hommes instruits vont du simple au double. En effet, il est de 250,1% pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Aussi on note que l'écart se réduits de plus en plus pour les groupes d'âges préscolaires et primaire qui sont respectivement de 114,2% et 122,0%.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Proportion (%)			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Ensemble	
3-5	1,0	1,3	1,2	114,2
6-11	35,2	43,5	38,5	122,0
12-15	19,3	18,7	19,0	155,5
16-19	12,7	11,1	12,1	172,5
20-24	9,0	8,3	8,7	163,5
25-29	6,9	5,9	6,5	177,3
30-39	8,8	6,3	7,8	208,9
40-49	3,5	2,6	3,2	201,6
50 et plus	3,3	2,0	2,8	250,1
ND	0,2	0,2	0,2	146,4
Total	100,0	100,0	100,0	150,7

4.1.2- Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que le niveau d'étude atteint par les personnes âgées de 10 ans et plus au niveau primaire, ne représente que 21% quel que soit le sexe. Au niveau secondaire premier cycle, le nombre de garçon qui atteint ce niveau est supérieur à celui des filles (19,6 contre 18,6), mais ce nombre se réduit considérablement et n'atteint que 8,7% de garçons et 4,9% de filles pour ceux qui atteignent le secondaire deuxième cycle. Quant au supérieur, 2,8% seulement de garçons atteignent ce niveau. Les filles qui arrivent à l'université sont négligeables.

Les inégalités entre filles et garçons en terme de fréquentation scolaire reste élevé dans la région. Ces inégalités s'observent au niveau secondaire et supérieur seulement.

Pour le milieu de résidence, Il y a plus d'enfants du primaire issus du rural qui ont atteint ce niveau et qui ne fréquentent plus, que ceux du milieu urbain. En d'autres termes, les enfants

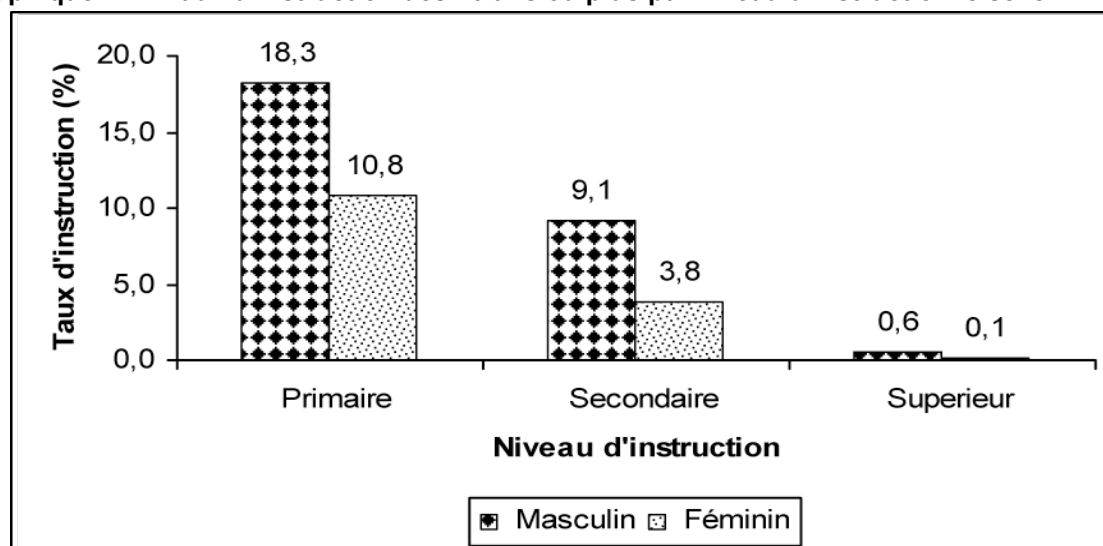
fréquentent plus le primaire que le secondaire en milieu rural. Ceci pourrait être dû au fait qu'il y a plus d'infrastructures primaires en milieu rural. Cependant, après les études primaires beaucoup d'enfants abandonnent leur cursus scolaire faute de moyen ou de structure adéquate pouvant les accueillir. Et ce fut l'inverse car en milieu urbain qui bénéficie plus d'infrastructures éducatives pour le secondaire et le supérieur.

Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par niveau atteint selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble				Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/H	Urbain	Rural	Parité F/H
Sans niveau	1,3	1,5	1,4	0,6	0,7	1,6	0,2
CP1	4,5	5,2	4,8	0,6	2,2	5,9	0,2
CP2	8,3	9,7	8,8	0,7	4,9	10,5	0,2
CE1	11,2	12,5	11,7	0,6	8,7	13,0	0,3
CE2	9,4	11,3	10,1	0,7	8,0	11,1	0,3
CM1	10,7	12,3	11,2	0,6	11,0	11,4	0,4
CM2	23,3	24,4	23,7	0,6	22,3	24,3	0,4
Secondaire 1er cycle	19,6	18,6	19,2	0,5	27,1	15,7	0,8
Secondaire 2nd cycle	8,7	3,9	7,0	0,3	10,7	5,3	0,9
Supérieur	2,8	0,6	2,0	0,1	4,3	1,0	2,1
Non déclaré	0,2	0,2	0,2	0,4	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	0,6	100,0	100,0	0,5

En effet, 35% pour le milieu urbain contre 17% du rural ont atteint le premier cycle et 12% contre 4% pour le secondaire second cycle.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau d'instruction le sexe



Le graphique ci-dessus montre que, quel que soit le niveau d'étude atteint (primaire, secondaire et supérieur), les hommes sont plus représentés que les femmes. Et l'écart devient de plus en plus grand lorsqu'on passe d'un niveau inférieur à un niveau supérieur passant du simple au triple. En effet, on note au primaire 18 hommes pour 100 contre 10 femmes pour 100 pour les femmes et 9 hommes pour 100 contre 3 femmes pour 100 pour le secondaire.

4.1.3- Niveau d'études atteint selon la province

En examinant le niveau d'études atteint dans les quatre provinces que compte la région du Sud Ouest, le niveau atteint obéit à celui du niveau régional. Le niveau atteint au primaire (CPI au CMI) est plus représenté par les femmes que les hommes quel que soit la province du Sud Ouest. Cependant, le niveau atteint par les personnes de 10 ans qui parviennent au CM2, varie d'une province à une autre. Il est de 19,2% pour la Bougouriba, 24,2% pour le Poni, 25,6 pour le Ioba et 23,7% pour le Nounbiel. Le niveau d'étude atteint par les personnes de 10 ans et plus au niveau secondaire second cycle et supérieur n'atteint pas 10%.

Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par niveau d'étude atteint selon la province et le sexe

Niveau d'instruction	Bougouriba				Poni			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/H	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/H
Sans niveau	1,6	1,6	1,6	0,5	1,7	1,7	1,7	0,6
CP1	5,1	5,8	5,3	0,6	4,0	4,7	4,3	0,7
CP2	8,1	10,5	9,0	0,7	7,2	8,5	7,7	0,7
CE1	10,2	12,3	11,0	0,7	9,8	11,1	10,3	0,7
CE2	9,1	10,7	9,7	0,6	8,3	10,7	9,2	0,8
CM1	13,6	17,0	14,8	0,7	9,2	11,4	10,0	0,8
CM2	19,3	19,0	19,2	0,5	23,2	25,8	24,2	0,7
1er cycle	20,1	17,8	19,3	0,5	22,4	20,6	21,7	0,6
2nd cycle	9,6	4,5	7,8	0,3	10,3	4,5	8,1	0,3
Supérieur	3,3	0,6	2,3	0,1	3,6	0,8	2,5	0,1
ND	0,0	0,1	0,1	4,0	0,3	0,2	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	0,5	100,0	100,0	100,0	0,6

Tableau 4.3 (suite)

Niveau d'instruction	Ioba				Nounbiel			
	Masculin	Féminin	Total	Parité	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Aucun	1,1	0,8	1,0	0,6	1,3	1,5	1,4	0,6
CP1	4,8	4,3	4,6	0,6	4,5	5,2	4,8	0,6
CP2	7,7	10,3	8,6	0,7	8,3	9,7	8,8	0,7
CE1	10,6	12,6	11,3	0,6	11,2	12,5	11,7	0,6
CE2	10,6	13,1	11,4	0,7	9,4	11,3	10,1	0,7
CM1	9,9	11,1	10,3	0,6	10,7	12,3	11,2	0,6
CM2	24,8	27,1	25,6	0,6	23,3	24,4	23,7	0,6
1er cycle	16,5	16,4	16,5	0,5	19,6	18,6	19,2	0,5
2nd cycle	11,0	3,1	8,3	0,3	8,7	3,9	7,0	0,3
Supérieur	2,7	0,6	2,0	0,1	2,8	0,6	2,0	0,1
ND	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	0,6	100,0	100,0	100,0	0,6

4.2- ALPHABETISATION

Pour des raisons de comparabilité internationale, le taux d'alphabétisation est calculé à partir des personnes âgées de 15 ans et plus.

La région du Sud Ouest est peu alphabétisée. Le taux d'alphabétisation de la population des personnes âgées de 15 ans et plus se situe à 15,9%. On peut affirmer sans ambages qu'il n'y a qu'un sixième de la population alphabétisée dans cette partie du Burkina. Aussi, y a-t-il

une différentielle du niveau d'alphabétisation entre les sexes d'une part et entre le milieu de résidence d'autre part.

En milieu urbain, le taux d'alphabétisation est nettement plus élevé car près de la moitié des personnes âgées de 15 ans et plus sont alphabétisés parmi lesquelles 57,1% d'hommes et 35,0% de femmes. Cependant en milieu rural, l'analphabétisme sévit dans la population rurale car moins d'un sixième de la population est alphabétisée (11,5%) dont 17,9% d'hommes et 6,5% de femmes.

Tableau 4.4 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	57,1	35,0	45,8
Rural	17,9	6,5	11,5
Ensemble	23,4	9,9	15,9

4.2.1- Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

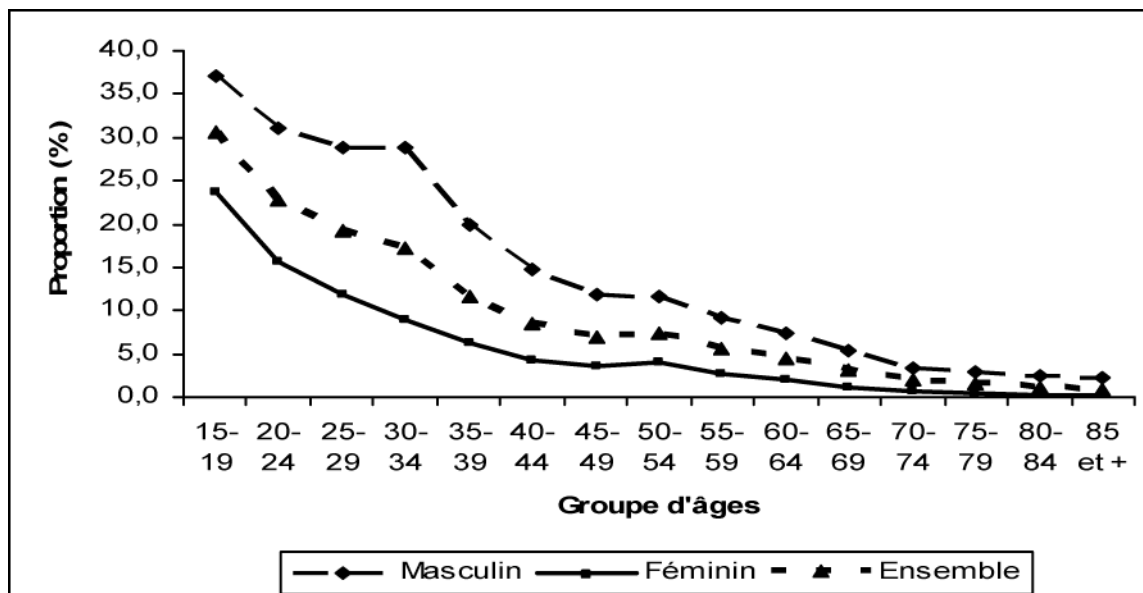
Le taux d'alphabétisation des groupes d'âges jeunes est plus élevé que les âges avancés. Le taux le plus élevé est celui des 15-19 ans alors que le plus bas taux est celui des 85 ans et plus. Les écarts observés sont aussi entre les sexes. Plus on avance en âge plus le taux baisse quel que soit le sexe. Les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Et cette supériorité du taux d'alphabétisation des hommes va du simple entre 15-19 ans, au double aux âges 20-24 ans, puis au triple à partir de 35 ans. Ce schéma d'évolution du taux selon le sexe montre que les inégalités entre sexe se réduisent au cours du temps.

Tableau 4.5 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	37,1	23,6	30,7
20-24	31,0	15,7	22,8
25-29	28,8	11,9	19,3
30-34	28,9	8,9	17,2
35-39	20,0	6,2	11,7
40-44	14,8	4,3	8,5
45-49	11,9	3,6	7,0
50-54	11,7	4,1	7,4
55-59	9,1	2,6	5,5
60-64	7,3	2,1	4,4
65-69	5,3	1,1	3,1
70-74	3,4	0,6	1,9
75-79	2,8	0,5	1,5
80-84	2,5	0,2	1,1
85 et plus	2,3	0,2	1,0
Ensemble	23,5	9,9	16,0

Les courbes des taux d'alphabétisation sont décroissantes. Elles confirment les niveaux élevés aux jeunes générations puis des taux continuellement décroissant jusqu'aux anciennes générations.

Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges



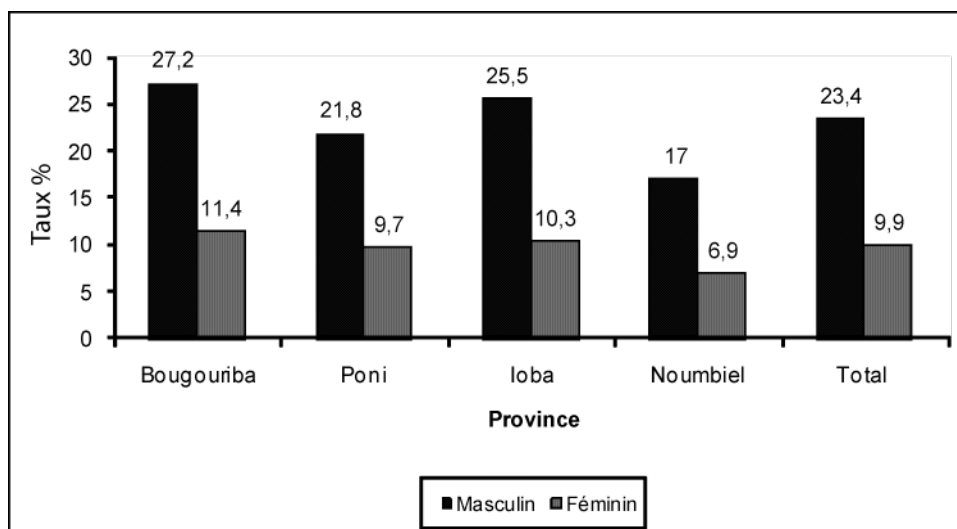
4.2.2- Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

L'analyse du taux d'alphabétisation au niveau provincial permet de voir les disparités à un niveau plus fin de la région. En effet, le niveau d'alphabétisation se situe à 15,9% pour l'ensemble des provinces. La province de la Bougouriba est la plus alphabétisée (18,6%) suivi du loba avec 17,3%, puis du Poni avec 15,0% et enfin du Noubiel avec 11,4%. Dans toutes les provinces, il y a un écart entre sexe et avec un taux d'alphabétisation des hommes 2 fois supérieur à celui des femmes.

Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province de résidence en 2006	Masculin	Féminin	Ensemble
Bougouriba	27,2	11,4	18,6
Poni	21,8	9,7	15,0
loba	25,5	10,3	17,3
Noubiel	17,0	6,9	11,4
Ensemble	23,4	9,9	15,9

Le graphique ci-dessous met en évidence la supériorité du taux d'alphabétisation des hommes sur les femmes. Le taux d'alphabétisation des femmes est très faible dans toutes les provinces.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par province et selon le sexe

4.3- FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire est saisie pour l'année scolaire 2005/2006 pour la population âgée de 3 à 29 ans.

4.3.1- Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée des 3-29 ans représente 27,1%. Il y a donc près de 70% de personnes du même groupe d'âges qui ne sont pas scolarisé. En examinant le tableau 4.7, les proportions des enfants n'ayant jamais fréquenté sont plus importantes que ceux qui fréquentent ou ayant fréquenté mais cet effectif diminue au fur et à mesure que l'âge augmente en passant de 9,1% à 3 ans à 5,6% à l'âge de 7 ans qui est l'âge officiel d'entrée à l'école au Burkina Faso. Ceci montre que la scolarisation n'est pas accessible à tous les enfants au Burkina. Aussi, les rapports de masculinité montrent que malgré cette faiblesse de scolarisation, la scolarisation est en défaveur des filles. À partir de 16 ans, la situation est accentuée avec une forte demande de femme pour d'autres choses dont le régime matrimonial. Le nombre de fille qui n'a jamais fréquenté devient supérieur à celui des garçons ce qui présente une forte proportion des rapports de masculinités à ces âges.

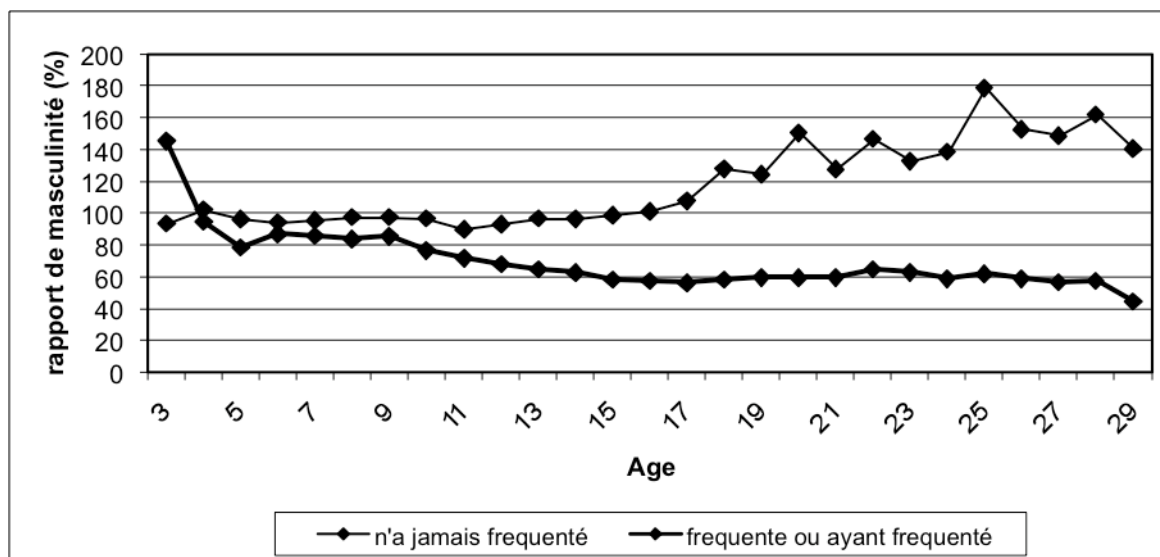
La proportion des scolarisés présente une allure plus ou moins régulière avec des pics à certains âges. Elle est faible à 3 ans (0,6%), augmente régulièrement jusqu'aux âges 11 ans à 81,6%. puis présente des niveaux irréguliers aux autres âges.

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3 à 29 ans selon le statut scolaire

Age	Non, n'a jamais fréquenté		Fréquenté ou ayant fréquenté		
	Proportion	Rapport de masculinité	Proportion	Rapport de masculinité	Proportion des scolarisés
3	9,1	93,7	0,1	145,6	0,6
4	8,1	102,6	0,3	94,8	1,2
5	7,6	96,3	0,9	79,0	4,8
6	7,5	94,4	4,2	87,2	22,4
7	5,6	95,5	8,2	86,1	58,0
8	5,1	97,7	9,3	83,9	72,1
9	4,2	97,4	8,3	85,7	78,1
10	4,7	96,6	8,3	76,8	70,1
11	3,2	89,8	6,3	72,1	81,6
12	4,1	93,0	6,7	68,4	66,3
13	3,3	96,8	5,8	65,1	70,2
14	3,3	96,5	5,2	63,0	63,4
15	3,5	98,6	4,4	58,6	48,8
16	3,2	101,1	4,4	57,9	52,6
17	2,7	107,7	3,4	56,4	48,3
18	2,8	127,9	3,4	58,7	41,3
19	2,1	124,5	2,8	60,0	46,7
20	3,0	150,6	2,7	59,8	27,9
21	1,8	127,7	2,1	60,0	38,3
22	2,1	147,0	1,9	65,2	28,1
23	1,9	132,7	1,9	63,1	31,8
24	1,8	138,8	1,6	59,1	29,7
25	2,3	178,9	1,7	62,2	20,5
26	2,1	152,8	1,7	59,1	23,8
27	1,8	148,7	1,4	57,1	25,2
28	1,9	162,3	1,5	58,0	23,6
29	1,3	140,7	1,3	44,7	32,1
Total	100,0	108,8	100,0	70,0	37,2

Le graphique 4.4 met en évidence ces variations de la courbe des rapports de masculinité de ceux qui fréquentent actuellement et de ceux qui n'ont jamais fréquenté. Les rapports de masculinité montrent la supériorité des hommes sur les femmes tant de ceux qui fréquentent comme de ceux qui n'ont jamais fréquenté.

Graphique 4.4 : Courbe des rapports de masculinité de la population de 3 à 29 ans selon le statut scolaire



4.3.2- Niveau d'étude atteint

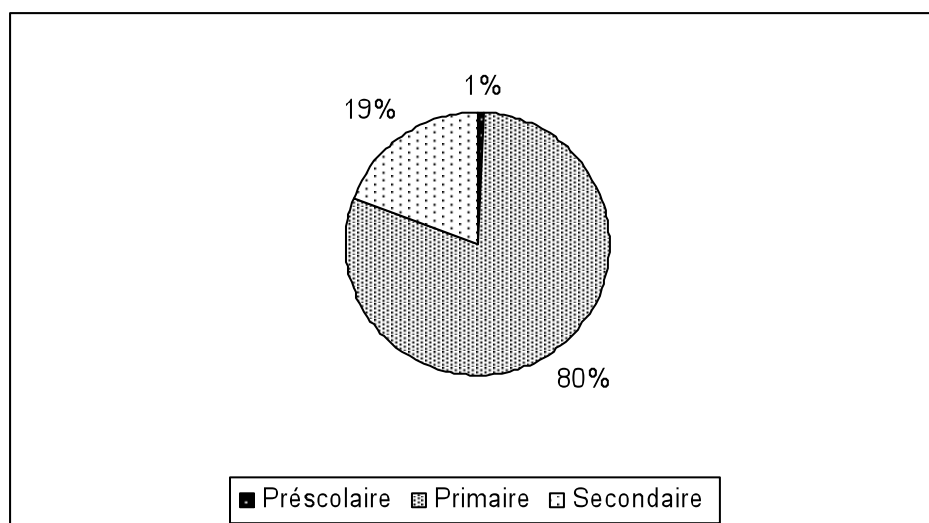
Le tableau 4.8 met en évidence les niveaux d'instructions atteints de la population de 3-29 ans. Il ressort de ce tableau que les filles sont plus représentées que les garçons au niveau préscolaire et primaire. Cependant au secondaire et au supérieur c'est la situation inverse qui est constatée. Les garçons sont plus représentés que les filles.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3 à 29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/M	Rapport de masculinité
Préscolaire	0,6	0,8	0,7	1,0	98,4
Primaire	76,7	83,5	79,6	0,8	125,5
Secondaire	22,2	15,5	19,4	0,5	195,4
Supérieur	0,4	0,2	0,3	0,3	334,0
ND	0,0	0,0	0,0	1,5	66,7
Total	100,0	100,0	100,0	0,7	136,5

L'examen du graphique ci-dessous montre que dans la région du Sud Ouest, c'est le primaire qui regorge beaucoup d'élève. Il représente à lui seul 80% des élèves de la région. Le secondaire représente 19% des effectifs des élèves tandis que le préscolaire est encore embryonnaire et les effectifs sont très faibles (0,7%).

Graphique 4.5 : Proportion des 3 à 29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'étude atteint



4.3.3- Scolarisation au primaire

4.3.3.1- Population scolarisable et population scolaire au primaire

La population scolaire du primaire pendant le RGPH-2006 est constituée par l'ensemble des enfants âgés de 7-12 ans. Dans la région, elle est constituée de 116 219 enfants dont 53% de garçons. La population scolarisée est également constituée de 44 412 élèves dont 124 garçons pour 100 filles. En considérant chaque année d'âge donnée, seulement moins de la moitié des enfants sont scolarisés dans cette région. Des efforts restent à faire pour atteindre l'éducation pour tous dans cette région.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et scolaire

Age	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolarisée (7-12 ans)			
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
7	11 817	10 866	22 683	108,8	4 459	3 839	8 298	116,2
8	11 784	10 799	22 583	109,1	4 874	4 134	9 008	117,9
9	9 989	9 211	19 200	108,4	4 256	3 665	7 921	116,1
10	10 872	9 566	20 438	113,7	4 300	3 363	7 663	127,9
11	7 868	6 406	14 274	122,8	3 305	2 418	5 723	136,7
12	9 335	7 706	17 041	121,1	3 410	2 389	5 799	142,7
Total	61 665	54 554	116 219	113,0	24 604	19 808	44 412	124,2

4.3.3.2- Niveau de la scolarisation au primaire

Dans cette section le niveau de scolarisation au primaire est appréhendé à travers le taux brut et net de scolarisation au niveau de la région d'une part et des quatre (4) provinces que compte la région d'autre part.

a) Taux de scolarisation de la région Sud Ouest

Le taux brut de scolarisation au niveau de la région est estimé à 48,7% selon les données du RGPH-2006 et est en dessous de la moyenne nationale qui est de 63,3% toujours selon les données du RGPH-2006. Les filles sont défavorisées par rapport aux garçons en matière de scolarisation soit respectivement 46,0% et 51,1%. Le taux net est très faible et s'établit à 37,7% au niveau de la région selon les données du RGPH-2006. C'est pour dire que beaucoup d'enfants sont envoyés à l'école mais moins de 50% terminent leur l'année scolaire.

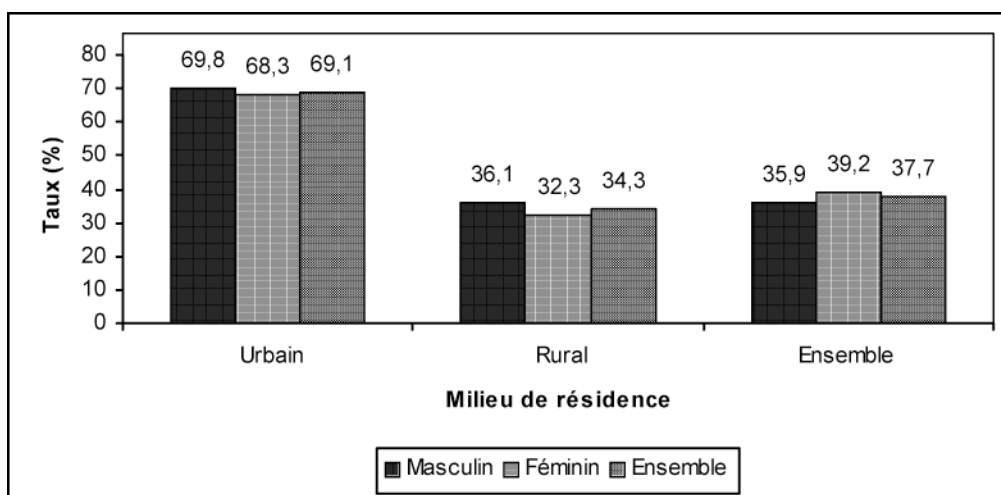
Tableau 4.10 : Taux de scolarisation selon le milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	TBS (7-12 ans)			TNS (7-12 ans)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	94,3	92,0	93,1	69,8	68,3	69,1
Rural	46,6	40,9	44,0	36,1	32,3	34,3
Ensemble	51,1	46,0	48,7	35,9	39,2	37,7

Selon le milieu de résidence, l'espace urbain reste favorable à la scolarisation tant pour les garçons que pour les filles. L'écart entre garçons et filles n'est pas élevé en milieu urbain comme l'indique le TNS et le TBS qui se situe au même niveau. On observe un écart de 10 points entre le TBS et TNS en milieu rural.

Le graphique ci-dessous montre que le taux net de scolarisation exprimé selon l'âge et le sexe évolue dans le même sens. Le TNS est faible et n'atteint pas 40% quel que soit le sexe considéré.

Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe



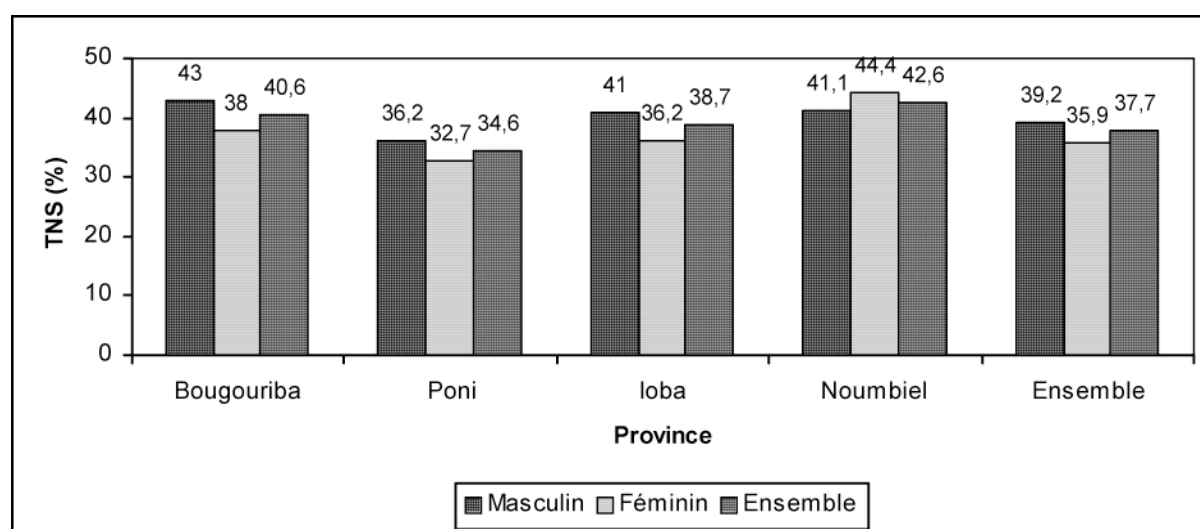
b) Taux de scolarisation par province

L'examen du tableau ci-dessous montre que dans l'ensemble, le taux de scolarisation dans toutes les provinces atteint les 3 quarts de la population scolarisable en 2006. La province la moins scolarisée est la province du Poni (45,0%) et la région la plus scolarisée est celle du Noubiel (54,4%). Les différents taux des provinces révèlent que les filles sont défavorisées en matière de scolarisation par rapport aux garçons.

Tableau 4.11 : Répartition des TBS et TNS au primaire par province

Province	TBS (7-12 ans)				TNS (7-12 ans)			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/H	Masculin	Féminin	Ensemble	F/H
Bougouriba	56,8	48,6	52,9	0,8	43,0	38,0	40,6	0,8
Poni	47,4	42,3	45,0	0,8	36,2	32,7	34,6	0,8
Ioba	53	45,9	49,6	0,8	41,0	36,2	38,7	0,8
Noumbiel	52,6	56,5	54,4	0,9	41,1	44,4	42,6	0,9
ensemble	51,1	46,0	48,7	0,8	39,2	35,9	37,7	0,8

Si le taux brut est assez élevé dans toutes les provinces, le TNS reste faible. Aucune des provinces de la région n'a un TNS atteignant 50%. La province du Poni enregistre le TNS de plus bas (34,6%).

Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par province et par sexe

4.3.7- Scolarisation au secondaire

4.3.7.1- Population scolarisable et population scolarisée au secondaire

La population scolarisable concerne les personnes âgées de 13-19 ans. Mais pour une raison ou une autre, certaines personnes sont en avance ou en retard dans leur cursus scolaire.

4.3.7.2- Niveau de scolarisation au secondaire

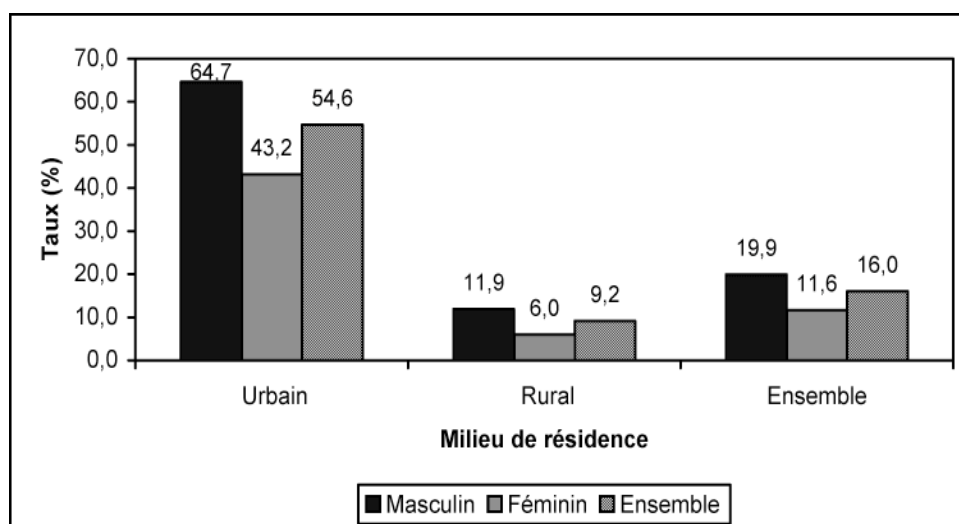
a) Taux de scolarisation de la région

Le taux de scolarisation dans la région est faible car on y compte 10 694 inscrits dans les établissements secondaires sur un total de 85 995 personnes ayant un âge compris entre 13 et 19 ans. Cet effectif représente seulement 12,4% des jeunes qui fréquentent un établissement secondaire. Du fait du faible niveau d'urbanisation de la région, la composante jeune qui fréquente est essentiellement rurale c'est-à-dire que la plupart de ces jeunes fréquentent un établissement se situant dans les communes rurales. En revanche, le rural compte plus de jeunes de ce groupe d'âges que le milieu urbain.

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et scolaire selon le milieu de résidence et par sexe

Age	Population scolarisable (13-19 ans)				Population scolarisée au secondaire (13-19 ans)			
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
13	7 797	6 419	14 216	121,5	670	361	1 031	185,6
14	7 507	6 152	13 659	122,0	1 112	611	1 723	182,0
15	7 443	6 213	13 656	119,8	1 162	576	1 738	201,7
16	7 050	5 909	12 959	119,3	1 307	709	2 016	184,3
17	5 686	4 992	10 678	113,9	1 029	481	1 510	213,9
18	5 874	5 996	11 870	98,0	1 027	499	1 526	205,8
19	4 504	4 453	8 957	101,1	774	356	1 130	217,4
Total	45 861	40 134	85 995	114,3	7 081	3 593	10 674	197,1

L'examen du graphique ci-dessous montre que l'espace urbain est surtout favorable à la scolarisation. Aussi, les filles sont-elles défavorisées par rapport aux garçons. En effet, le TBS des hommes atteint 64,7% contre 43,2% pour les filles en milieu urbain. En milieu rural, il est de 11,9% de garçons contre 6,0%. Dans l'ensemble de la région, le taux brut est 9,2% seulement des jeunes fréquentent un établissement secondaire.

Graphique 4.8 : TBS de scolarisation au secondaire par milieu de résidence et par sexe

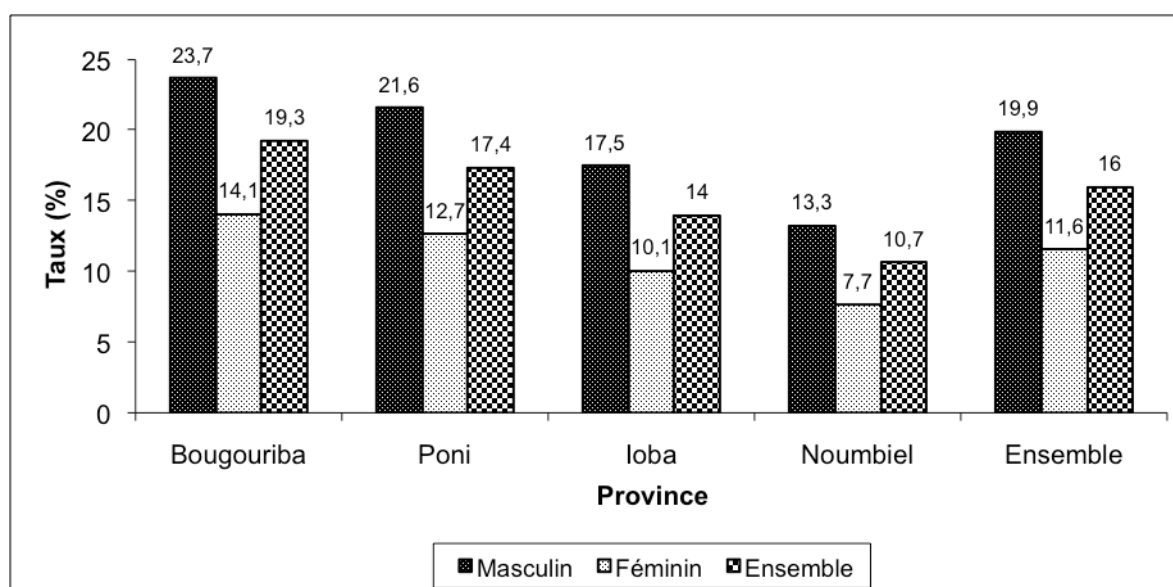
b) Taux de scolarisation par province

La population scolaire au secondaire ayant l'âge officiel d'être au secondaire est très faible selon le tableau ci-dessous. Si le taux brut de scolarisation au primaire est faible, il est encore plus au niveau secondaire. Il s'établit à 16,0% dont 19,3% pour la Bougouriba, 17,4% pour le Poni, 14,0% pour le Ioba et 10,7% pour le Nounbiel. Cette logique suit le niveau d'urbanisation de la région. Et ceci confirme que le niveau de scolarisation est différencié par l'urbanisation.

Tableau 4.13 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Province	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bougouriba	68,2	48,7	59,3	10,5	4,2	7,6	23,7	14,1	19,3
Poni	77,8	51,5	65,4	12,3	6,2	9,4	21,6	12,7	17,4
Ioba	53,4	33,5	43,5	13,4	7,1	10,4	17,5	10,1	14,0
Noumbiel	36,2	22,1	30,2	7,4	4,4	6,0	13,3	7,7	10,7
Total	64,7	43,2	54,6	11,9	6,0	9,2	19,9	11,6	16,0

L'examen du graphique ci-dessous montre que le TBS au secondaire est très faible quel que soit le la province et le milieu rural et quel que soit le sexe. Les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes. La province du Noumbiel enregistre le plus faible taux de scolarisation secondaire quelque soit le milieu de résidence.

Graphique 4.9 : TBS de scolarisation par province et par sexe

4.3.8- Scolarisation au supérieur

Il n'existe pas d'université dans la région du Sud Ouest car aucune des quatre provinces n'abrite une université nationale ou privée. Mais le potentiel de la population scolarisable est de 83 285. Les effectifs des étudiants observés sont faibles observés. Ces étudiants viennent du fait que se ont probablement des étudiants qui suivent des cours à distance ou en vacances dans les différentes provinces de la région pendant le recensement. Le tableau 4.12 indique néanmoins 206 étudiants.

Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et scolaire du supérieur par âge et par sexe

Age	Population scolarisable (20'29 ans)			Population scolaire 20-29 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	5 693	7 008	12 701	3	0	3
21	3 693	3 832	7 525	5	3	8
22	3 896	4 790	8 686	16	0	16
23	3 690	4 102	7 792	12	13	25
24	3 353	3 833	7 186	25	13	38
25	4 041	5 997	10 038	27	13	40
26	3 869	4 907	8 776	27	1	28
27	3 212	3 950	7 162	14	2	16
28	3 405	4 522	7 927	15	0	15
29	2 649	2 843	5 492	16	1	17
Total	37 501	45 784	83 285	160	46	206

L'appréciation du potentiel des étudiants reste faible et représente 33 étudiants pour 100 000 habitants. Ce nombre varie d'une province à une autre et par sexe.

Tableau 4.15 : Nombre d'étudiant pour 100 000 habitants selon la région, province

Province	Nombre d'étudiant pour 100000		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bougouriba	28	12	20
Poni	83	25	53
Ioba	40	6	22
Noumbiel	20	0	10
Total	53	14	33

Conclusion

L'analyse de ce chapitre met la lumière sur le niveau de la scolarisation, le niveau d'instruction et d'alphabétisation de la population du sud ouest souvent considéré comme meilleur par rapport au reste du pays.

Sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus 16 personnes sur 100 seulement savent lire et écrire dans une langue quelconque. Ce niveau ne semble pas meilleur et jugé même très faible car il est en dessous du niveau national qui se situe autour de 25% selon le RGPH-2006. Au niveau province, le niveau se situe à 18,6% pour la province de la Bougouriba, 17,3% pour le Ioba, 15,0% pour le Poni et enfin 11,4% pour le Noumbiel.

S'agissant de la scolarisation au primaire, le TBS est de 48,7% et le TNS 37,7%. Cependant le taux de scolarisation au secondaire est faible et n'est que 16,0% de jeunes qui fréquentent un établissement. Les filles sont défavorisées par rapport aux garçons.

En somme, la scolarisation pour tous reste un défi tant au sud ouest comme dans le reste du pays. Malgré les efforts réalisés il reste encore beaucoup à faire afin que tous les enfants aillent à l'école. Cependant l'espoir est permis des performances réalisées.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

➤ *Collecte des données*

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante :

« Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? » Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

➤ *Définition des concepts*

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Mariage : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (é) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (é) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 – POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

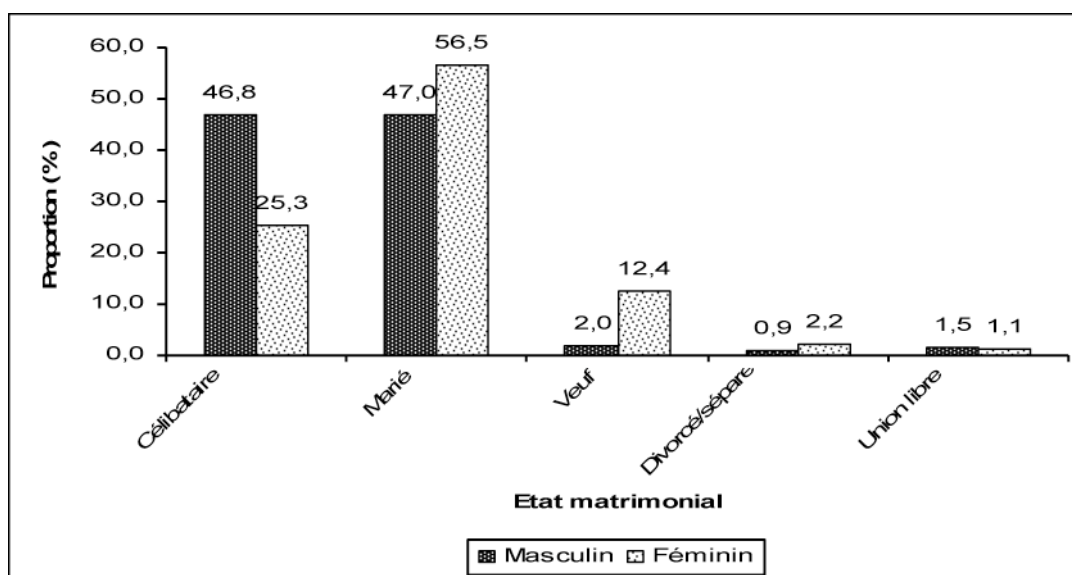
5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région du Sud Ouest que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (52,1 %) déclare être mariée contre environ 35,2 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 7,6 % ; 1,6 % et 1,3 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont légèrement moins représentés (46,8 %) que les mariés (47,0 %) tandis que dans la population féminine plus de la moitié des femmes est mariée (56,5 %) contre 25,3 % de célibataires. Il existe moins de veufs (2,0 %) et de divorcés (0,9 %) que de veuves (12,4 %) et de divorcées (2,2 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (1,5 %) que de femmes en union libre (1,1 %) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions	Effectif	Proportions
Célibataire	80 073	46,8	50 749	25,3	130 822	35,2
Marié	80 513	47,0	113 506	56,5	194 019	52,1
Veuf	3 370	2,0	24 864	12,4	28 234	7,6
Divorcé/séparé	1 625	0,9	4 425	2,2	6 050	1,6
Union libre	2 497	1,5	2 220	1,1	4 717	1,3
Total	171 231	100,0	200 823	100,0	372 054	100,0

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (46,8 %) qu'en milieu rural (33,5 %) alors que les mariés représentent 53,8 % en milieu rural contre 40,9 % en milieu urbain. Les veufs/veuves sont très légèrement plus représentés en milieu rural (7,8 %) qu'en milieu urbain (6,5 %). Les divorcés/séparés sont moins présente en milieu urbain 1,5 % qu'en milieu rural. 1,6 % Cependant les unions libres sont plus présentes en milieu urbain avec 2,8 % contre 1,0 % en milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Célibataire	46,8	33,5	35,2
Marié	40,9	53,8	52,1
Veuf	6,5	7,8	7,6
Divorcé/séparé	1,5	1,6	1,6
Union libre	2,8	1,0	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 69,7 % sont célibataires, 15,2 % vivent en union libre, 4,7 % sont mariés, 3,9 % sont divorcés et 0,6 % sont veufs ou veuves.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (43,2 %), les mariés (25,0 %), les divorcés (22,6 %), les célibataires (22,3 %), et les veufs (2,9 %).

Pour ce qui est des générations 30-39 ans et 40-49 ans, les divorcés sont plus importants numériquement par rapport aux autres statuts et autres générations. En effet, les divorcés représentent respectivement 28,2 % et 21,9 % pour ces générations contre 26,6 % et 20,4 % de mariés, 9,1 % et 17,3 % de veufs, 26,2 % et 8,3 % d'unions libres.

Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. Cependant la répartition par sexe et par âge selon l'état matrimonial présente quelques spécificités. Dans la génération 12-19 ans, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération. Concernant la génération 20-29 ans, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires, les veufs et les unions libres.

S'agissant des générations 30-39 les célibataires et les unions libres sont plus représentés chez les hommes contre une représentation plus élevée chez les femmes en marié, veuf et divorcé. Dans la génération 40-49 ans, es mariés, les divorcés et les unions libres sont plus représentés chez les hommes que chez les femmes où seuls les célibataires sont

importants. Pour les générations après 50 ans on rencontre globalement plus d'hommes que de femmes ceci quelque soit le statut matrimonial considéré (Tableau 5.3).

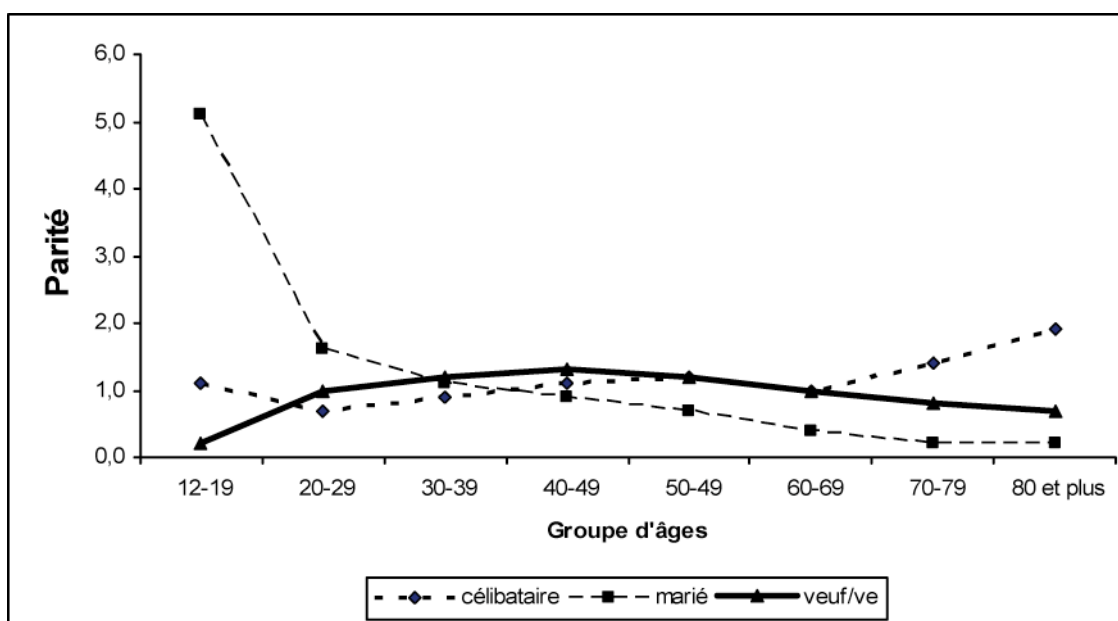
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre		
	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.
12-19	66,1	75,4	69,7	1,4	7,0	4,7	1,9	0,5	0,6	2,3	4,4	3,9	5,7	25,9	15,2
20-29	25,8	16,8	22,3	18,7	29,5	25,0	2,9	2,9	2,9	13,5	26,0	22,6	41,9	44,6	43,2
30-39	5,0	4,2	4,7	25,6	27,3	26,6	7,5	9,3	9,1	26,6	28,7	28,2	32,5	19,1	26,2
40-49	1,5	1,7	1,6	21,6	19,5	20,4	14,0	17,7	17,3	24,8	20,9	21,9	10,7	5,7	8,3
50-59	0,7	0,8	0,8	16,2	10,6	12,9	19,4	23,1	22,6	17,1	11,5	13,0	4,7	2,2	3,5
60-69	0,4	0,5	0,5	11,3	4,5	7,3	25,6	25,2	25,2	10,2	6,0	7,1	3,1	1,4	2,3
70-79	0,2	0,2	0,2	4,1	0,9	2,2	19,0	14,5	15,1	4,2	1,6	2,3	0,9	0,4	0,7
80 et +	0,1	0,1	0,1	1,0	0,2	0,5	9,3	6,2	6,5	1,0	0,5	0,6	0,2	0,3	0,2
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,5	0,6	0,6	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Masc= masculin ; Fém= féminin ; T= total

Le graphique 5.2, montre que la parité diminue au fur et à mesure que l'âge augmente chez les mariés. Elle évolue en dent de scie chez les célibataires. Elle est en forme de voûte chez les veufs/veuves.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial



5.1.4 - Etat matrimonial par province

Dans la Bougouriba, chez les hommes, les célibataires sont les plus représentés avec 47,7 % contre 46,2 % pour les mariés. Les veufs, les unions libres et les divorcés sont faiblement représentés. Dans la population féminine, les mariées sont plus représentées avec 56,3 % contre 25,5 % de célibataires. Ensuite viennent dans une moindre mesure, les veuves (12,6 %), les divorcées (2,3 %) et les unions libres (1,0 %).

C'est la même tendance dans le Poni avec respectivement chez les hommes 50,5% de célibataires, 42,6% de marié, 2,0% de veufs, 0,9% de divorcés, et 2,1% en union libre. En revanche dans le loba et le Noubiel, c'est chez les hommes, que les mariés sont plus représentés respectivement 51,9 % et 50,4% contre 42,7 % et 43,2% pour les célibataires. Les veufs représentent 1,9 % et 2,1%, contre 0,9% et 1,2% des divorcés et les unions libres représentent 0,5 % 1,8%. Chez les femmes de la Bougouriba et du Poni, les mariées sont également les plus représentées avec 56,3 % et 52,8% contre 25,5 % et 27,9% pour les célibataires. Les veuves représentent 12,6% et 12,5% contre 2,3% et 2,7% de divorcées et les unions libres représentent respectivement 1,0% et 1,7%. Pour le loba et le Noubiel les femmes célibataires représentent respectivement 23,5% et 19,8% contre 59,3% et 63,7% de mariées. Les veuves représentent 12,6% et 10,7% contre 1,4% et 2,2% de divorcées. Celles qui sont en unions libres sont 0,3% et 1,6%.(Tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province résidence 2006	Sexe	Célibataire	Marié	Veuf/Ve	Divorcé	Union Libre	Total
Bougouriba	Masculin	47,7	46,2	1,9	0,9	1,6	100,0
	Féminin	25,5	56,3	12,6	2,3	1,0	100,0
Poni	Masculin	50,5	42,6	2,0	0,9	2,1	100,0
	Féminin	27,9	52,8	12,5	2,7	1,7	100,0
loba	Masculin	42,7	51,9	1,9	0,9	0,5	100,0
	Féminin	23,5	59,3	12,6	1,4	0,3	100,0
Noubiel	Masculin	43,2	50,4	2,1	1,2	1,8	100,0
	Féminin	19,8	63,7	10,7	2,2	1,6	100,0
Total	Masculin	46,8	47,0	2,0	0,9	1,5	100,0
	Féminin	25,3	56,5	12,4	2,2	1,1	100,0

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région du Sud ouest, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 26,8 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 23 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 54 ans. Au delà de 55 ans il n'y a plus de célibataires. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes, car elle tend vers 1.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	C(x)	m(x, x+5)	n(x, x+5)
15	1000	292	292,3
20	708	344	486,1
25	364	175	480,1
30	189	81	429,7
35	108	36	338,1
40	71	22	311,9
45	49	7	135,0
50	42	6	145,2
55	36	-	-
Age moyen	26,8	-	-
Age médian	23	-	-
Célibat définitif	3,6	-	-
Intensité	0,96	-	-

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la Région du Sud Ouest est caractérisée par un retard d'entrée en union. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 20,1 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 17 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays).

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	C(x)	m(x, x+5)	n(x, x+5)
12	1000	324	324,4
15	676	422	624,2
20	254	140	550,5
25	114	47	409,5
30	67	22	331,0
35	45	-	-
Age moyen	20,1	-	-
Age médian	17	-	-
Célibat définitif	4,5	-	-
Intensité	0,95	-	-

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la Région du Sud Ouest a montré que dans la population de 12 ans et plus, les célibataires représentent 25,3 % contre 56,5 % de mariés, 12,4 % de veufs, 2,2 % de divorcés/séparés et 1,1 % d'unions libres.

L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 26,8 ans contre 20,1 ans chez les femmes.

Le célibat définitif est beaucoup tard chez les hommes que chez les femmes. Cela pourrait s'expliquer par le phénomène de ménopause.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique. Les activités exercées dans cette région seront appréhendées dans cette section.

➤ Collecte des données

Pendant le RGPH-2006, quatre questions ont été posées aux enquêtés pour collecter les informations sur l'activité économique.

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ? »
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ? »
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? »
- « Que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ? »

Ce sont les réponses données de ces questions qui seront examinés ici.

➤ Définition des concepts

L'encadré ci-dessous permet de connaître quelques définitions sur lesquelles se sont basées les agents recenseurs pour collecter les données sur les activités économiques. Cet encadré permettra aussi de mieux comprendre le contenu de ce chapitre.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH-2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs. On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « chômeurs » ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « population en quête 1^{er} emploi ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

- **Employeur, Patron :** c'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

- **Indépendant :** c'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

- **Salarié, Employé :** c'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

- **Apprenti** : c'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

- **Aide familial** : c'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1- POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Pour une population donnée, le statut d'activité distingue la population active d'une part et la population inactive d'autre part. La population active se compose de celle qui est en activité d'une part et de celle qui est au chômage d'autre part. La population au chômage se compose de celle ayant déjà travaillé et de celle qui est en quête de leur premier emploi. Les inactifs sont composés de retraités, d'élèves et étudiants, de rentiers, les oisifs et les femmes au foyer.

Le RGPH-2006 a posé des questions aux personnes âgées de 5 ans et plus sur l'activité économique afin de pouvoir saisir l'activité des enfants. Ainsi, population de 5 ans et plus dans la région est de 515 205 résidents dont 279 567 occupés et 3 526 chômeurs et 230 119 inactifs. Parmi cette population inactive, les élèves/étudiants (29,9%) et les femmes au foyer (36,1%) constitue la plus grande majorité de cette population.

6.1.1- Population active

La population active du Sud Ouest est composée de 283 093 personnes résidents composée de 162 766 hommes et de 120 327 femmes soit 57,5% hommes et 42,5% de femmes.

6.1.1.1- Actifs de 5-14 ans

L'examen du tableau ci-dessous montre que 17,2% des enfants de 5-14 ans sont en activité alors qu'ils devraient être à l'école. L'importance de cette catégorie de population montre bien l'ampleur du travail des enfants dans cette région. Le phénomène est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 19,1% contre 4,3% et plus accentué chez les garçons que les filles soient 27,5% contre 12,5% en milieu rural et 6,0% contre 2,6% en milieu urbain.

Tableau 6.1 Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
Urbain	5-14	6,0	2,6	4,3
	15-64	70,5	40,6	55,3
	15 et plus	73,1	41,9	57,2
Rural	5-14	27,5	12,5	19,1
	15-64	83,1	54,7	67,3
	15 et plus+	88,8	57,1	71,1
Ensemble	5-14	24,4	11,3	17,2
	15-64	81,3	53,0	65,7
	15 et plus +	86,6	55,3	69,3

6.1.1.2- Actifs de 15 ans ou plus

Le tableau 6.1 met en évidence l'occupation ou non des adultes (personnes âgées de 15 ans et plus) dans la région. 69,3% des 15 ans et plus sont occupés avec une forte représentation des hommes soit 86,6% d'hommes occupés contre 55,3% de femmes occupées. Aussi, les personnes sont plus occupées en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement de 71,1% contre 57,2%.

6.1.2- Population inactive

La population inactive compte 230 119 résidents et comprend 82 462 hommes et 147 657 femmes soit 64,2% de femmes et 35,8% d'hommes. L'inactivité concerne plus de femmes que d'hommes. Ceci est peut être dû au fait que les travaux domestiques des femmes ne sont pas souvent reconnus car difficiles à quantifier et non classée.

6.1.2.1- Inactifs de 5-14 ans

Dans la région du sud ouest 82,8% d'enfants de moins de 15 ans sont inactives. Les inactifs de cette catégorie est plus représentés en milieu urbain (95,7%) qu'en milieu rural (80,9%). Les proportions de filles inactives sont plus élevées que les garçons soient respectivement (97,4 contre 94,0) en milieu urbain et (87,5% contre 92,5%) en milieu rural. Ces chiffres traduisent bien une certaine réalité car les enfants de 5-14 doivent être à l'école ou ailleurs et non dans les champs ou dans les rues en train de faire des activités d'adultes.

6.1.2.2- Inactifs de 15 ans ou plus

Les inactifs des 15 ans et plus ne concernent qu'un tiers de cette tranche d'âge avec 30,7% de sa population dont 28,9% en milieu rural et 42,8% en milieu urbain. Les femmes sont plus représentés que les hommes avec une très grange proportion de femmes (44,7%) que d'hommes (13,4% seulement). En milieu rural, on y compte 11 hommes inactifs contre 43 femmes tandis qu'en milieu urbain on y compte 27 hommes contre 58 femmes.

6.1.3- Structure par âge et sexe des populations active et inactive de 15 ans ou plus

Le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus est de 69,8%. Ce taux d'activité augmente avec l'âge passant de 59,0% à partir de 15-19 ans, puis 74,8% à 25-29 ans pour atteindre 77,2% aux âges 40-44 ans, puis le taux amorce une baisse à partir de 55-59 ans pour atteindre 33,0% à 75 ans et plus. A 75 ans et plus un tiers de la population est toujours en activité. Ceci est dû au fait que la majeure partie de la population est rurale et l'activité économique ne s'arrête pas en milieu rural tant que les personnes âgées disposent toujours de la force pour travailler.

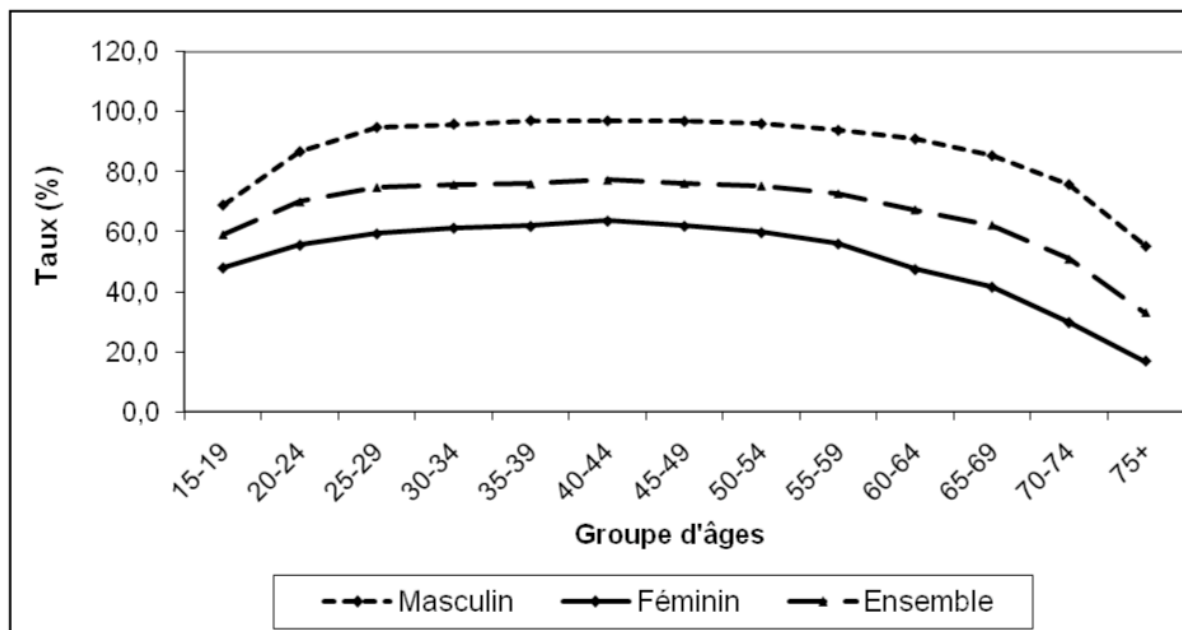
Le taux de chômage de la région se situe à 1,2%. Ce taux est plus élevé aux âges 15-19 ans pour lequel il atteint 2,3%. Le chômage touche beaucoup plus les hommes que les femmes quel que soit l'âge.

Il est à noter que ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Tableau 6.2 : Taux d'activités et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Age	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	68,9	48,0	59,0	2,4	2,0	2,3
20-24	86,7	55,6	70,0	2,8	1,5	2,2
25-29	94,7	59,4	74,8	2,0	1,1	1,6
30-34	95,8	61,4	75,8	1,2	0,6	0,9
35-39	97,0	61,9	76,0	0,8	0,5	0,7
40-44	96,9	63,7	77,2	0,6	0,2	0,4
45-49	96,8	62,0	76,1	0,4	0,3	0,4
50-54	95,9	59,8	75,3	0,5	0,3	0,4
55-59	93,7	56,0	72,7	0,2	0,3	0,2
60-64	90,9	47,5	67,4	0,4	0,3	0,3
65-69	85,3	41,6	62,2	0,2	0,6	0,3
70-74	75,7	29,7	50,9	0,3	1,0	0,6
75+	55,2	16,9	33,0	0,2	1,1	0,5
Total	87,2	55,6	69,8	1,4	0,9	1,2

Le graphique ci-dessous traduit un niveau faible du taux d'activité des femmes qui se situe en dessous de l'ensemble régional. L'allure de la courbe du taux d'activité des femmes et de celle des hommes a la même allure. Cependant, le taux d'activité des femmes se situe en dessous de celles hommes quel que soit l'âge.

Graphique 6.1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges selon le sexe

6.2- POPULATION OCCUPEE

La population occupée comprend les actifs occupés et les actifs inoccupés. La population occupée est de 223 539 dont 124 903 hommes et 98 635 femmes soit respectivement 54,9% et 44,1% tandis que les actifs inoccupés comprennent 2630 dont 1782 d'hommes et 848 femmes soient respectivement 67,8% et 32,2%.

6.2.1- Actifs et profession

Les 223 539 personnes occupées se répartissent dans diverses professions. Ils sont en majorité des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs car ils constituent 72,1% de l'ensemble des actifs. Ensuite, on a les artisans et ouvriers qui constituent 16,1% de l'ensemble des actifs. Le personnel de service et de vendeur vient en troisième position avec 7,2% de l'ensemble et en cinquième position, les professions intermédiaires avec 1,1% seulement. Les autres catégories sont en nombre négligeable au sein des activités menées au Sud Ouest.

Le groupe des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, artisans et ouvriers constituent 88% de l'ensemble des activités menées par les actifs occupés de la région. Ceci traduit le niveau général de la population qui est en majorité rurale.

Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs (15-64 ans) par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs chômeurs			Total actifs
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,5	0,1	0,3	0,2	0,4	0,2	0,3
Professions intermédiaires	1,7	0,4	1,1	0,3	0,2	0,3	1,1
Cadres subalternes de l'administration	0,5	0,3	0,4	0,5	0,0	0,3	0,4
Personnel de services et vendeur	4,2	11,1	7,3	2,7	5,4	3,6	7,2
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	84,5	58,3	72,8	16,7	10,1	14,6	72,1
Artisanats, ouvriers	6,6	28,2	16,2	2,7	14,7	6,5	16,1
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,4	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2	0,4
Autres métiers et professions	0,9	0,2	0,6	0,3	1,2	0,6	0,6
Sans profession, profession non précisée	0,7	1,0	0,9	76,3	67,8	73,6	1,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

6.2.2- Occupation et secteur d'activité

L'occupation des actifs de la région obéit au schéma national. Le secteur d'activité le plus représenté est évidemment le secteur primaire qui regroupe 75,4% de l'ensemble des actifs. Il est suivi par le secteur secondaire qui lui, représente 13,5% des actifs et enfin le secteur tertiaire qui représente 11,1% des actifs de la région. Aussi, dans le secteur primaire les activités qui sont les plus représentés sont l'agriculture, l'élevage et la pêche, tandis que le secteur secondaire est occupé en majorité par l'artisanat et le travail ouvrier et le secteur tertiaire, les services et commerce.

Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés (15-64 ans) par profession selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,0	0,3	0,3
Professions intermédiaires	0,0	0,0	1,1	1,1
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,0	0,3	0,4
Personnel de services et vendeur	0,1	0,2	7,0	7,3
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	73,3	0,0	0,1	73,5
Artisanats, ouvriers	1,9	13,0	1,4	16,3
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,3	0,3
Autres métiers et professions	0,0	0,0	0,5	0,6
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	75,4	13,5	11,1	100,0

L'examen du graphique ci-dessous montre que plus des 3 quarts du secteur est occupé par le secteur primaire et traduit la grande occupation des activités agropastorales dans la région du Sud Ouest et que la totalité des activités agropastorales relève du secteur primaire. Les activités menées servent à l'autoconsommation des ménages.

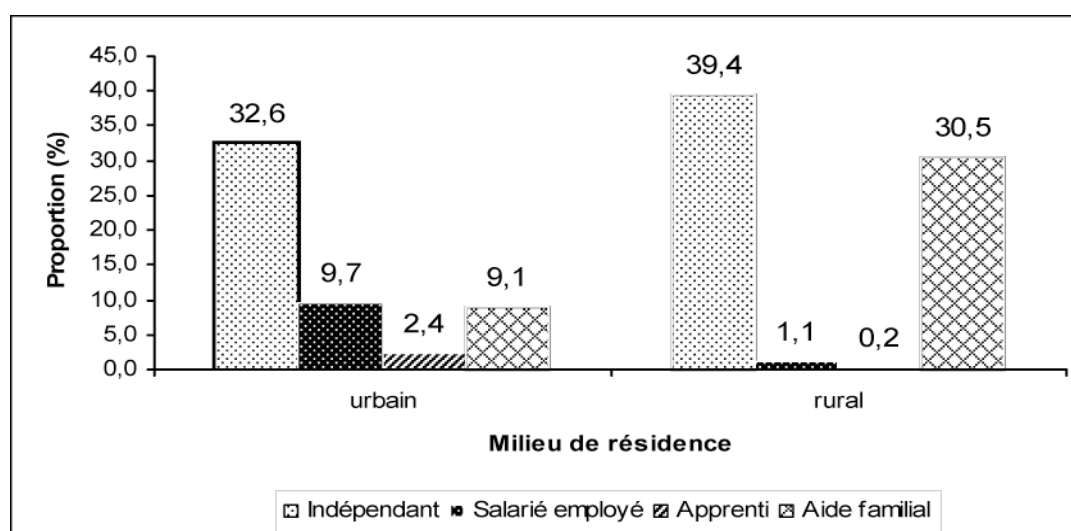
6.2.3.2- Situation des occupés selon le milieu de résidence

Les indépendants constituent une des principales modes d'exercices dans l'activité économique de la région quel qu'en soit le milieu de résidence. En milieu rural ce sont 39,4% d'actifs qui le sont tandis qu'en milieu urbain, ils sont 32,6%. Beaucoup d'hommes et de femmes exercent leurs activités en tant qu'indépendant. Si en milieu rural le mode d'exercice dans l'activité est les aides familiales (30,5%), en milieu urbain ce sont l'emploi salarial (9,7%) et l'aide familial (9,1%). Ceci se comprend aisément dans la mesure où le chef de ménage est toujours indépendant et les jeunes et les femmes qui les plus nombreux constituent des aides familiales.

Les autres modes d'exercices sont négligeables car constitué de très peu de personnes en milieu rural. Ceci se comprend dans la mesure où l'agriculture reste traditionnelle et exercée pour la consommation familiale. Le travail rémunérateur est rare car les villes sont peu développées dans le sud ouest. Cependant en milieu urbain les apprentis constituent 2,1% de personnes qui se trouvent dans cette situation.

Il est à noter que dans cet exercice les actifs non classés constituent une part important que se soit en milieu rural (28,3%), urbain (45,5%) ou dans l'ensemble de la région (30,6%).

Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation



6.3- ACTIVITE PAR PROVINCE

L'activité des actifs occupés des 4 provinces est appréhendée à travers le taux d'activité, le taux d'occupation, le taux de chômage, le rapport de dépendance et le taux de dépendance.

Tableau 6.6 : Les indicateurs d'activités par province

Province	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	Effectif total
Bougouriba	63,5	98,0	2,0	149,6	196,9	101 479
Poni	63,1	98,9	1,1	157,8	202,6	256 931
Ioba	69,7	98,9	1,1	132,1	164,9	192 321
Noumbiel	67,1	99,3	0,7	162,0	201,6	70 036
Ensemble	65,7	98,8	1,2	148,3	188,9	620 767

6.3.1- Taux d'activité

L'examen du tableau 6.6 montre que le taux d'activité de la région est de 65,7% et est en dessous de la moyenne nationale (74,0%). Les provinces du Poni et de la Bougouriba détiennent le taux le plus faible car leur taux est en dessous de la moyenne régionale soit respectivement 63,1% et 63,5%. Tandis que les taux du loba et du Noubiel sont les plus élevés et se situent au dessus de la moyenne régionale avec un niveau respectif de 69,7% et 67,1% mais toujours en dessous de la moyenne nationale.

6.3.2- Taux d'occupation

Le taux d'occupation se situe 98,8% au niveau régional. Dans toutes les provinces le taux d'occupation se situe à 99% dont 98,9% pour le Poni, 98,0% pour la Bougouriba, 98,9% pour le loba et 99,3% pour le Noubiel.

6.3.3- Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible et se situe à 1,2% au niveau régional. Ceci est dû au faible niveau d'urbanisation et que la quasi totalité des activités est concentré sur les activités agro-sylvo-pastorales. Seule la province de la Bougouriba enregistre un taux de chômage de 2,0%.

6.3.4- Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est de 148,3% au niveau de la région. Dans toutes les provinces, ce rapport est supérieur à 100%. C'est dire qu'une personne de 15 à 64 ans a au moins à sa charge une personne de 0 à 14 ans ou une personne de 65 ans et plus.

6.3.5- Taux de dépendance

Le taux de dépendance est très élevé. Il est d'environ 188 personnes pour 100. En effet, sur 100 personnes en activité, elles doivent supporter en moyenne une personne inoccupée qui est soit une active inoccupé ou une personne inactive. Les provinces du Poni, et du Noubiel une personne en activité doit supporter 2 personnes qui sont soient des actifs inoccupés ou des personnes inactives.

Conclusion

La population des 15 ans et plus de la région du Sud Ouest est de 324 032 résidents dont 145 234 hommes et 178 798 femmes représentant dans les proportions respectivement de 44,8% et 55,2%.

Les enfants de 5 à 14 ans économiquement actifs représentent un tiers (17,2%). En milieu rural, se sont 19,1% d'enfants qui sont frappés par ce phénomène. En milieu urbain, ce sont 4,3% d'enfants qui sont touchés par le travail des enfants. On peut dire que le travail des enfants est essentiellement rural dans la région du Sud Ouest.

Les personnes de 15 ans et plus qui sont occupés représentent à peine les 3 quarts de la population (69,3%) et la majorité travaille dans le secteur primaire, exerce des activités agricole, pastorale, de pêche, d'artisanat, de service et vente.

Le taux d'activité de la région atteint à peine les trois quarts (65,7%) de la population âgée de 15-64 ans. Ceci conduit à un taux de dépendance très élevée.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

➤ Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

➤ Définition des concepts

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 – NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la Région du Sud Ouest présente un taux brut de natalité non ajusté de 43,0‰

(45,8‰ pour l'ensemble du pays). Il est de 21,5‰ chez les garçons comme chez les filles. On note cependant une disparité du taux brut par milieu de résidence et par sexe. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 44,0‰ contre 35,2‰ pour le milieu urbain. Ces résultats se confirment avec le rapport de masculinité qui indique qu'il naît plus de filles que de garçons selon le milieu de résidence. Cependant, cela n'est pas vérifié au niveau régional, on enregistre à peu près autant de naissances masculines que féminines. En effet, il naît 100 garçons pour 100 filles dans l'ensemble de la région, 102 garçons pour 100 filles en milieu rural et 100 garçons pour 100 filles pour le milieu urbain (Tableau 7.1).

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité
	Garçons	Filles	Total	
Urbain	17,8	17,4	35,2	102
Rural	22,0	22,0	44,0	100
Ensemble	21,5	21,5	43,0	100

7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province du Noumbiel enregistre plus de naissances pour mille habitants que celle du Ioba (43,4‰), de la Bougouriba (42,2‰) et enfin du Poni (41,7‰). Ce taux ne varie presque pas selon le sexe, sauf dans le Noumbiel où il passe de 23,3‰ à 24,8‰.

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province

Provinces	Sexe		
	Garçons (‰)	Filles (‰)	Total (‰)
Bougouriba	21,3	20,9	42,2
Ioba	21,6	21,8	43,4
Noumbiel	23,3	24,8	48,1
Ponil	21,1	20,6	41,7
Ensemble	21,5	21,5	43,0

7.2 – FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

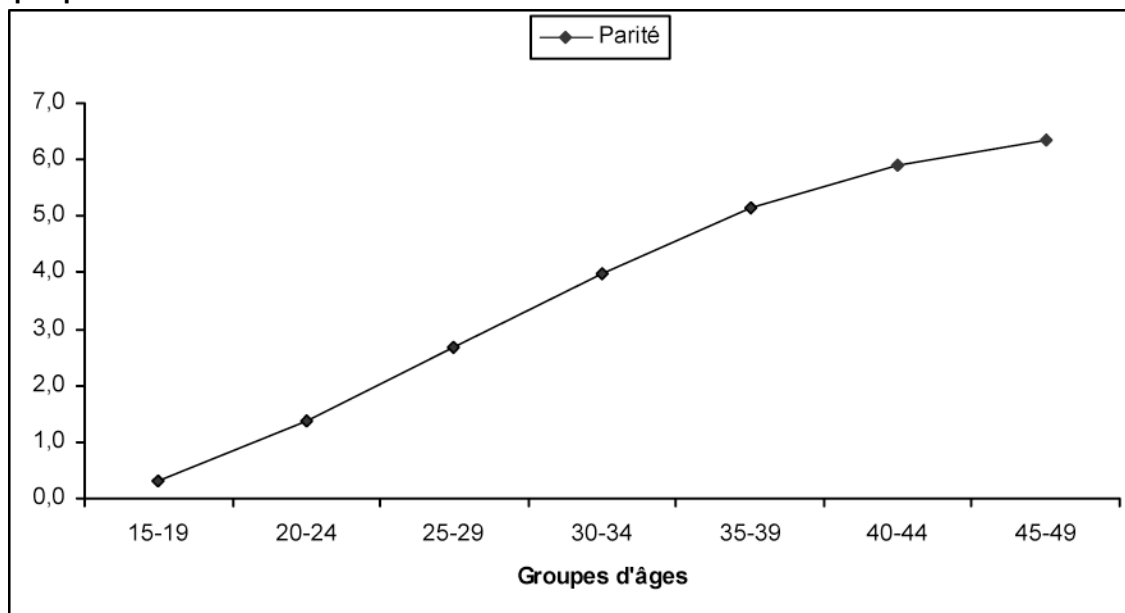
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 6,3 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 25% des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. Deux femmes sur trois environ de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 78% des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre bien les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	77,1	17,2	4,1	1,1	0,3	0,0	0,0	100,0	27536	0,3
20-24	27,5	32,5	23,6	10,1	3,8	1,6	0,0	100,0	23392	1,4
25-29	10,1	15,3	23,1	22,1	15,4	7,9	2,3	100,0	21392	2,7
30-34	5,6	6,7	12,1	17,2	19,2	15,9	12,4	100,0	17628	4,0
35-39	4,1	3,7	6,6	10,4	14,0	16,8	29,0	100,0	15415	5,2
40-44	4,0	2,5	4,7	6,7	10,2	14,2	42,6	100,0	13114	5,9
45-49	4,1	2,5	3,8	5,7	8,6	12,1	49,1	100,0	11721	6,3

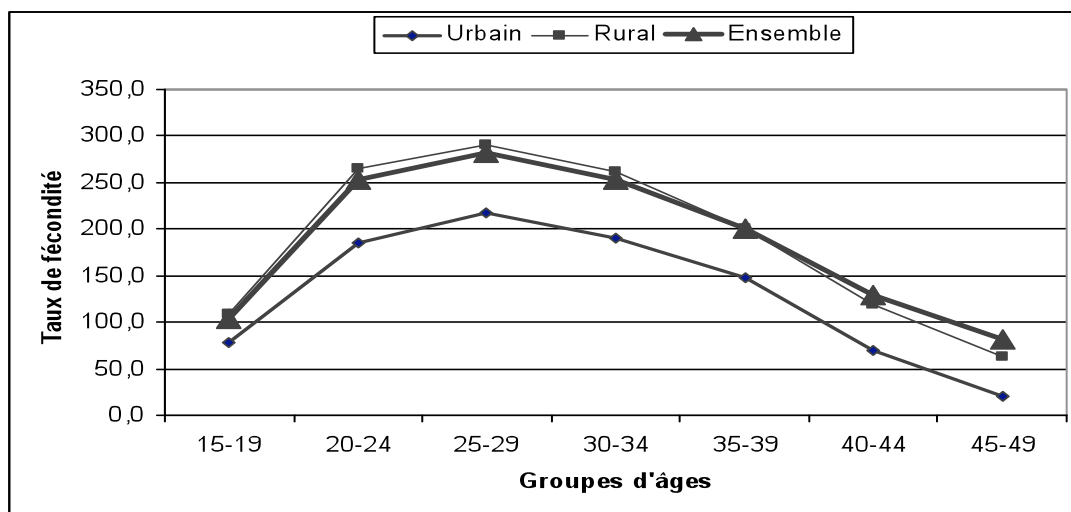
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée



7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 34 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans ; 25-29 ans et 30-34 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux de 130‰.et 81‰.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 191,3‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,3.

La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 62,7‰ à 290,9‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 20,6‰ à 217,8‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,5 en milieu rural contre 4,5 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	78,0	108,7	103,9
20-24	185,8	264,8	253,3
25-29	217,8	290,9	281,4
30-34	189,9	262,1	253,6
35-39	148,7	200,0	200,2
40-44	68,9	118,2	129,6
45-49	20,6	62,7	81,5
ISF	4,5	6,5	6,3
TGFG (‰)	-	-	191,3

7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Après examen, il ressort que la région présente un niveau de fécondité assez élevé. Le niveau de fécondité est de 6 enfants par femme en moyenne.

Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 43,0‰ et ce taux varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 44,0‰ en milieu rural contre 35,2‰ pour le milieu urbain. Le Poni a le taux de natalité le plus élevé de la région avec 44,5‰ suit le Nounbiel 43,9‰, la Bougouriba 43,7‰ et le loba 41,1‰.

Le nombre d'enfants par femme est de 6,3 enfants par femme pour l'ensemble de la région et varie de 6,7 au Nounbiel et au Poni à 5,9 dans le loba en passant à 6,4 dans la Bougouriba.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

Introduction

La région du Sud Ouest fait frontière avec deux pays côtiers que sont le Ghana et la Côte d'Ivoire. Ces deux pays sont relativement plus que riches qui attirent la population burkinabé. L'étude de la migration de la région va se focaliser sur la migration durée de vie. Il s'agira d'analyser les mouvements de la population de la région vers l'extérieur c'est-à-dire avec les provinces voisines d'une part et les pays voisins d'autre part.

➤ Collecte des données

Le RGPH-2006 a collecté des informations sur les mouvements de la population. Trois questions ont été posées aux enquêtés par les agents recenseurs.

« Dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ;

« Dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » ;

« Est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 ? ».

La combinaison de ces questions a permis de saisir le phénomène migration dans cette partie du pays.

➤ Définition des Concepts

L'encadré ci-dessous définit quelques notions relatives à la migration. Ces définitions sont indispensables pour comprendre du thème.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée etc. ». Généralement, la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps, l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace, il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter-provinciale : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région de la Comoé. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région des Cascades et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Cascades).

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1- STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Les mouvements migratoires de la population de la région sont faibles. Les données du RGPH-2006 montrent que malgré la proximité de celle-ci à deux pays voisins relativement très riches, les individus restent attachés à leur lieu de naissance. Moins de 15% de natifs résident hors de leur localité de naissance d'origine (13,5%). L'examen des différentes provinces montre qu'il y a une très forte disparité entre elles. La province de la Bougouriba détient le plus de natif hors de son terroir (21,3%). En revanche, le loba est la province où la population est quasi immobile (7,1%) selon les données du RGPH-2006.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population des cascades par statut par statut migratoire selon la province

Statut migratoire	Province de résidence en 2006				
	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Ensemble
Migrant durée de vie	21,3	14,7	7,1	15,2	13,5
Natif	78,7	85,3	92,9	84,8	86,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.2- MIGRATION INTER-PROVINCIALES

Les spécificités de chaque province de la région, font que les populations s'échangent selon les intérêts des individus d'une province à une autre. Il y a toujours des départs et des arrivées de part et d'autres des provinces.

8.2.1- Province de départ

En considérant la province de naissance et la province de résidence en 2006 lors du RGPH, on peut dire que les populations du sud ouest migrent très peu entre ses provinces. En effet, 97,7% des natifs de la Bougouriba résident dans cette même province. Ils sont de 98,4% du Poni, 97,2% du loba et 98,2% pour le Noumbiel. La part de la migration des populations qui s'échangent d'une province à une autre est très faible. Ici, il est difficile de parler de province de départ car aucune des quatre provinces n'attire les populations des autres provinces. L'indice de sortie est très faible et varie à 1% environ lorsqu'on passe d'une province à une autre. Seule la province du loba présente un indice de sortie égale à 2 pour la Bougouriba.

8.2.2- Province de destination

Les échanges inter-provinciaux de population étant très faibles, les préférences d'une province sont pratiquement inexistantes. Cependant, avec l'essor de l'urbanisation de la ville de Gaoua apparaît comme une destination privilégiée de quelques individus des autres provinces.

Tableau 8.2- Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Sud Ouest

Province de naissance	Province de résidence en 2006					Proportion des natifs par province
	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Total	
Bougouriba	97,7	1,2	1,0	0,2	100,0	14,8
Poni	0,3	98,4	0,1	1,1	100,0	40,7
loba	2,0	0,7	97,2	0,1	100,0	33,6
Noumbiel	0,1	1,5	0,1	98,2	100,0	11,0
Total	15,2	40,6	32,8	11,3	100,0	100,0

8.3- MIGRATION INTER REGIONALE

Dans la construction de l'état nation, les natifs de la région sont amenés à résider dans d'autres régions, soit pour des raisons administratives, soit pour des intérêts individuels. Dans cette section, il s'agit d'analyser les échanges des mouvements de population du Sud Ouest avec les autres régions du pays.

8.3.1- Région de provenance des immigrants

Les personnes en provenance d'autres régions dans la région du Sud Ouest paraissent faibles. En effet, il n'a pas d'affluence de natifs d'origines étrangères à la région. L'ensemble des immigrants n'est à peine 7%. Le plus d'immigrants reçus viennent de la région des Hauts Bassins (1,7%), du Nord (1,3%), et du Mouhoun (1,0%). Les régions qui fournissent moins d'immigrants sont les régions l'Est (0,1%), du Centre Sud (0,1%) et du Centre Est (0,1%).

Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Sud Ouest selon la région de naissance

Région de résidence	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	5 769	1,0
Cascades	2 121	0,4
Centre	3 073	0,5
Centre-Est	793	0,1
Centre-Nord	2 402	0,4
Centre-Ouest	3 612	0,6
Centre-Sud	585	0,1
Est	385	0,1
Haut-Bassins	10 241	1,7
Nord	7 868	1,3
Plateau Central	2 439	0,4
Sahel	1 153	0,2
Sud-Ouest	545 261	93,1
Total	585 702	100

8.3.2- Régions de destination des émigrés

Les natifs de la région du Sud Ouest sortent de leur terroir pour de multiples raisons : sociales, économiques, administratives, etc. Ils émigrent le plus souvent vers la région des Hauts Bassins (3,0%), du Centre (2,1%) et des Cascades (1,5%) et dans une moindre mesure vers les régions de la Boucle du Mouhoun et du centre ouest. Par contre, les mouvements vers les autres régions du pays sont très faibles.

Tableau 8.4 : Répartition des natifs du Sud Ouest selon la région de destination

Région de résidence	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	2 070	0,3
Cascades	8 909	1,5
Centre	12 508	2,1
Centre-Est	423	0,1
Centre-Nord	544	0,1
Centre-Ouest	3 121	0,5
Centre-Sud	610	0,1
Est	646	0,1
Haut-Bassins	18 116	3,0
Nord	926	0,2
Plateau Central	420	0,1
Sahel	470	0,1
Sud-Ouest	545 261	91,8
Total	594 024	100,0

8.4- ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

8.4.1- Pays de naissance des immigrants

Les résidents de la région nés hors du Burkina sont au nombre de 30933 individus. Les immigrants viennent le plus souvent des pays qui lui font frontière. Il s'agit de la Côte d'Ivoire (85,4%) suivi du Ghana (11,9%). Au RGPH-2006, les immigrants nés à l'étranger et d'origine de la région proviennent essentiellement de la Côte d'Ivoire et sont en très grand nombre dans toutes les provinces dont 92,4% pour la Bougouriba, 90,8% pour le Poni, 75,6% pour le Ioba et 70,1% pour le Nounbiel.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Bougouriba	Poni	Ioba	Nounbiel	Total
Côte d'Ivoire	92,4	90,8	75,6	70,1	85,4
Ghana	3,9	6,5	21,5	28,4	11,9
Mali	1,9	1,2	1,4	0,7	1,2
Autre pays CEDEAO	1,2	1,3	1,2	0,5	1,1
Autre pays Afrique	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2
Autres continents	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.4.2- Pays de destination des émigrés

L'essentiel de l'émigration des habitants du Sud Ouest est orienté vers les deux pays qui sont frontières que sont le Ghana et la Côte d'Ivoire. En effet ,73% des émigrés sont orientés vers la Cote d'Ivoire et 26,1% vers le Ghana. Généralement ce sont des migrations saisonnières qui se transforment en des migrations de longue durée. Les destinations orientées vers autres pays de la CEDEAO et de l'Afrique sont infimes.

Tableau 8.6 : Répartition des natifs du Sud Ouest selon les pays de destination

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	5407	73,0
Ghana	1936	26,1
Autres pays CEDEAO	41	0,6
Autres pays Afrique	18	0,2
Pays autres continents	5	0,1
Total	7407	100,0

Conclusion

A l'issue de l'analyse de ce chapitre, les données du recensement présentent la région du Sud Ouest comme ayant une population peu migrante. Cette population se déplace peu dans la dynamique interprovinciale. Elles se côtoient peu et l'essentiel des mouvements de population s'effectue à l'intérieur de chaque province soit environ 98% de la population sont des natifs. La migration durée de vie est établie à 13,5%.

Malgré sa proximité avec les deux pays côtiers qui attirent l'essentielle de la main-d'œuvre Burkinabé et de la fertilité ses sols toujours fertiles, la région a très peu d'immigrants.

En effet, les données du RGPH-2006 révèlent qu'il y a 7% d'immigrants venus essentiellement des hauts bassins, du Nord, et de la Boucle du Mouhoun. En revanche, ce n'est que 8% de la population du sud ouest qui migrent vers les autres régions du Burkina. Les régions de destinations sont essentiellement les Hauts Bassins, le centre, les cascades et la Boucle du Mouhoun.

Les échanges migratoires avec l'extérieur est faible et est la résultante de l'inertie de cette population. En 2006, on a pu observer 7407 émigrés à destination de la Côte d'Ivoire et du Ghana essentiellement.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabé des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

➤ Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- « Aucun handicap »
- « Handicap du membre supérieur »
- « Handicap du membre inférieur »
- « Déficient mental »
- « Aveugle »
- « Sourd/muet »
- « Autres handicaps »

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

➤ Définitions du concept

Handicap : Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

La Région du Sud Ouest compte 9 650 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (1,3 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,4 %) que chez les femmes (1,1 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1,3 % de personnes vivant avec un handicap (1,1% de femmes et 1,4 % d'hommes). Cette proportion n'est que 1,3 % en milieu urbain (1,2 % de femmes et 1,4 % d'hommes).

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Aucun	98,6	98,8	98,7	98,6	98,9	98,7	98,6	98,9
Vit avec	1,4	1,2	1,3	1,4	1,1	1,3	1,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	34 912	35 071	69 983	263 322	285 590	548 912	298 234	320 661

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est identique à celle du milieu urbain. En effet, il y a plus de personnes vivant avec un handicap en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez les ruraux à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 26,1% de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (23,2%), les sourds/muets (12,1%), les personnes touchées par la « déficience mentale » (11,8%), puis les handicapés de membre supérieur (7,5%).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Eff.
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres		
Urbain	Mas.	4,4	35,8	12,9	14,4	10,9	21,6	100,0	634
	Fém.	10,1	32,6	12,8	15,8	10,1	18,6	100,0	506
	Total	6,9	4,4	12,9	15,0	10,5	20,3	100,0	1 140
Rural	Masc.	7,1	24,8	12,9	23,4	11,9	19,8	100,0	4 509
	Fém.	8,0	25,1	10,2	25,2	12,7	18,7	100,0	4 001
	Total	7,6	25,0	11,7	24,3	12,3	19,3	100,0	8 510
Ensemble	Masc.	6,8	26,2	12,9	22,3	11,8	20,0	100,0	5 143
	Fém.	8,3	26,0	10,5	24,1	12,4	18,7	100,0	4 507
	Total	7,5	26,1	11,8	23,2	12,1	19,4	100,0	9 650

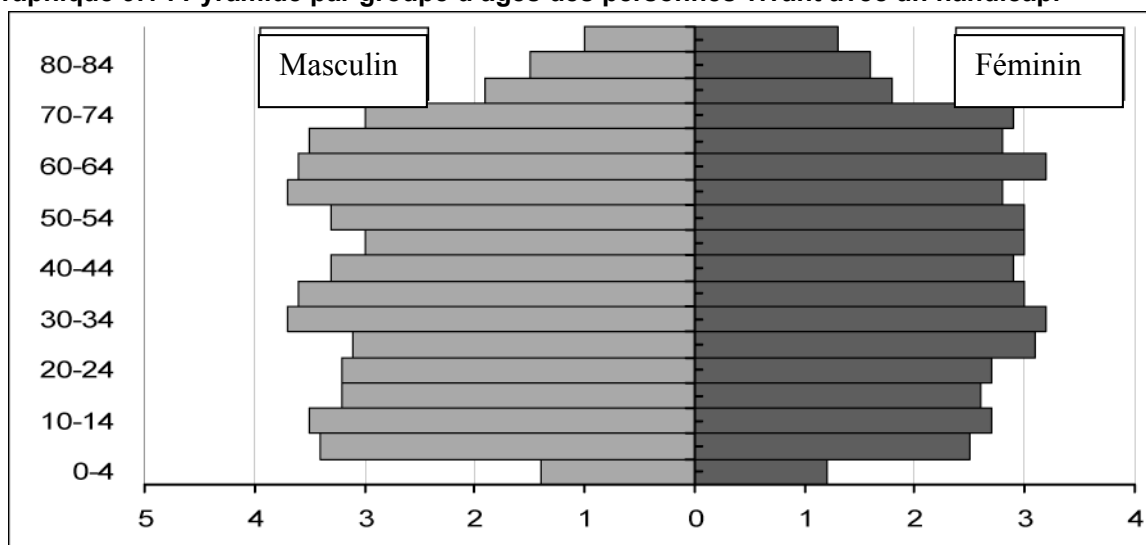
Les résultats de l'analyse par milieu de résidence conduisent aux mêmes conclusions que celles au niveau régional.

9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la Région du Sud Ouest est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes vivant avec un handicap.

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	136	114	250	1,4	1,2	2,6
5-9	320	233	553	3,4	2,5	5,8
10-14	330	252	582	3,5	2,7	6,2
15-19	303	249	552	3,2	2,6	5,8
20-24	306	256	562	3,2	2,7	5,9
25-29	295	295	590	3,1	3,1	6,2
30-34	354	303	657	3,7	3,2	6,9
35-39	343	285	628	3,6	3,0	6,6
40-44	313	276	589	3,3	2,9	6,2
45-49	285	281	566	3,0	3,0	6,0
50-54	316	285	601	3,3	3,0	6,4
55-59	350	260	610	3,7	2,8	6,5
60-64	341	307	648	3,6	3,2	6,9
65-69	331	268	599	3,5	2,8	6,3
70-74	279	276	555	3,0	2,9	5,9
75-79	179	168	347	1,9	1,8	3,7
80-84	138	153	291	1,5	1,6	3,1
85 et +	94	120	214	1,0	1,3	2,3
ND	22	38	60	0,2	0,4	0,6
Total	5 035	4 419	9 454	53,3	46,7	100,0
Age moyen	53,1	38,1	39,4	-	-	-
Age médian	38,8	34,4	36,4	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 39 ans et que plus de la moitié de cette population à moins de 36,5 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe féminin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe masculin. L'âge moyen chez les femmes est de 38,1 ans contre 53,1 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 34,4 ans et 36,4 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population préscolaire représente 2,7%, la population scolaire (6-12 ans) 8,5%, la population des moins de 15 ans 15% ; alors que la population féminine en âge de procréer constitue 7,1 % et celle en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 26,0% personnes vivant avec un handicap.

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province du Poni qui regroupe une grande partie de la population de la région compte également 44,7% des personnes vivant avec un handicap. Quant à la province de la Bougouriba, elle compte 1730 personnes vivant avec un handicap soit 17,9% du total contre 27,9% dans le Ioba et 9,5% au Noubiel.

Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap

Provinces	Type du handicap						Total	effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres		
BOUGOURIBA	7,2	25,3	10,6	27,8	12,7	16,5	100,0	1 730
PONI	8,3	25,9	11,8	20,8	11,4	21,8	100,0	4 316
IOBA	5,9	28,3	13,3	20,9	13,2	18,4	100,0	2 691
NOUMBIEL	9,0	21,5	9,7	32,3	10,6	16,9	100,0	913
TOTAL	7,5	26,1	11,8	23,2	12,1	19,4	100,0	9 650

D'une manière générale, quelle que soit la province, deux principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur et de la « non voyance ». En considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 27,8%, 20,8%, 20,9% et 32,2% dans la Bougouriba, le Poni, le Ioba et le Noubiel. Le handicap des membres inférieurs dans la Bougouriba représente 25,3% le Poni 25,9% le Ioba 28,3% et le Noubiel 21,5%. La modalité « autres handicaps » est assez importante dans chacune des provinces : 16,5% dans la Bougouriba, 21,8% pour le Poni, 18,4%, et 16,9% pour Noubiel.

Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 9 650 individus dans la Région du Sud Ouest. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue et le handicap des membres supérieurs. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe, la province ou même la commune. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 36 ans même si en générale, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la Région du Sud Ouest en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

La possession d'un acte de naissance dans les pays en voies de développement en général et au Burkina en particulier reste une préoccupation majeure. Le fonctionnement des services d'état civil est mis en cause pour leur incapacité à délivrer les documents à tous les citoyens ou à tout enfant qui vient de naître. Le fonctionnement continu et normal du système d'état civil devrait être la voie idéale pour fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements que sont les naissances, les décès, les mariages. L'analyse faite ici permet de mesurer l'efficacité de la délivrance de document par l'état civil à travers les données collectées du RGPH-2006.

➤ Collecte des données

Pour saisir le phénomène de possession de document d'état civil sur tout l'étendu du territoire national, il était important que le RGPH-2006 y mentionne à travers une question. Lors du dénombrement de la population, la question suivante a été posée aux enquêtés.

« (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ?

Pour s'assurer de la bonne réponse le répondant devrait présenter à l'agent recenseur un document dont l'acquisition nécessite la possession d'un acte d'état civil : pièce d'identité, permis de conduire, passeport etc.

➤ Définition des concepts

Pendant la collecte des données lors du dénombrement, la possession d'un acte de naissance ne souffre d'aucune compréhension ni par les agents recenseurs, ni par la population a recensé. Il a été demandé aux agents de vérifier la possession d'autres documents dont l'acte d'établissement nécessite la détention d'acte de naissance. Il s'agit de la détention d'une carte d'identité Burkinabé, un passeport, d'un permis de conduire, etc.

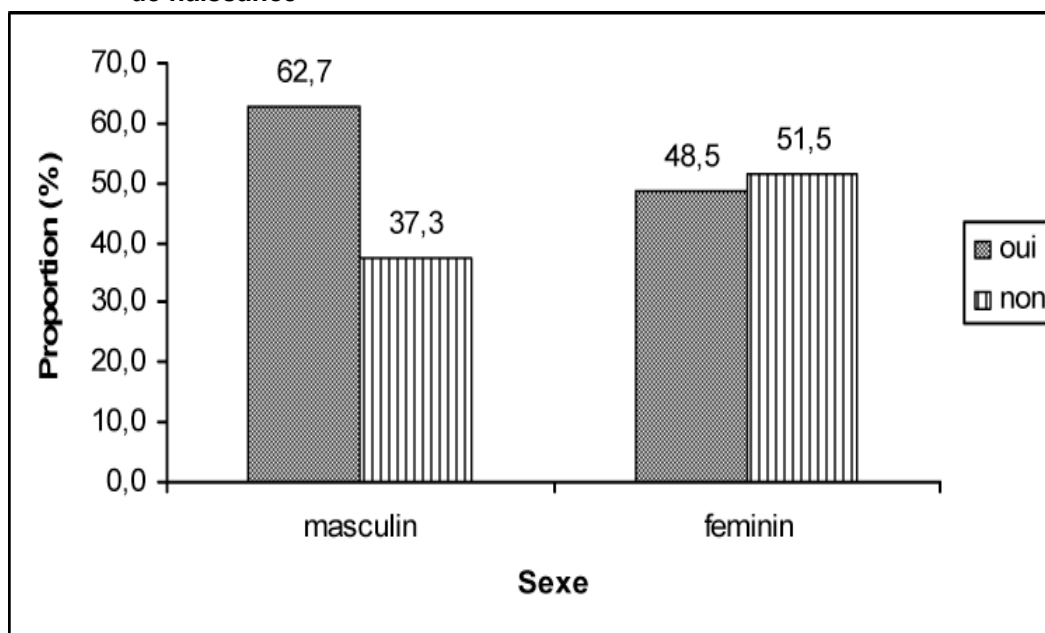
10.1- DONNEES GLOBALES

Sur une population de 620 767 résidents de la région du sud ouest, 332 916 personnes déclarent posséder un acte de naissance, 268 019 ont répondu qu'elles n'en possèdent pas et 19 832 personnes déclarent être dans l'incertitude d'en posséder faute de preuves. En effet, 53,2% de personnes ont donné la preuve qu'ils possèdent un acte de naissance dont la majorité sont des hommes soient 62,7% contre 48,5% de femmes, 43,2% ont répondu non et 3,2% n'ayant pas la certitude d'en posséder ce précieux document. Dans la suite des mesures qui vont suivre les 3,2% sont reparti de façon proportionnelle dans les oui et non.

Ainsi on peut observer qu'il y a eu plus d'hommes qui possèdent ce précieux document que de femme soit 63 hommes contre 48 femmes. C'est donc environ 50% de femmes qui ne possèdent pas un acte de naissance. Une raison qu'on peut avancer pour justifier cette situation est que les hommes en font usage de ce document que les femmes car ils se déplacent beaucoup plus entreprend des aventures lointaines que les femmes, à la recherche des ressources économiques meilleurs.

Tableau10.1 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Oui	Non	Total
Masculin	62,7	37,3	100,0
Féminin	48,5	51,5	100,0
Total	55,4	44,6	100,0

Graphique10.1 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

L'examen du tableau 10.2 montre que tous les enfants de moins de cinq ans n'ont pas ce précieux document qu'est l'acte de naissance. Ce ne sont plus de la moitié des enfants de la région du Sud Ouest qui n'en n'ont pas. Pourtant à l'âge de 7ans il en aura besoin pour leur inscription à l'école. Dans les proportions de 44% dont 45,1% pour garçons et 43,6% pour les filles cela met à nu les disfonctionnements du système d'état civil dans le sud ouest et le peu d'intérêt pour les parents à octroyer ce document à leurs enfants.

Tableau10.2 : Répartition des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'un acte de naissance

sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	45,1	54,9	100,0
Féminin	43,6	56,4	100,0
Ensemble	44,3	55,7	100,0

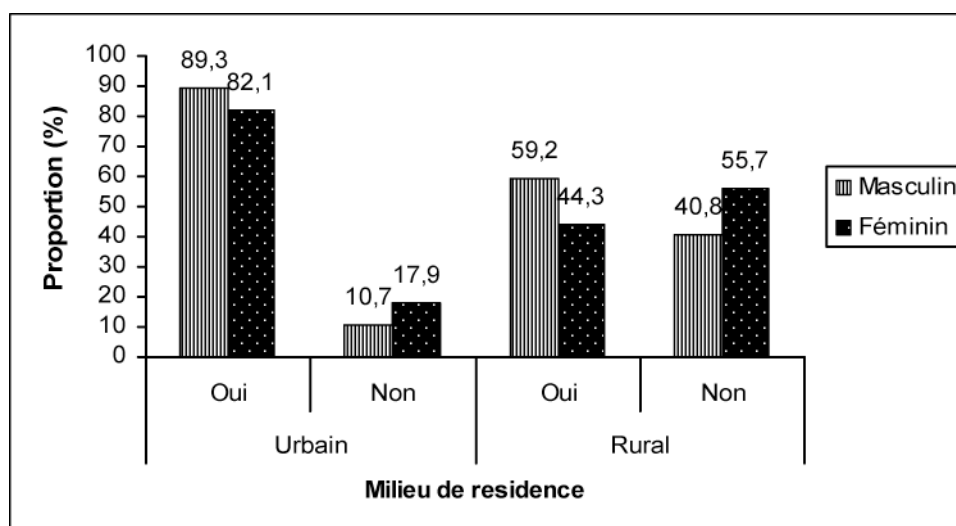
10.2- MILIEU DE RESIDENCE ET POSSEION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Selon le milieu de résidence, les déclarations de naissances sont nettement meilleures que celle du milieu rural. En milieu urbain, ce sont 86 sur 100 personnes qui possèdent un acte de naissance alors qu'en milieu rural ce n'est que 52 sur 100 personnes qui possèdent un acte de naissance. Que se soit en milieu rural ou en milieu urbain, les hommes déclarent mieux leur acte de naissance que les femmes. Ce niveau montre qu'il y a des efforts à faire en milieu rural tout comme en milieu urbain afin que tout citoyen ait un acte de naissance. C'est peut être cela qui a prévalu à l'Etat à s'engager sur l'opération de délivrance gratuite d'acte de naissance sur tout l'étendu du territoire national.

Tableau10.3 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

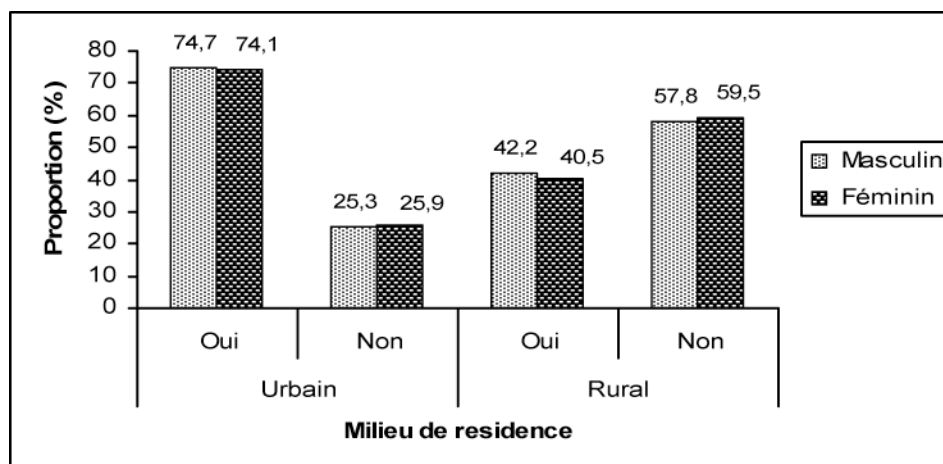
Milieu de résidence	Sexe	Acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Urbain	Masculin	89,3	10,7	100,0
	Féminin	82,1	17,9	100,0
	Total	85,7	14,3	100,0
Rural	Masculin	59,2	40,8	100,0
	Féminin	44,3	55,7	100,0
	Total	51,5	48,5	100,0
Ensemble	Masculin	62,7	37,3	100,0
	Féminin	48,5	51,5	100,0
	Total	55,4	44,6	100,0

L'illustration du graphique ci-dessous montre les différences existantes entre milieu urbain et rural sur la détention d'un acte de naissance.

Graphique10.2 : Répartition de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance

Le graphique 10.3 met en évidence le niveau de détention d'acte de naissance des enfants de moins de cinq ans selon le milieu de résidence dans le sud ouest. Il ressort de ce graphique que les enfants qui possèdent ce document sont élevés et qu'il n'y a pas de distinction pour les déclarations selon le sexe. Par contre en milieu rural, il y a une légère différence de sexe et que les filles sont défavorisées par aux garçons.

Graphique10.3 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3- NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Une analyse différentielle à partir du niveau d'instruction montre que le fait d'être à l'école oblige la détention d'un acte de naissance. Autrement l'enfant ne peut pas être inscrit à l'école sans acte. En effet, l'acte de naissance est le premier document qui autorise une inscription à l'école. Par conséquent, tous ceux qui sont à l'école possèdent un acte de naissance. En revanche, on peut observer selon le tableau 10.4 que parmi les sans niveau d'instruction, il y a des personnes qui ne possèdent pas ce document. Elles sont 62 de sexe féminin sur 100 personnes qui ne possèdent pas ce document contre 49 personnes de sexe masculin.

Tableau10.4 : Répartition de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Sans niveau	Masculin	51,0	49,0	100,0
	Féminin	38,1	61,9	100,0
	Total	43,9	56,1	100,0
Maternel	Masculin	100	0	100,0
	Féminin	100	0	100,0
	Total	100	0	100,0
Primaire	Masculin	100	0	100,0
	Féminin	100	0	100,0
	Total	100	0	100,0
Secondaire	Masculin	100	0	100,0
	Féminin	100	0	100,0
	Total	100	0	100,0
Supérieur	Masculin	100	0	100,0
	Féminin	100	0	100,0
	Total	100	0	100,0
Ensemble	Masculin	64,5	35,5	100,0
	Féminin	48,9	51,1	100,0
	Total	56,4	43,6	100,0

Pour les enfants de moins de six ans, 50 enfants sur 100 possèdent un acte de naissance. Il n'y a pas de ségrégation de déclaration de naissance entre les enfants qu'ils soient garçon ou fille. Ceci est dû au fait que les filles sont de plus en envoyées à l'école comme les garçons.

Tableau10.5 : Répartition des enfants de moins de six ans sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	50,2	49,8	100,0
Féminin	49,0	51,0	100,0
Total	49,6	50,4	100,0

10.4- ANALYSE DIFFERENTIELLE PAR PROVINCE

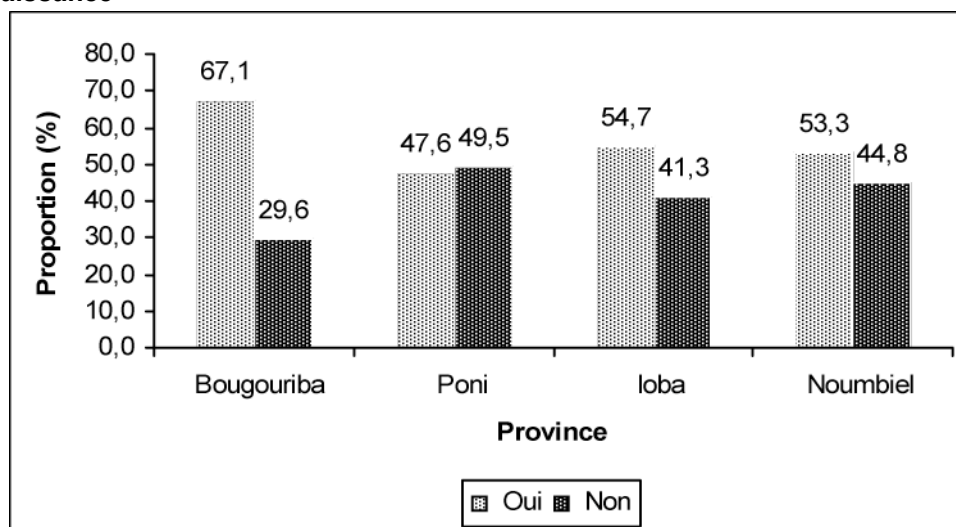
Au niveau des provinces du Sud Ouest, les populations ne se comportent de la même manière pour déclarer des naissances dans les systèmes d'état civil. La province de la Bougouriba vient en tête avec 67,1% personnes ayant déclaré qu'elles possèdent un acte de naissance. En revanche, la province du Poni vient en dernière position avec 47,6% de la population qui ont donné la preuve qu'elles possèdent ce document. Quant aux provinces du Noumbiel et du loba, c'est un peu plus de la moitié de personnes ayant déclaré posséder ce document et celles qui ne la possèdent pas se trouvent autour de 40%. Ces proportions interpellent plus d'une personne et met à nu le mauvais fonctionnement du système d'état civil des différentes provinces.

Tableau10.6 : Répartition de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province résidence 2006	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bougouriba	67,1	29,6	100,0
Poni	47,6	49,5	100,0
loba	54,7	41,3	100,0
Noumbiel	53,3	44,8	100,0
Ensemble	53,6	43,2	100,0

Le graphique ci-dessous met en exergue les provinces de forte possession d'une part et les provinces de faibles possessions d'acte de naissance. Ainsi la province de la Bougouriba vient en tête, suivie du loba, puis du Noumbiel en enfin du Poni. Il faut dire que n'eu été la contribution de la ville de Gaoua (la plus grande de la région) cette proportion serait encore moindre.

Graphique10.4 : Répartition de la population par province selon le statut de la possession d'un acte de naissance



10.5- ANALYSE DIFFERENTIELLE PAR COMMUNE

Une analyse de la possession d'acte de naissance est faite par commune afin de connaître la situation du fonctionnement du système de l'état civil car la commune est l'échelle la plus proche des populations pour déclarer les naissances des nouveaux nés. Les communes seront analysées par communes de la province en distinguant aussi le cas des enfants de moins de six ans.

10.5.1- Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Bougouriba

Dans l'ensemble des communes de la Bougouriba, 69 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance. Mais l'examen du fonctionnement du système d'état civil montre qu'il y a des disparités. Certaines communes enregistrent des plus de déclaration de naissances que d'autres. Ainsi, les communes Dolo et de Diébougou (capitale de la province) enregistrent plus de 70% par contre les communes de Bondigui, Iolonioro et de Tiankoura n'atteignent pas 70%. La commune de Tiankoura tient la queue car seulement 59 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance lors du RGPH-2006.

Tableau10.7 : Répartition de la population de la Bougouriba par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BONDIGUI	65,4	34,6	100,0
DIEBOUGOU	73,4	26,6	100,0
DOLO	87,8	12,2	100,0
IOLONIORO	63,7	36,3	100,0
TIANKOURA	58,8	41,2	100,0
ENSEMBLE	69,4	30,6	100,0

S'agissant des enfants de moins de cinq ans, 60 enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance pendant le RGPH-2006. Ce nombre est encore plus bas pour les provinces de Tiankoura (57,2%), Iolonioro (56,5%) et Tiankoura (50,8%).

Tableau10.7 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BONDIGUI	57,2	42,8	100,0
DIEBOUGOU	62,3	37,7	100,0
DOLO	83,3	16,7	100,0
IOLONIORO	56,5	43,5	100,0
TIANKOURA	50,8	49,2	100,0
ENSEMBLE	60,2	39,8	100,0

10.5.2- Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Poni

Pour l'ensemble des communes du Poni 49 personnes seulement possèdent un acte de naissance. Cette proportion est encore plus faible lorsqu'on examine de très près chaque commune qui est toutes des communes rurales excepté Gaoua. Une seule commune a plus de 60% de personnes déclarent possédant un acte de naissance qui est Gaoua. Trois communes atteignent 50% dont Bouroum_Bouroum (58,1%), Loropeni (56,4%) et Perigban (53%). Deux communes ont atteint 40% dont Kampti (47,4%) et Gbomblora (47,8%). Trois communes ont atteint 30% dont Djigouè (36,3%), Malba (33,7%) et Nako (35,7%). Beaucoup d'efforts restent à faire dans cette partie du sud ouest qui est la plus grande province de la région et où le système d'état civil qui ne fonctionne pas assez bien.

Tableau10.8 : Répartition de la population de la Poni par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BOUROUM-BOUROUM	58,1	41,9	100,0
BOUSSERA	24,6	75,4	100,0
DJIGOUE	36,3	63,7	100,0
GAOUA	65,6	34,4	100,0
GBOMBLORA	47,8	52,2	100,0
KAMPTI	47,4	52,6	100,0
LOROPENI	56,4	43,6	100,0
MALBA	33,7	66,3	100,0
NAKO	35,7	64,3	100,0
PERIGBAN	53,4	46,6	100,0
ENSEMBLE	49,0	51,0	100,0

S'agissant des enfants de moins de cinq ans, seule la commune de Gaoua atteint 50% seulement. En effet, 47 enfants sur 100 n'ont pas d'acte de naissance dans la commune de Gaoua. Or, ces enfants en ont besoin pour s'inscrire à l'école faute de quoi, ils vont augmenter le nombre des sans niveau d'instruction de la province et partant de la région.

Tableau10.9 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BOUROUM-BOUROUM	47,8	52,2	100,0
BOUSSERA	12,1	87,9	100,0
DJIGOUE	32,8	67,2	100,0
GAOUA	53,5	46,5	100,0
GBOMBLORA	35,3	64,7	100,0
KAMPTI	34,0	66,0	100,0
LOROPENI	48,3	51,7	100,0
MALBA	24,4	75,6	100,0
NAKO	26,9	73,1	100,0
PERIGBAN	40,7	59,3	100,0
ENSEMBLE	37,9	62,1	100,0

10.5.3- Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du loba

Dans l'ensemble des communes du loba, 57 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance lors du recensement de 2006. Aussi, l'enregistrement des actes de naissance est différencié selon la communes du loba. Ainsi, trois communes ont atteint plus de 60% de personnes qui possèdent un acte de naissance. Il s'agit de Ouessa (70,5%), de Dissin (66,5%), et de Koper (66,2%). Deux communes ont atteint 50%. Il s'agit des communes de Dano (53,1%), de Guegueré (58,5%). Enfin, trois communes ont atteint seulement 40%. Il s'agit des communes de Zambo (48,3%), de Niégo (46,5%) et de Oronkua 44,7%). Ces proportions révèlent aussi les efforts nécessaires pour que la possession d'un acte de naissance soit plus aisée à cette partie de la population.

Tableau10.10 : Répartition de la population de la loba par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
DANO	53,1	46,9	100,0
DISSIN	66,5	33,5	100,0
GUEGUERE	58,5	41,5	100,0
KOPER	66,2	33,8	100,0
NIEGO	46,5	53,5	100,0
ORONKUA	44,7	55,3	100,0
OUESSA	71,2	28,8	100,0
ZAMBO	48,3	51,7	100,0
ENSEMBLE	57,0	43,0	100,0

Les proportions des enfants de moins de cinq ans qui possèdent un acte de naissance sont encore plus faibles de ce qu'on a observé pour l'ensemble de la population. 43 enfants sur 100 seulement possèdent un acte de naissance lors du recensement de 2006. Au niveau de chaque commune, il apparaît que les enfants qui possèdent un acte de naissance sont dans les proportions élevés pour les enfants de Dissin (55 contre 45), Koper (55 contre 45), Guegueré (53 contre 47) et Ouessa (58 contre 42).

A l'opposé, un tiers des enfants possèdent un acte de naissance dans les communes de Dano (36 contre 64), et Zambo (34 contre 66) et enfin un quart des enfants des communes de Niégo (22 contre 77) et de Oronkua (26 contre 74). Un effort particulier doit être fait ici pour mettre à la disposition de ces enfants un acte de naissance faute de quoi leur avenir est compromis car ils risquent de manquer leur inscription à l'école.

Tableau10.11 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
DANO	35,8	64,2	100,0
DISSIN	54,8	45,2	100,0
GUEGUERE	53,0	47,0	100,0
KOPER	55,3	44,7	100,0
NIEGO	22,1	77,9	100,0
ORONKUA	26,1	73,9	100,0
OUESSA	58,0	42,0	100,0
ZAMBO	33,8	66,2	100,0
ENSEMBLE	43,3	56,7	100,0

10.5.4- Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Noubiel

L'examen du tableau 10.12 révèle que pour l'ensemble des communes du Noubiel, 54 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance. Cependant si l'on examine de très chaque commune il des disparités. En effet, la commune de Legmoin est la commune qui enregistre le plus d'acte de naissance car 78 personnes sur 100 possèdent document. Trois communes ont atteint 50%. Il s'agit de Batié (50,7%), Boussoukoula (51,9%) et Kpuere (55,4%). La commune de Midebdo enregistre le plus faible niveau d'enregistrement avec 38,4% de personnes qui possèdent un acte de naissance.

Tableau10.12 : Répartition de la population de la Noubiel par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BATIE	50,7	49,3	100,0
BOUSSOUKOULA	51,9	48,1	100,0
KPUERE	55,4	44,6	100,0
LEGMOIN	76,7	23,3	100,0
MIDEBDO	38,4	61,6	100,0
Ensemble	54,3	45,7	100,0

Si 54% de personnes détiennent un acte de naissance dans l'ensemble de la population, cette proportion est de 45% pour les enfants de moins de cinq ans. Les proportions pour les enfants ont baissé dans presque toutes les communes. C'est seulement dans deux communes où ce taux atteint au moins 50%. Il s'agit de Kpuere (58,2%) et Legmoin (71,9%).

Tableau10.13 : Répartition des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

COMMUNE	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
BATIE	39,1	60,9	100,0
BOUSSOUKOULA	40,3	59,7	100,0
KPUJERE	58,2	41,8	100,0
LEGMOIN	71,9	28,1	100,0
MIDEBDO	32,1	67,9	100,0
ENSEMBLE	45,4	54,6	100,0

Conclusion

La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental qu'un individu doit posséder qu'il soit riche ou pauvre. Dans la région du Sud Ouest, l'accès à ce droit n'est pas n'est pas appliqué car 55 personnes sur 100 exercent ce droit. Il reste encore 45 personnes sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance.

Lorsqu'on considère le milieu de résidence le milieu se trouve défavoriser pour plusieurs raisons avouées ou non avouées. Le milieu rural se trouve défavoriser par l'éloignement des infrastructures d'état civil et souvent le manque d'intérêt pour les individus à faire un acte de naissance. Tandis que le taux de possession de ce document est de 85,7% en milieu urbain, en milieu rural il est de 51,5%.

Aussi les hommes sont plus représentés en matière de possession d'acte de naissance les femmes. Du fait que les hommes prennent plus de risques ou d'aventures que les femmes.

La détention de l'acte de naissance est aussi différencié par le niveau d'instruction, la province et la commune. Tous ceux qui ont un niveau d'instruction donné sont à 100% détenteur d'un acte de naissance. Par contre parmi les personnes sans niveau d'instruction, il y a 56 personnes sur 100 qui ne possèdent pas de naissance.

L'analyse par province et par commune révèle que les individus ne se comporte pas de la même manière. Il y des communes où le taux de possession dépasse 60% comme il y a des communes où ce taux est très où un quart seulement de personnes possèdent un acte de naissance. Dans ces condition un travail reste à faire pour améliorer le fonctionnement du système d'état civil dans toutes les communes du la région du sud ouest.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

➤ Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

➤ Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions. La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 – EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 6,1 personnes par ménage. La Région du Sud Ouest compte 103 854 ménages de taille moyenne de 6,1 personnes.

Le milieu rural concentre 89 812 ménages soit près de 4 ménages sur 5 (86,5 %) dont la taille moyenne est de 6,1. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 14 042 avec une taille moyenne de 5,0 personnes. Ainsi donc, les ménages de la Région du Sud Ouest ont une taille inférieure à la moyenne nationale.

Tableau 11.1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	14 042	13,5	5,0
Rural	89 812	86,5	6,1
Ensemble	103 854	100,0	6,0

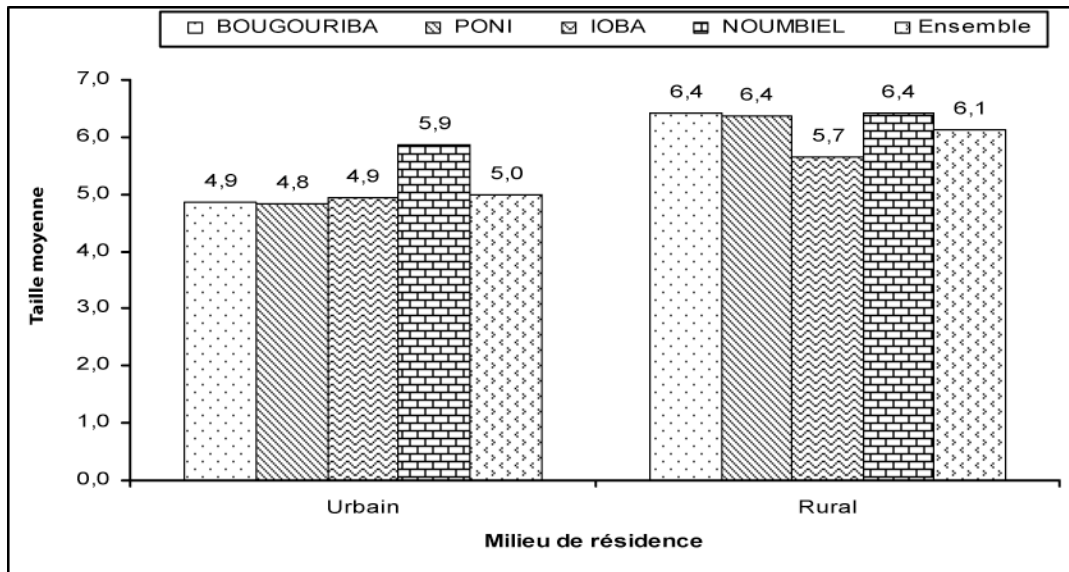
11.2 – TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le est de 6,0 personnes dans les Sud Ouest. Cette moyenne atteint 6,1 dans la province de la Bougouriba, 6,2 dans le Poni, 5,6 dans le Ioba et 6,3 personnes dans la province du Nounbiel. En milieu rural (6,1), les ménages ont une taille moyenne beaucoup supérieure qu'en milieu urbain (5,0) quelle que soit la province. Ainsi la Bougouriba a 4,9 personnes en milieu urbain contre 6,4 en milieu rural, le Poni 4,8 contre 6,4 le Ioba 4,9 contre 5,7 et enfin le Nounbiel 5,9 contre 6,4 personnes. Le graphique 11.1 illustre bien ces résultats.

Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Provinces	Taille moyenne des ménages		
	Urbain	Rural	Total
BOUGOURIBA	4,9	6,4	6,1
PONI	4,8	6,4	6,2
IOBA	4,9	5,7	5,6
NOUMBIEL	5,9	6,4	6,3
ENSEMBLE	5,0	6,1	6,0

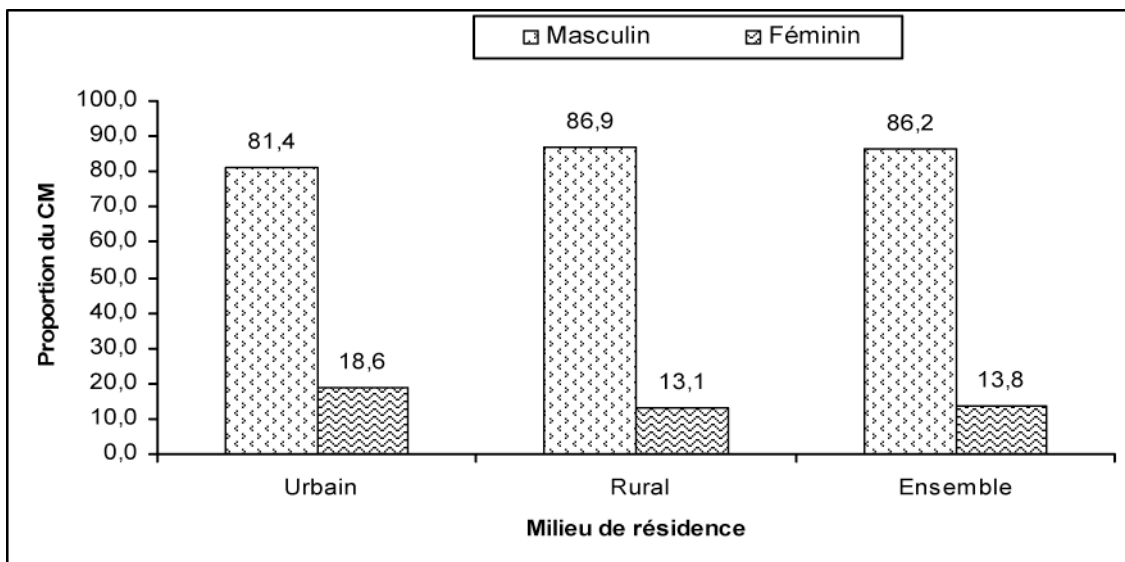
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence



11.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Sud Ouest, 9 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu’au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 13,1 % en milieu rural et atteint 18,6 % en milieu urbain (graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence



Parmi les chefs de ménage, 8,9% ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 8,2% pour le milieu urbain et de 0,9% pour le milieu rural. C’est également en milieu urbain que l’on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 8,2% pour l’ensemble de la région, 6,2% pour le milieu urbain et 0,9% pour le milieu rural. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 41,4 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 39 ans (tableau11.3).

Tableau 11. 3 : Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14	17,0	21,6	17,8	19,5	23,6	19,8	19,2	23,2	19,6
15-19	17,4	21,2	18,0	13,6	15,3	13,8	14,0	16,6	14,3
20-24	13,7	12,9	13,6	10,5	8,8	10,4	10,9	9,7	10,8
25-29	11,2	8,9	10,9	9,7	7,4	9,5	9,9	7,7	9,7
30-34	9,7	6,5	9,2	8,4	6,6	8,2	8,5	6,6	8,4
35-39	7,4	5,1	7,1	7,6	6,5	7,5	7,6	6,2	7,5
40-44	5,9	4,9	5,7	6,5	6,0	6,5	6,5	5,8	6,4
45-49	4,7	4,2	4,6	5,9	5,4	5,8	5,7	5,1	5,7
50-54	3,6	3,6	3,6	4,7	4,8	4,7	4,6	4,5	4,6
55-59	2,9	3,1	2,9	3,9	4,0	3,9	3,8	3,8	3,8
60-64	2,5	3,0	2,5	3,3	3,8	3,3	3,2	3,6	3,2
65-69	1,5	2,0	1,6	2,5	2,8	2,5	2,4	2,6	2,4
70-74	1,0	1,2	1,0	1,5	2,0	1,5	1,4	1,8	1,5
75-79	0,6	0,7	0,6	0,8	1,2	0,8	0,8	1,1	0,8
80 et +	0,4	0,8	0,5	0,8	1,2	0,8	0,7	1,1	0,8
ND	0,4	0,4	0,4	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	28,7	30,6	29,6	30,7	33,2	32,0	30,4	32,9	31,7
Age médian	24,2	26,3	25,1	25,1	30,0	27,9	25,0	29,5	27,5

Masc=masculin ; Fém=féminin

Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Sud Ouest, 103 854 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,0 personnes. Cette taille est légèrement au-dessous de la moyenne nationale (6,1). En milieu rural, la taille moyenne est de 6,1 personnes contre 5,0 en milieu urbain. En milieu urbain, la taille moyenne est de 5,0 dans chacune des quatre provinces. Les ménages ruraux représentent 86,5% de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 13,5%.

Les femmes chefs de ménage représentent 13,8% de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importantes qu'en milieu rural.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

Lors du RGPH-2006, on a collecté pour chaque ménage des informations sur son habitat. Ces informations ont permis de caractériser les ménages sur leurs conditions de vie. L'étude de ce chapitre est essentielle pour mener des politiques de logement dans la région. Il s'agira d'examiner dans ce chapitre le type habitat sous lequel vivent les ménages, les commodités de l'habitation, les moyens de survie.

➤ Collecte des données

Une série de questions ont été adressées aux ménages pendant le recensement par l'agent recenseur. Les questions sont posées si ces caractéristiques posées ne sont visibles immédiatement ou par simple observation de l'agent une fois qu'il arrive dans le ménage. Dans ce chapitre les questions ont porté sur les variables suivantes :

- « le type d'habitat (H2)»
- « mode d'éclairage (H8) »
- « source d'énergie pour la cuisson des aliments (H9) »,
- « source d'eau de boisson (H10)»,
- « type d'aisance (H11)»
- « mode d'évacuation des ordures ménagères (H12) »,
- « mode d'évacuation des eaux usées (H13) »,
- « bien d'équipement (H14) »
- « biens d'équipement comme moyen de transport (H15) ».

➤ Concepts

Les concepts relatifs à ce chapitre sont définis dans l'encadré ci-dessous. Ces définitions permettent de meilleure compréhension du thème.

Type d'habitation : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature.

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1-TYPE D'HABITATION

12.1.1- Données globales

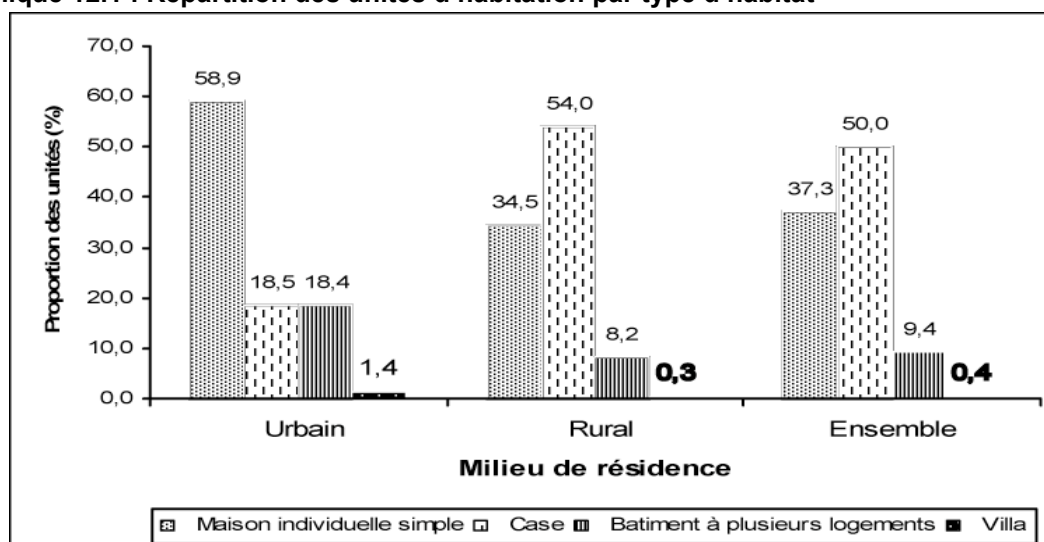
Le logement est révélateur des conditions de vie meilleur mauvaise ou du niveau de vie de la population d'un pays ou d'une région donnée. L'examen du tableau ci-dessous montre que la grande partie de la population du sud ouest vit dans des cases (50%). Les cases constituent le bas niveau de type d'habitat car la construction nécessite peu de moyen et le matériel de construction est local. Ensuite viennent les maisons individuelles simples où vivent 37,3% de ménages. Enfin les maisons à plusieurs logements où vivent 9% des ménages. Cette caractérisation de l'habitat est représentée aussi bien en milieu rural comme en milieu urbain mais avec des dominances.

En milieu rural ce sont les cases qui dominent soient 54% de cases en milieu rural contre 18,5% en milieu urbain. Par contre les maisons individuelles simples et les bâtiments à plusieurs logements sont plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural dans les proportions respectives de 58,9 contre 34,5% et 18,4 contre 8,2%. Les villas et immeubles sont quasi inexistantes en campagnes et faiblement représentés dans les villes.

Tableau 12.1 : Répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type habitat	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Maison individuelle simple	58,9	34,5	37,3
Case	18,5	54,0	50,0
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	18,4	8,2	9,4
Villa	1,4	0,3	0,4
Immeuble à appartements	0,1	0,0	0,0
Autres	0,9	1,4	1,4
ND	1,8	1,6	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique ci-dessous met en évidence le type de l'habitat dominant. En milieu urbain ce sont les maisons individuelles simples tandis qu'en milieu rural ce sont les cases qui dominent. Le type d'habitat témoigne le niveau de développement de la région. Les immeubles sont inexistant.

Graphique 12.1 : Répartition des unités d'habitation par type d'habitat

12.1.2- Répartition spatiale

Le type d'habitat le plus dominant dans les provinces sont les maisons individuelles simples, les cases et les bâtiments à plusieurs logements. Les autres types de bâtiments sont moins représentés à cause du bas niveau de vie de la population qui n'est pas à mesure de s'offrir ces types d'habitats.

Tableau 12.2 : Répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon la province

Type habitat	Province				
	Bougouriba	Poni	Ioba	Noumbiel	Total
Maison individuelle simple	39,0	38,2	39,1	26,1	37,3
Case	46,9	46,2	51,7	63,3	50,0
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	9,0	11,5	7,1	8,3	9,4
Villa	0,6	0,4	0,3	0,1	0,4
Immeuble à appartements	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres	3,0	1,6	0,5	0,7	1,4
ND	1,4	2,0	1,3	1,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.2- MODE D'ECLAIRAGE

12.2.1- Données globales

Le mode d'éclairage permet une lecture du niveau de vie de la population. Le mode d'éclairage le plus répandu est la lampe à pétrole. Le principal mode d'éclairage est la lampe à pétrole avec plus de 80% de la population qui l'utilisent. Viennent ensuite, la lampe à huile (5,6%), puis la lampe torche (4,6%), la paille (4,1%) et l'électricité de réseau avec 3% seulement de la population qui sont certainement des citadins.

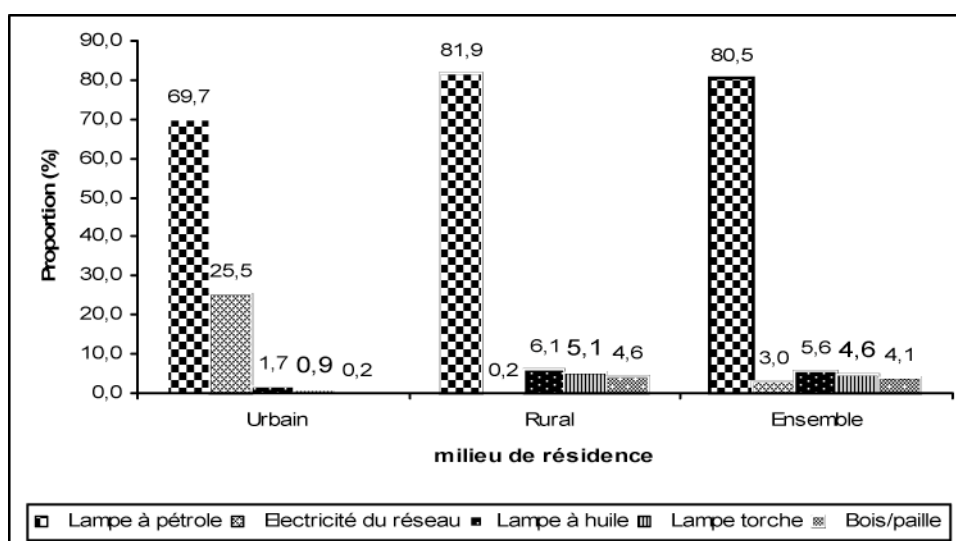
En milieu urbain, la lampe à pétrole demeure le principal mode d'éclairage car l'électricité de réseau vient en deuxième position avec 25,5% des ménages qui l'utilisent.

En milieu rural ce sont la lampe à pétrole, la lampe à huile et la lampe torche, qui sont les plus utilisés. L'utilisation de l'électricité est négligeable.

Tableau 12.3 : Répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Lampe à pétrole	69,7	81,9	80,5
Electricité du réseau	25,5	0,2	3,0
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,3	0,3	0,3
Lampe à gaz	0,2	0,1	0,1
Lampe à huile	1,7	6,1	5,6
Lampe torche	0,9	5,1	4,6
Bougie	0,1	0,0	0,0
Bois/paille	0,2	4,6	4,1
Autres	0,5	0,5	0,5
ND	0,9	1,3	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique ci-dessous met en évidence que la lampe à pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé aussi bien ville comme en campagne. Aussi on peut observer la persistance de certains modes d'éclairages très archaïque qui frise à la misère de certaines populations qui continuent d'utiliser la lampe à huile ou la paille.

Graphique 12.2 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage

12.2.2- Répartition spatiale

Une répartition spatiale du mode d'éclairage dans les ménages confirme que la lampe à pétrole demeure le principal utilisé dans presque toutes les provinces de la région. Plus de 80% des ménages l'utilisent excepté la province du Noubiel qui ne représente que 77,6%. L'électricité de réseau qui est un indicateur de développement est faiblement représenté dans les provinces et est resté le seul privilège des citadins. L'électricité de réseau atteint 5,1% des ménages de la Bougouriba, 3,9% pour la Poni, moins de 2% pour le Ioba et nul pour les ménages du Noubiel.

Tableau 12.4 : Répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province

Mode principal d'éclairage	Province résidence				
	Bougouriba	Poni	Ioba	Noubiel	Ensemble
Lampe à pétrole	84,3	80,1	80,0	77,6	80,5
Electricité du réseau	5,1	3,9	1,9	0,0	3,0
Lampe à huile	4,1	2,9	11,2	2,3	5,6
Lampe torche	2,6	5,1	2,5	11,8	4,6
Bois/paille	2,0	5,2	2,7	6,9	4,1

12.3- SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

12.3.1- Données globales

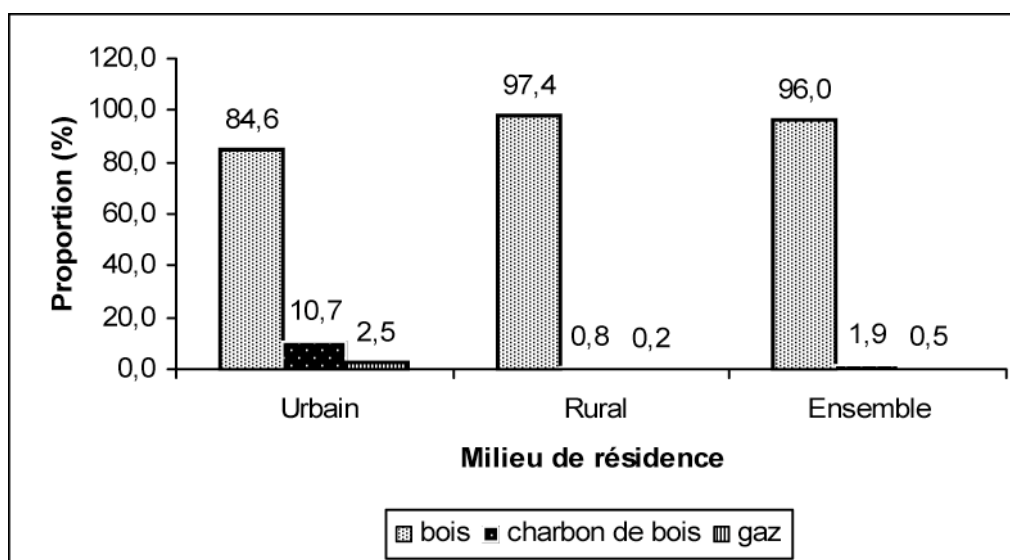
La source d'énergie dominante pour la cuisson des aliments est le bois. Si on y ajoute le charbon de bois, on peut dire sans ambages que 98% des ménages du sud ouest font usage du bois pour cuire les aliments. Les autres sources d'énergie sont négligeables.

En milieu urbain, le gaz butane est aussi utilisé mais apparaît comme un indicateur de modernité. En effet, on peut observer 3 personnes sur 100 utilisant le gaz en milieu urbain. En milieu rural la quasi-totalité de la population utilise le bois avec foyer simple. L'augmentation de la population compromet l'équilibre écologique avec la coupe abusive de bois non pour la cuisson des aliments mais aussi pour d'autres fins utiles.

Tableau 12.5 : Répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	76,2	95,6	93,4
Bois (foyer amélioré)	8,4	1,8	2,6
Charbon de bois	10,7	0,8	1,9
Gaz	2,5	0,2	0,5
Pétrole	0,2	0,2	0,2
Electricité	0,1	0,0	0,0
. Autres	0,3	0,1	0,1
Non concerné	1,0	0,6	0,6
ND	0,6	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique ci-dessous met en évidence l'utilisation massive du bois (foyer simple et amélioré) dans la région du sud ouest comme principale source d'énergie de cuisson des aliments dans les ménages.

Graphique 12.3 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson

12.3.2- Répartition spatiale

La répartition spatiale de la consommation d'énergie dans la région met en évidence le fort niveau de consommation d'énergie en bois. Dans chaque province, on note plus de 97% des ménages dépendent de bois pour cuire leurs aliments. On observe aussi que le charbon de bois est aussi considéré comme un indicateur de progrès qui se substitue de plus en plus au bois en foyer simple dans les villes émergentes. La consommation du gaz butane est négligeable lorsqu'on considère le niveau de consommation par province.

Tableau 12.6 : Répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Energie pour cuisson	Province résidence				
	Bougouriba	Poni	Ioba	Noumbiel	Total
Bois (foyer amélioré)	3,0	3,3	1,5	2,2	2,6
Bois (foyer simple)	93,8	90,2	96,6	95,8	93,4
Charbon de bois	1,2	3,3	0,6	1,1	1,9
Pétrole	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2
Gaz	0,7	0,5	0,4	0,2	0,5
Electricité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Non concerné	0,2	1,2	0,2	0,1	0,6
ND	0,7	0,9	0,5	0,4	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4- SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

12.4.1- Données globales

L'accès à une bonne eau de boisson contribue à améliorer la santé de la population. La disposition de l'eau de boisson potable participe au calcul de l'indicateur de bien-être et de développement d'un pays. L'examen du tableau ci-dessous met en évidence que cette population utilise plusieurs sources d'eau pour la boisson. Parmi les sources d'eau utilisées, l'eau de forage est la principale eau de boisson. En effet, 39,2% des ménages boivent l'eau provenant cette source, vient ensuite l'eau des marigots (26,5%), puis l'eau des puits ordinaires (16,4%), puis l'eau de puits busés (11,1%). L'eau des fontaines ou l'eau courante n'est utilisée que par 5% des ménages du Sud Ouest. Cette source d'eau est moins vulgarisée et ne peut être trouvée qu'en milieu urbain.

Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement selon le milieu de résidence

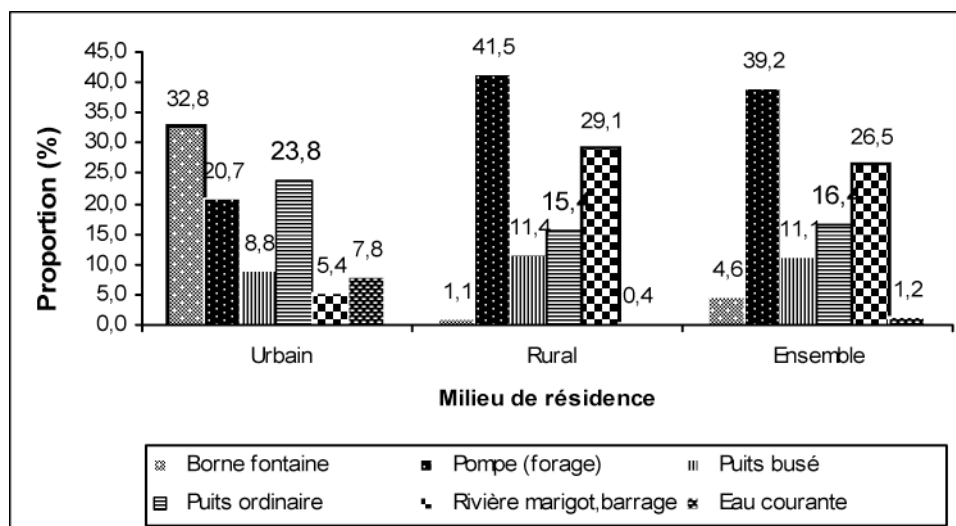
Approvisionnement eau	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Ensemble
Borne fontaine	32,8	1,1	4,6
Pompe (forage)	20,7	41,5	39,2
Puits busé	8,8	11,4	11,1
Puits ordinaire	23,8	15,4	16,4
Rivière marigot, barrage	5,4	29,1	26,5
Eau courante	7,8	0,4	1,2
Autres	0,0	0,1	0,1
ND	0,7	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

En milieu urbain, l'eau courante et les bornes fontaines constituent les principales sources d'approvisionnement en eau. Elles constituent 40% des sources d'approvisionnement en eau des ménages. Ils sont 20,7% des ménages qui utilisent l'eau provenant des forages, 23,8% de ménages pour l'eau des puits ordinaires et 5,4% de ménages qui boivent l'eau des marigots.

En milieu rural, la principale source d'approvisionnement est les forages. D'autres ménages s'approvisionnent dans les marigots (29,1%) et les puits ordinaires (15,4%).

Le graphique 12.3 met en exergue les principales sources d’approvisionnement en eau de boisson. Il ressort de ce graphique les forages, les bornes fontaines et les puits ordinaires constituent les principales sources d’approvisionnement en de boisson dans la région du Sud Ouest.

Graphique 12.4 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la principale source d’approvisionnement en eau de boisson



12.4.2- Répartition spatiale

Au niveau provincial, on peut observer que l’approvisionnement de boisson dans les forages demeure le principal mode d’accès en eau salubre. Il est 36,7% dans la province de la Bougouriba, 38% dans le loba, 38,6% dans le Poni et 49% dans le Nounbiel. L’accès à l’eau courante et les bornes fontaines ne sont possibles que dans la province du Poni et de la Bougouriba qui abritent les services de l’ONEA, fournisseurs de l’eau courante au Burkina Faso. L’approvisionnement dans les puits ordinaires et dans les marigots, est toujours perceptible dans les provinces et beaucoup de ménages en font toujours usage. Dans toutes les provinces, 40% des ménages n’ont accès à l’eau de boisson que par ces sources d’eau insalubres.

Tableau 12.8 : Répartition des unités d’habitation par source d’approvisionnement en eau de boisson selon la province

Approvisionnement en eau	Province résidence				
	Bougouriba	Poni	loba	Nounbiel	Total
Pompe (forage)	36,7	38,6	38,0	49,0	39,2
Puits ordinaire	25,9	9,3	24,0	7,5	16,4
Rivière marigot, barrage	13,8	36,6	16,0	37,0	26,5
Puits busé	15,7	5,4	19,0	4,7	11,1
Borne fontaine	5,8	6,9	2,0	1,1	4,6
Eau courante	1,0	2,2	1,0	0,1	1,2
Autres	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1
ND	0,8	1,1	1,0	0,6	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5- TYPE D' AISANCE

12.5.1- Données globales

L'utilisation de telle ou telle type d'aisance peut situer les de vie des ménages. Dans l'ensemble de la région, le principal modèle de sanitaire utilisé est la brousse. En effet, 83% des ménages font usage de la brousse et 14,5% des latrines simples, pour rejeter les excréta humains.

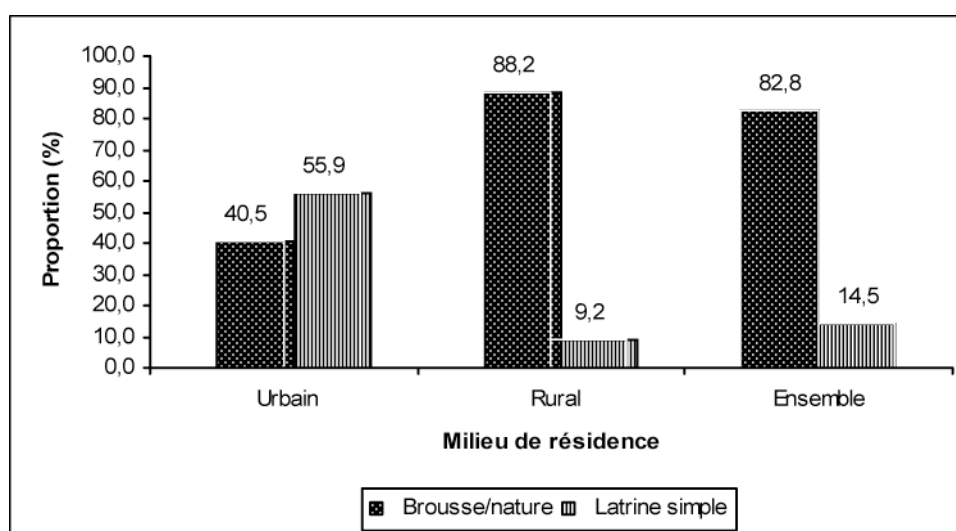
En milieu urbain, se sont les latrines simples qui constituent le principal modèle de type d'aisance avec 55,9% des ménages concernés. On note aussi 40,5% de ménages qui utilisent la brousse (espaces vides) pour faire leur besoin. Le milieu rural est dominé par l'utilisation de la brousse avec 88,2% des ménages et dans une moindre mesure avec 9,2% de ménages qui en font usage. L'utilisation des autres modèles qui inspire une catégorie de niveau de vie élevé est négligeable.

Tableau 12.9 : Répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Brousse/nature	40,5	88,2	82,8
Latrine simple	55,9	9,2	14,5
Latrine ventilée	0,9	0,6	0,6
Chasse d'eau personnelle	0,6	0,2	0,2
Chasse d'eau en commun	0,4	0,5	0,4
Autres	0,9	0,5	0,5
ND	0,8	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique ci-dessous montre que la brousse et les latrines simples sont les principales modes de types d'aisance utilisé par les ménages du sud ouest. Cependant la brousse est le modèle dominant car la majorité de la population ne serait pas en mesure de s'offrir un type d'aisance moderne.

Graphique 12.5 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance



12.5.2- Répartition spatiale

La répartition spatiale des types d'aisance montre que la brousse et les latrines simples sont utilisées par la quasi-totalité des ménages. En effet dans toutes les provinces le niveau d'utilisation de ses deux types les plus utilisés. Ils sont respectivement de 80,1% et 17,7% pour la Bougouriba, 81,6% et 15,1% pour le Poni, 84,6% et 13% pour le Ioba et 82,8% et 14,5% pour le Nounbiel.

Tableau 12.10 : Répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Province résidence				
	Bougouriba	Poni	Ioba	Nounbiel	Ensemble
Brousse/nature	80,2	81,6	84,6	86,3	82,8
Latrine simple	17,7	15,1	13,0	11,7	14,5
Latrine ventilée	0,6	0,7	0,3	1,1	0,6
Chasse d'eau personnelle	0,1	0,5	0,0	0,0	0,2
Chasse d'eau en commun	0,1	0,2	1,1	0,1	0,4
Autres	0,5	0,7	0,3	0,2	0,5
ND	0,9	1,1	0,7	0,7	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.6- MODE D'EVACUATION DES ORDURES

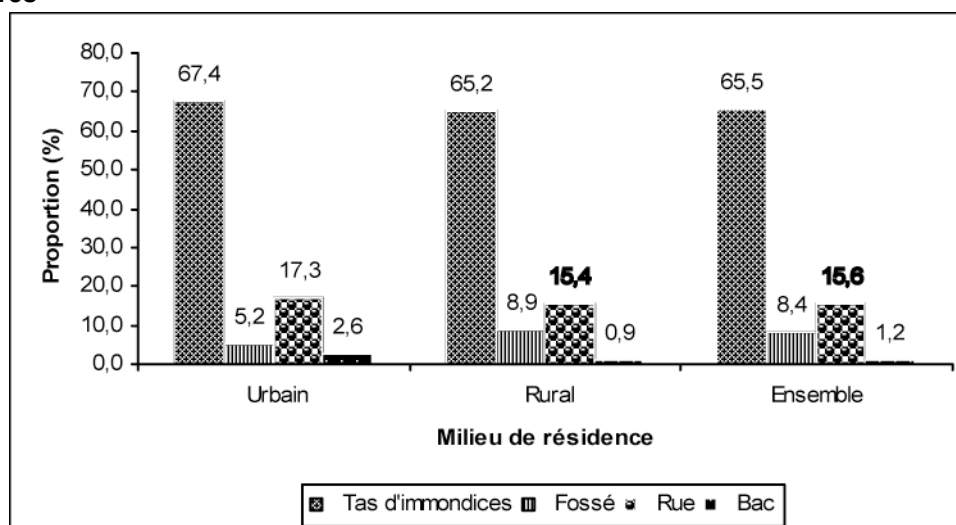
12.6.1- Données globales

Le mode d'utilisation des ordures reflète aussi le niveau de vie des ménages. Elle participe à rendre les lieux publics sains, améliore la santé de la population. Les lieux d'évacuation des ordures les tas d'immondices et la rue. Plus de 80% des ménages jettent leurs ordures ménagères dans les tas d'immondices (65,5%) et la rue (15,6%). Les ménages qui confient leurs ordures ménagères à des structures organisées sont négligeables (0,8% pour les ramassages privé et 1,2% dans les bacs).

Tableau 12.11 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Evacuation des ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Tas d'immondices	67,4	65,2	65,5
Fossé	5,2	8,9	8,4
Bac	2,6	0,9	1,2
Ramassage privé	3,0	0,4	0,8
Autres	3,9	8,4	7,8
Rue	17,3	15,4	15,6
ND	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

En milieu urbain tout comme en milieu rural, les tas d'immondice et la rue demeurent le mode principal. Le graphique ci-dessous confirme que l'usage de tas d'immondice le mode privilégié peut-être à cause de son caractère culturel.

Graphique 12.6 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures

12.6.2- Répartition spatiale

La répartition spatiale du mode d'évacuation des ordures dans toutes les provinces est restée marquée par les tas d'immondices et la rue. Aussi dans le loba et dans la Bougouriba, certains jettent leur ordures dans les fossés soient respectivement 14,6% et 11,7%.

Tableau 12.12 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province

Evacuation des ordures	Province				
	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Ensemble
Tas d'immondices	52,8	68,0	69,8	59,4	65,1
Rue	26,4	11,3	10,3	29,1	15,5
Fossé	11,7	4,9	14,6	5,2	9,0
Bac	0,8	1,4	1,2	0,6	1,2
Autres	7,0	12,5	3,1	5,1	7,8
Ramassage privé	0,5	1,0	0,5	0,4	0,7
ND	0,8	0,8	0,6	0,4	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.7- MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

12.7.1- Données globales

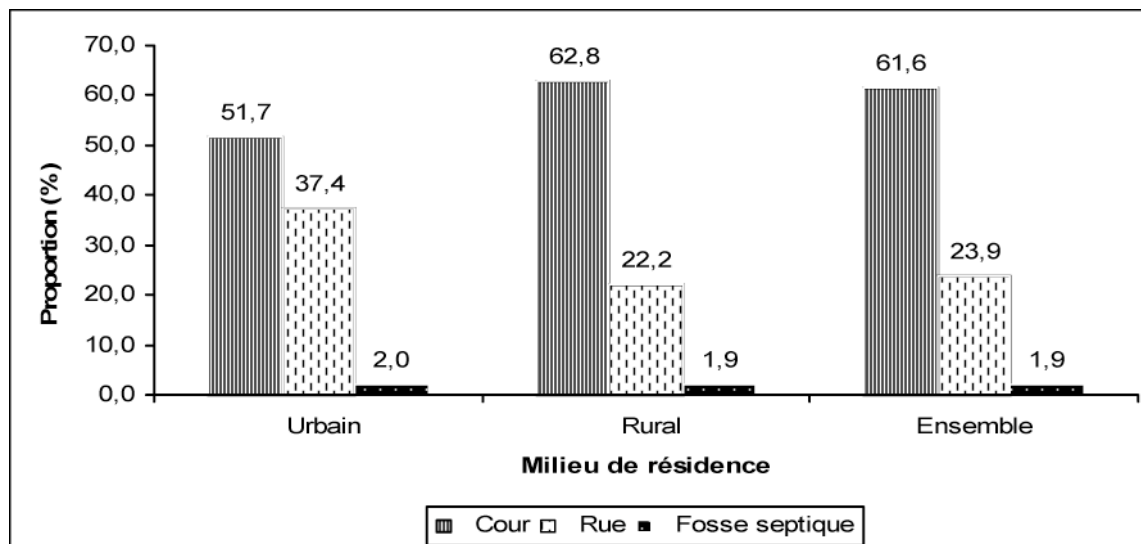
Le mode d'évacuation des eaux usées est marqué par la cours et la rue dans les proportions respectives de 61,6% et 23,9%. Une bonne évacuation des eaux usées contribue à améliorer l'hygiène sanitaire et la santé de la population. Les fosses septiques et les caniveaux et les puits qui constituent le meilleur mode d'évacuation des eaux usées ne sont pas pratiqués par les ménages.

Le milieu de résidence ne différencie pas le mode d'évacuation des eaux usées. La même observation est faite pour le milieu urbain et le milieu rural où ces deux modes constituent le mode dominant d'évacuation des eaux usées. Plus de 80% des ménages évacuent leurs eaux usées par ces deux méthodes.

Tableau 12.13 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Evacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	51,7	62,8	61,6
Rue	37,4	22,2	23,9
Puits	1,2	0,4	0,4
Caniveau	1,4	0,2	0,3
Fosse septique	2,0	1,9	1,9
Autres	4,0	9,8	9,2
ND	2,3	2,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique traduit parfaitement le niveau élevé d'évacuation des eaux usées dans la cours, la rue et dans moindre mesure par les fosses septiques.

Graphique 12.7 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées

12.7.2- Répartition spatiale

Les ménages repartis dans les provinces traduisent que la cours et la rue sont les deux principales modes d'évacuation des eaux usées dans la région du Sud Ouest. Les fosses septiques apparaissent comme une troisième mode utilisée par les ménages et prennent de plus en plus de l'ampleur. Dans chaque province on peut observer plus de 80% de ménages qui font usage de la cours et la rue pour évacuer leurs eaux usées. Pour la Bougouriba, les taux sont de 52,6% et 34,5%), 68 et 15% pour le Poni, 59,5 et 25,5% pour le Ioba et 56,9 et 35,4% pour le Nombiel.

Tableau 12.14 : Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Evacuation des eaux usées	Province résidence				
	Bougouriba	Poni	Ioba	Noumbiel	Ensemble
Cour	52,6	68,0	59,5	56,9	61,6
Rue	34,5	15,4	25,5	35,4	23,9
Puits	1,2	0,2	0,4	0,3	0,4
Caniveau	0,2	0,5	0,1	0,3	0,3
Fosse septique	3,6	1,1	2,5	0,9	1,9
Autres	5,9	11,4	9,8	4,3	9,2
ND	2,0	3,3	2,2	1,9	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.8- BIENS D'EQUIPEMENTS

12.8.1- Données globales

Le recensement a permis de recenser les biens possédés par les ménages qui sont source de richesses et de bien-être. La radio est le bien le plus possédé par les ménages du Sud Ouest. En effet 50,9% de ménages possèdent au moins une radio. Ceci se comprend aisément dans la mesure où c'est à travers la radio les ménages les plus reculés reçoivent les nouvelles du pays. Le cellulaire (téléphone portable) prennent de plus en plus de l'ampleur et se place deuxième moyen par lequel les ménages s'informent.

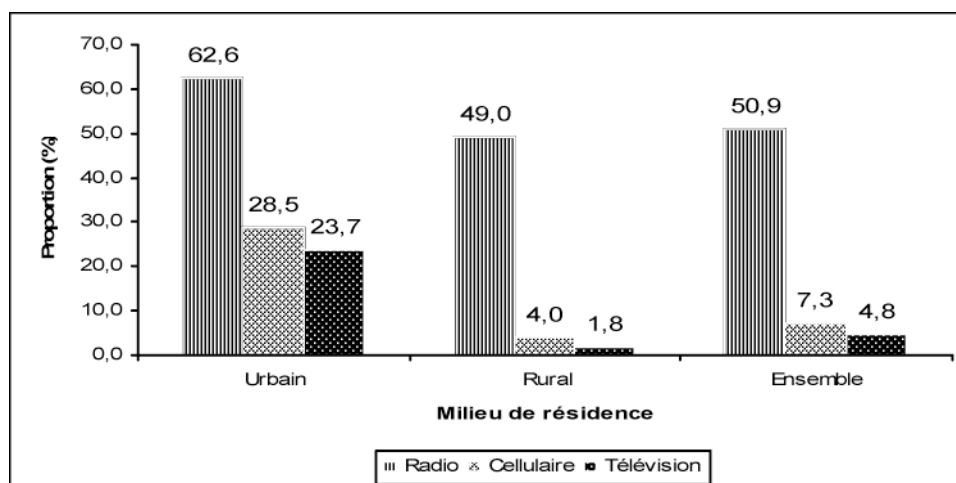
En milieu urbain, ce sont 62,6% de ménages possèdent au moins une radio, 28,5% pour les cellulaires, 23,7% pour le réfrigérateur et 2,8% seulement de téléphone fixe. Le téléphone cellulaire et de plus en plus utilisée comme un moyen de communication par lesquels les ménages se passent des informations. Elle est moins coûteuse et facile à entretenir. Les ordinateurs et net sont d'une utilisation marginale dans les ménages.

En milieu rural, près de 50% des ménages possèdent une radio. Les cellulaires gagnent de terrain et 4% des ménages ruraux possèdent au moins un cellulaire.

Tableau 12.15 : Répartition des ménages par biens possédés selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	62,6	49,0	50,9
Cellulaire	28,5	4,0	7,3
Télévision	23,7	1,8	4,8
Réfrigérateur	7,3	0,1	1,1
Téléphone fixe	2,8	0,1	0,5
Ordinateur	0,8	0,0	0,1
Internet	0,8	0,0	0,1

Le graphique ci-dessous met en exergue que la radio est le bien détenu par beaucoup de ménages en milieu urbain comme en milieu rural. En milieu urbain la télévision et le cellulaire sont fortement possédés par les ménages.

Graphique 12.8 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés

12.8.2- Répartition spatiale

Une répartition des biens par province montre que la radio est le bien le plus partagé dans les provinces. Au moins 50% des ménages en possèdent. Le cellulaire bien qu'il soit le nouveau né des technologies de communication est aussi bien partagé. Il vient en deuxième position après la radio et dans chaque province au moins (% des ménages possèdent ce bien. La télévision est aussi un bien qui est possédée bien qu'elle soit très coûteuse. Les autres biens sont considérés comme de biens de luxe et peu de ménages du Sud Ouest en possède.

Tableau 12.16 : Répartition des ménages par biens possédés selon la province

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence			
	Bougouriba	Poni	Ioba	Noumbiel
Radio	51,9	49,3	53,5	47,3
Cellulaire	8,3	9,6	5,0	4,4
Télévision	6,9	5,9	3,0	2,6
Réfrigérateur	1,7	1,4	0,7	0,2
Téléphone fixe	0,7	0,6	0,3	0,2
Ordinateur	0,24	0,12	0,06	0,05
Internet	0,24	0,12	0,06	0,05

12.9- MOYEN DE DEPLACEMENT

12.9.1- Données globales

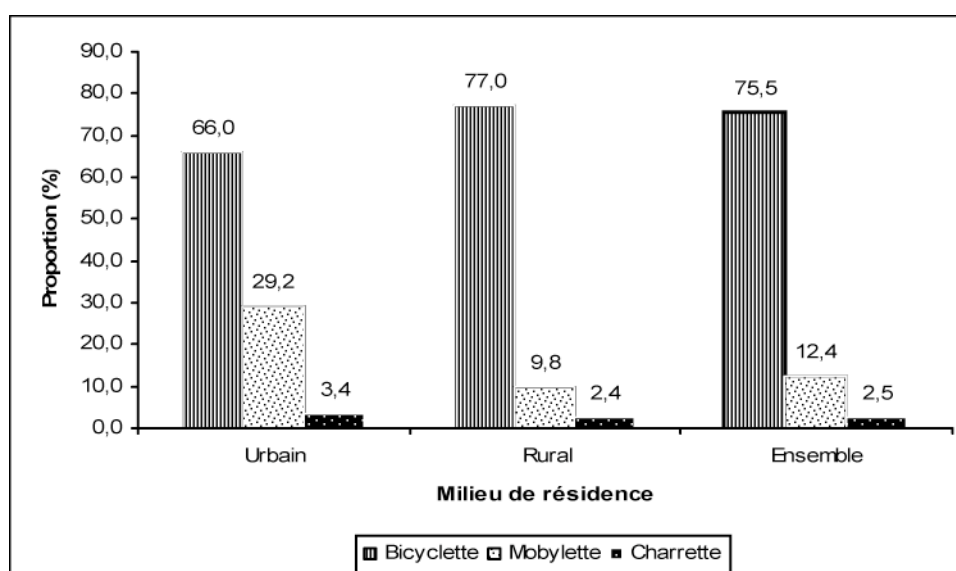
La bicyclette est le principal moyen de déplacement dans le sud ouest. En effet 75,5% des ménages en font usage. Les ménages les plus aisés utilisent la mobylette qui constitue le deuxième moyen de déplacement soit 12,4% des ménages. Dans le sud ouest la voiture, le cheval, le chameau, l'âne, la charrette, la pirogue, sont d'une utilisation marginale comme moyen de déplacement.

En milieu urbain, plus de 90% des ménages utilisent la bicyclette et la mobylette comme moyen de déplacement soit 66% de bicyclette et 29,2% de mobylettes. 2% seulement de ménages possèdent de voiture. Tandis qu'en milieu rural la quasi totalité des ménages utilise la bicyclette (77%) et la moto (9,8%).

Tableau 12.17 : Répartition des ménages par moyen de déplacement possédés selon le milieu de résidence

Moyen de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	66,0	77,0	75,5
Mobylette	29,2	9,8	12,4
Charrette	3,4	2,4	2,5
Ane	1,0	1,2	1,2
Voiture	2,0	0,2	0,4
Autres (pirogue, cheval, chameau)	0,2	0,2	0,2

Le graphique ci-dessous met en évidence que la bicyclette est le moyen de déplacement dominant dans le Sud Ouest. Ces proportions confirment que le Burkina Faso est un pays à deux roues.

Graphique 12.9 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés

12.9.2- Répartition spatiale

Une distribution des moyens de déplacement par province montre que la bicyclette constitue essentiellement le moyen dominant. Plus de 80% des ménages du loba, Bougouriba et du Nounbiel la possède. La charrette (4%) et l'âne (2%) sont cités dans la province du loba et de la Bougouriba.

Tableau 12.18 : Répartition des ménages par moyen de déplacement possédés selon la province

Moyen de déplacement	Milieu de résidence			
	Bougouriba	Poni	loba	Nounbiel
Bicyclette	80,1	64,6	85,9	77,2
Mobylette	14,8	14,1	10,5	8,3
Charrette	3,9	0,7	4,6	0,7
Ane	2,4	0,2	2,2	0,1
Voiture	0,5	0,6	0,2	0,1
Autres (pirogue, cheval, chameau)	0,2	0,1	0,1	0,4

Conclusion

Les caractéristiques de l'habitation constituent des données importantes car les informations fournies font parties des critères de classement des pays à travers l'indice de développement durable. Les caractéristiques de l'habitation mesurent le niveau de vie de la population. En effet, les informations sur le type d'habitat montre que 50% de la population vit dans des cases et 37% vivent dans les maisons individuelles simples. Cependant il y a une différentielle entre les ménages qui vivent en milieu rural et urbain.

Le mode d'éclairage utilisé est la lampe. Plus de 80% des ménages en font usage en milieu rural comme en milieu urbain. Cependant en milieu urbain, l'électricité de réseau est aussi utilisée par quelques privilégiés.

L'approvisionnement en eau de boisson par les ménages se fait dans les forages. En milieu rural, les forages et les puits traditionnels constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson dans le sud ouest. En milieu urbain, ce sont les bonnes fontaines et les forages qui constituent les sources d'approvisionnement.

S'agissant du mode de cuisson des aliments, le bois demeure la source d'énergie dominant. Le bois est fortement utilisé par la population en ville comme en campagne.

Le type d'aisance utilisé est la brousse. Plus de 80% de la population font leur besoin dans la brousse. En ville ce n'est que 14% des ménages qui en possèdent des latrines simples.

Quant au mode d'évacuation des ordures et des eaux usées ce sont toujours les méthodes traditionnelles qui sont en vigueur. Plus de 80% des ménages jettent leurs ordures dans les tas d'immondices et dans la rue. C'est même proportion de ménages qui jettent leur eau usée dans la rue et dans la cours d'habitation. De nouvelles habitudes tardent à venir.

Les biens d'équipement le plus possédés sont la radio et le cellulaire. Ces biens sont possédés en grand nombre aussi bien par les citadins et les ruraux. Quant aux moyens de déplacement, la bicyclette et la mobylette sont les moyens les plus utilisés dans les ménages du sud ouest.

CHAPITRE 13 : LES PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DE LA REGION DU SUD OUEST

Introduction

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région du Sud-Ouest.

13.1 – METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont, la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région du Sud-Ouest sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

Les projections de la population du sud ouest dans 10 ans c'est-à-dire en 2016 seraient de 818 685 habitants. Dans les tableaux qui suivent les projections sont faites jusqu'en 2020.

13.2- RESULTATS

âges	2007			âges	2 008		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
0	14 455	13 612	28 067	0	15 061	14 461	29 522
1	13 437	12 352	25 789	1	13 758	12 884	26 642
2	12 987	11 900	24 887	2	13 132	11 931	25 063
3	12 433	11 407	23 840	3	12 794	11 606	24 400
4	11 869	10 908	22 777	4	12 288	11 175	23 463
5	11 321	10 426	21 747	5	11 754	10 718	22 472
6	10 798	9 965	20 763	6	11 238	10 270	21 508
7	10 288	9 522	19 810	7	10 724	9 829	20 553
8	9 793	9 099	18 892	8	10 211	9 397	19 608
9	9 320	8 697	18 017	9	9 713	8 978	18 691
10	8 874	8 321	17 195	10	9 248	8 589	17 837
11	8 444	7 964	16 408	11	8 804	8 224	17 028
12	8 032	7 628	15 660	12	8 377	7 878	16 255
13	7 639	7 311	14 950	13	7 963	7 552	15 515
14	7 259	7 012	14 271	14	7 558	7 243	14 801
15	7 093	6 220	13 313	15	7 313	6 639	13 952
16	6 775	5 775	12 550	16	6 984	6 029	13 013
17	6 161	5 483	11 644	17	6 408	5 437	11 845
18	5 748	5 479	11 227	18	5 911	5 315	11 226
19	5 180	5 322	10 502	19	5 374	5 257	10 631
20	4 773	5 259	10 032	20	5 012	5 422	10 434
21	4 330	4 962	9 292	21	4 506	5 179	9 685
22	4 060	4 825	8 885	22	4 184	5 116	9 300
23	3 757	4 618	8 375	23	3 863	4 888	8 751
24	3 673	4 692	8 365	24	3 687	4 820	8 507
25	3 588	4 598	8 186	25	3 534	4 651	8 185
26	3 534	4 625	8 159	26	3 533	4 697	8 230
27	3 429	4 507	7 936	27	3 466	4 599	8 065
28	3 393	4 554	7 947	28	3 388	4 654	8 042
29	3 270	4 428	7 698	29	3 308	4 584	7 892
30	3 135	4 385	7 520	30	3 258	4 670	7 928
31	2 935	4 077	7 012	31	3 039	4 338	7 377
32	2 824	3 999	6 823	32	2 901	4 200	7 101
33	2 631	3 817	6 448	33	2 746	4 081	6 827
34	2 538	3 713	6 251	34	2 623	3 893	6 516
35	2 496	3 615	6 111	35	2 517	3 674	6 191
36	2 453	3 640	6 093	36	2 488	3 720	6 208
37	2 423	3 649	6 072	37	2 442	3 670	6 112
38	2 474	3 724	6 198	38	2 475	3 690	6 165
39	2 377	3 582	5 959	39	2 423	3 657	6 080
40	2 273	3 446	5 719	40	2 355	3 616	5 971

	2007				2 008		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
41	2 203	3 269	5 472	41	2 248	3 375	5 623
42	2 109	3 123	5 232	42	2 152	3 241	5 393
43	1 976	2 829	4 805	43	2 097	3 093	5 190
44	1 915	2 760	4 675	44	2 002	2 933	4 935
45	1 910	2 757	4 667	45	1 924	2 766	4 690
46	1 884	2 776	4 660	46	1 937	2 870	4 807
47	1 873	2 744	4 617	47	1 914	2 806	4 720
48	1 877	2 772	4 649	48	1 867	2 711	4 578
49	1 813	2 607	4 420	49	1 846	2 649	4 495
50	1 733	2 459	4 192	50	1 807	2 618	4 425
51	1 647	2 243	3 890	51	1 671	2 334	4 005
52	1 574	2 125	3 699	52	1 590	2 207	3 797
53	1 455	1 879	3 334	53	1 562	2 136	3 698
54	1 379	1 764	3 143	54	1 452	1 949	3 401
55	1 387	1 791	3 178	55	1 363	1 753	3 116
56	1 392	1 790	3 182	56	1 403	1 809	3 212
57	1 356	1 737	3 093	57	1 360	1 756	3 116
58	1 402	1 787	3 189	58	1 340	1 649	2 989
59	1 417	1 795	3 212	59	1 390	1 711	3 101
60	1 330	1 645	2 975	60	1 387	1 741	3 128
61	1 234	1 509	2 743	61	1 274	1 574	2 848
62	1 208	1 431	2 639	62	1 244	1 479	2 723
63	1 109	1 274	2 383	63	1 214	1 481	2 695
64	1 013	1 097	2 110	64	1 076	1 265	2 341
65	998	1 099	2 097	65	974	1 074	2 048
66	985	1 089	2 074	66	986	1 083	2 069
67	916	1 034	1 950	67	924	1 037	1 961
68	868	973	1 841	68	822	882	1 704
69	800	908	1 708	69	781	857	1 638
70	689	783	1 472	70	723	820	1 543
71	589	686	1 275	71	601	703	1 304
72	536	634	1 170	72	538	641	1 179
73	445	530	975	73	492	631	1 123
74	384	425	809	74	418	507	925
75	366	414	780	75	355	399	754
76	332	390	722	76	329	379	708
77	289	364	653	77	286	349	635
78	275	344	619	78	263	314	577
79	224	296	520	79	227	286	513
80 et +	1 160	1 696	2 856	80 et +	1 154	1 670	2 824
Total	302 324	326 746	629 070	Total	311 354	336 769	648 123

âges	2 009			âges	2010		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
0	15 350	14 726	30 076	0	15 633	14 983	30 616
1	14 366	13 717	28 083	1	14 654	13 971	28 625
2	13 456	12 455	25 911	2	14 060	13 269	27 329
3	12 942	11 639	24 581	3	13 266	12 156	25 422
4	12 649	11 371	24 020	4	12 797	11 404	24 201
5	12 172	10 981	23 153	5	12 531	11 175	23 706
6	11 670	10 558	22 228	6	12 085	10 817	22 902
7	11 161	10 130	21 291	7	11 590	10 413	22 003
8	10 645	9 699	20 344	8	11 080	9 996	21 076
9	10 129	9 271	19 400	9	10 560	9 570	20 130
10	9 639	8 866	18 505	10	10 052	9 156	19 208
11	9 176	8 489	17 665	11	9 565	8 763	18 328
12	8 735	8 135	16 870	12	9 104	8 397	17 501
13	8 306	7 800	16 106	13	8 662	8 053	16 715
14	7 880	7 481	15 361	14	8 221	7 726	15 947
15	7 617	6 857	14 474	15	7 945	7 082	15 027
16	7 203	6 433	13 636	16	7 505	6 643	14 148
17	6 608	5 676	12 284	17	6 817	6 057	12 874
18	6 151	5 270	11 421	18	6 345	5 503	11 848
19	5 529	5 100	10 629	19	5 757	5 057	10 814
20	5 204	5 356	10 560	20	5 357	5 196	10 553
21	4 737	5 340	10 077	21	4 922	5 275	10 197
22	4 359	5 340	9 699	22	4 588	5 506	10 094
23	3 985	5 183	9 168	23	4 155	5 410	9 565
24	3 794	5 102	8 896	24	3 918	5 410	9 328
25	3 549	4 778	8 327	25	3 656	5 059	8 715
26	3 480	4 752	8 232	26	3 497	4 883	8 380
27	3 466	4 671	8 137	27	3 414	4 727	8 141
28	3 426	4 751	8 177	28	3 427	4 826	8 253
29	3 304	4 685	7 989	29	3 343	4 783	8 126
30	3 297	4 835	8 132	30	3 295	4 942	8 237
31	3 161	4 622	7 783	31	3 200	4 785	7 985
32	3 007	4 469	7 476	32	3 130	4 761	7 891
33	2 823	4 286	7 109	33	2 928	4 562	7 490
34	2 741	4 162	6 903	34	2 819	4 372	7 191
35	2 603	3 853	6 456	35	2 722	4 120	6 842
36	2 509	3 781	6 290	36	2 597	3 966	6 563
37	2 478	3 752	6 230	37	2 500	3 813	6 313
38	2 495	3 712	6 207	38	2 533	3 795	6 328
39	2 425	3 623	6 048	39	2 446	3 646	6 092
40	2 402	3 693	6 095	40	2 405	3 659	6 064
41	2 331	3 543	5 874	41	2 378	3 618	5 996
42	2 198	3 346	5 544	42	2 280	3 512	5 792
43	2 142	3 209	5 351	43	2 188	3 314	5 502

	2 009				2010		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
44	2 127	3 208	5 335	44	2 172	3 329	5 501
45	2 013	2 941	4 954	45	2 140	3 217	5 357
46	1 952	2 880	4 832	46	2 043	3 063	5 106
47	1 970	2 901	4 871	47	1 985	2 911	4 896
48	1 908	2 772	4 680	48	1 965	2 867	4 832
49	1 837	2 590	4 427	49	1 879	2 650	4 529
50	1 842	2 660	4 502	50	1 833	2 602	4 435
51	1 744	2 485	4 229	51	1 778	2 525	4 303
52	1 614	2 297	3 911	52	1 685	2 446	4 131
53	1 579	2 218	3 797	53	1 603	2 309	3 912
54	1 561	2 217	3 778	54	1 577	2 302	3 879
55	1 436	1 938	3 374	55	1 545	2 205	3 750
56	1 379	1 771	3 150	56	1 454	1 959	3 413
57	1 371	1 775	3 146	57	1 348	1 738	3 086
58	1 345	1 668	3 013	58	1 356	1 687	3 043
59	1 329	1 578	2 907	59	1 335	1 598	2 933
60	1 361	1 659	3 020	60	1 301	1 530	2 831
61	1 330	1 667	2 997	61	1 305	1 587	2 892
62	1 286	1 544	2 830	62	1 343	1 635	2 978
63	1 251	1 532	2 783	63	1 294	1 600	2 894
64	1 181	1 474	2 655	64	1 216	1 523	2 739
65	1 036	1 241	2 277	65	1 138	1 447	2 585
66	962	1 059	2 021	66	1 026	1 227	2 253
67	925	1 031	1 956	67	903	1 009	1 912
68	830	885	1 715	68	831	881	1 712
69	739	776	1 515	69	747	781	1 528
70	706	773	1 479	70	668	700	1 368
71	632	738	1 370	71	616	694	1 310
72	550	657	1 207	72	579	691	1 270
73	495	638	1 133	73	506	655	1 161
74	465	606	1 071	74	466	610	1 076
75	389	479	868	75	433	573	1 006
76	320	365	685	76	352	442	794
77	284	339	623	77	276	326	602
78	261	301	562	78	259	292	551
79	216	260	476	79	215	250	465
80 et +	1 150	1 640	2 790	80 et +	1 140	1 595	2 735
Total	320 676	347 061	667 737	Total	330 239	357 587	687 826

	2 011				2 012		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
0	15 880	15 204	31 084	0	16 163	15 459	31 622
1	14 943	14 229	29 172	1	15 198	14 455	29 653
2	14 346	13 515	27 861	2	14 636	13 774	28 410
3	13 866	12 954	26 820	3	14 151	13 197	27 348
4	13 120	11 914	25 034	4	13 718	12 702	26 420
5	12 680	11 208	23 888	5	13 004	11 714	24 718
6	12 442	11 008	23 450	6	12 591	11 043	23 634
7	12 002	10 668	22 670	7	12 358	10 859	23 217
8	11 506	10 275	21 781	8	11 916	10 529	22 445
9	10 992	9 863	20 855	9	11 417	10 140	21 557
10	10 480	9 451	19 931	10	10 911	9 742	20 653
11	9 975	9 049	19 024	11	10 402	9 342	19 744
12	9 491	8 668	18 159	12	9 900	8 953	18 853
13	9 029	8 313	17 342	13	9 413	8 583	17 996
14	8 574	7 978	16 552	14	8 939	8 237	17 176
15	8 291	7 314	15 605	15	8 651	7 553	16 204
16	7 831	6 859	14 690	16	8 175	7 083	15 258
17	7 106	6 254	13 360	17	7 417	6 459	13 876
18	6 548	5 873	12 421	18	6 830	6 066	12 896
19	5 942	5 281	11 223	19	6 136	5 638	11 774
20	5 582	5 152	10 734	20	5 765	5 383	11 148
21	5 070	5 117	10 187	21	5 288	5 076	10 364
22	4 771	5 439	10 210	22	4 918	5 277	10 195
23	4 379	5 579	9 958	23	4 558	5 512	10 070
24	4 089	5 647	9 736	24	4 315	5 825	10 140
25	3 779	5 365	9 144	25	3 949	5 602	9 551
26	3 605	5 170	8 775	26	3 729	5 485	9 214
27	3 432	4 858	8 290	27	3 542	5 146	8 688
28	3 377	4 884	8 261	28	3 397	5 021	8 418
29	3 346	4 859	8 205	29	3 298	4 920	8 218
30	3 335	5 046	8 381	30	3 339	5 127	8 466
31	3 199	4 891	8 090	31	3 240	4 995	8 235
32	3 170	4 930	8 100	32	3 170	5 041	8 211
33	3 050	4 860	7 910	33	3 091	5 033	8 124
34	2 926	4 654	7 580	34	3 050	4 960	8 010
35	2 802	4 328	7 130	35	2 910	4 609	7 519
36	2 718	4 241	6 959	36	2 799	4 457	7 256
37	2 589	4 001	6 590	37	2 712	4 280	6 992
38	2 557	3 858	6 415	38	2 650	4 049	6 699
39	2 485	3 728	6 213	39	2 510	3 791	6 301
40	2 427	3 682	6 109	40	2 467	3 766	6 233
41	2 382	3 584	5 966	41	2 405	3 609	6 014
42	2 327	3 587	5 914	42	2 331	3 554	5 885
43	2 271	3 479	5 750	43	2 319	3 553	5 872

	2 011				2 012		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
44	2 220	3 438	5 658	44	2 306	3 610	5 916
45	2 186	3 338	5 524	45	2 235	3 448	5 683
46	2 174	3 351	5 525	46	2 222	3 478	5 700
47	2 080	3 097	5 177	47	2 214	3 390	5 604
48	1 981	2 877	4 858	48	2 077	3 063	5 140
49	1 936	2 741	4 677	49	1 952	2 751	4 703
50	1 875	2 662	4 537	50	1 933	2 754	4 687
51	1 769	2 469	4 238	51	1 812	2 528	4 340
52	1 718	2 486	4 204	52	1 710	2 431	4 141
53	1 675	2 459	4 134	53	1 709	2 499	4 208
54	1 603	2 397	4 000	54	1 675	2 554	4 229
55	1 562	2 289	3 851	55	1 588	2 384	3 972
56	1 566	2 230	3 796	56	1 583	2 315	3 898
57	1 424	1 925	3 349	57	1 534	2 192	3 726
58	1 334	1 651	2 985	58	1 410	1 832	3 242
59	1 347	1 616	2 963	59	1 325	1 583	2 908
60	1 308	1 552	2 860	60	1 321	1 570	2 891
61	1 247	1 463	2 710	61	1 255	1 486	2 741
62	1 317	1 556	2 873	62	1 258	1 435	2 693
63	1 352	1 695	3 047	63	1 325	1 611	2 936
64	1 259	1 590	2 849	64	1 316	1 687	3 003
65	1 172	1 493	2 665	65	1 213	1 560	2 773
66	1 128	1 430	2 558	66	1 161	1 474	2 635
67	965	1 172	2 137	67	1 062	1 367	2 429
68	811	862	1 673	68	869	1 005	1 874
69	749	777	1 526	69	731	760	1 491
70	677	706	1 383	70	678	703	1 381
71	583	628	1 211	71	592	635	1 227
72	564	648	1 212	72	533	586	1 119
73	534	689	1 223	73	519	645	1 164
74	477	627	1 104	74	504	660	1 164
75	433	574	1 007	75	444	591	1 035
76	392	529	921	76	390	527	917
77	305	398	703	77	341	477	818
78	251	282	533	78	280	347	627
79	213	243	456	79	207	234	441
80 et +	1 131	1 549	2 680	80 et +	1 123	1 506	2 629
Total	340 030	368 306	708 336	Total	350 085	379 277	729 362

âges	2 013			âges	2 014		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
0	16 443	15 715	32 158	0	16 753	16 000	32 753
1	15 490	14 718	30 208	1	15 778	14 979	30 757
2	14 893	14 004	28 897	2	15 188	14 269	29 457
3	14 442	13 458	27 900	3	14 702	13 689	28 391
4	14 002	12 944	26 946	4	14 294	13 205	27 499
5	13 600	12 493	26 093	5	13 885	12 735	26 620
6	12 914	11 545	24 459	6	13 507	12 316	25 823
7	12 508	10 897	23 405	7	12 831	11 396	24 227
8	12 271	10 721	22 992	8	12 422	10 762	23 184
9	11 825	10 395	22 220	9	12 180	10 587	22 767
10	11 334	10 020	21 354	10	11 742	10 274	22 016
11	10 831	9 633	20 464	11	11 252	9 911	21 163
12	10 324	9 246	19 570	12	10 751	9 537	20 288
13	9 820	8 868	18 688	13	10 243	9 161	19 404
14	9 322	8 508	17 830	14	9 727	8 793	18 520
15	9 023	7 800	16 823	15	9 413	8 058	17 471
16	8 534	7 315	15 849	16	8 904	7 554	16 458
17	7 747	6 672	14 419	17	8 090	6 893	14 983
18	7 133	6 268	13 401	18	7 455	6 476	13 931
19	6 404	5 826	12 230	19	6 694	6 021	12 715
20	5 956	5 749	11 705	20	6 221	5 942	12 163
21	5 465	5 306	10 771	21	5 651	5 669	11 320
22	5 135	5 237	10 372	22	5 311	5 475	10 786
23	4 702	5 350	10 052	23	4 914	5 311	10 225
24	4 496	5 757	10 253	24	4 642	5 590	10 232
25	4 172	5 781	9 953	25	4 351	5 716	10 067
26	3 901	5 729	9 630	26	4 127	5 914	10 041
27	3 667	5 461	9 128	27	3 841	5 707	9 548
28	3 508	5 322	8 830	28	3 636	5 650	9 286
29	3 318	5 061	8 379	29	3 430	5 366	8 796
30	3 292	5 194	8 486	30	3 314	5 344	8 658
31	3 245	5 079	8 324	31	3 200	5 146	8 346
32	3 213	5 151	8 364	32	3 219	5 238	8 457
33	3 091	5 149	8 240	33	3 134	5 263	8 397
34	3 092	5 139	8 231	34	3 094	5 259	8 353
35	3 035	4 914	7 949	35	3 079	5 093	8 172
36	2 909	4 749	7 658	36	3 037	5 065	8 102
37	2 795	4 500	7 295	37	2 907	4 796	7 703
38	2 778	4 334	7 112	38	2 864	4 558	7 422
39	2 603	3 981	6 584	39	2 730	4 263	6 993
40	2 492	3 832	6 324	40	2 587	4 025	6 612
41	2 445	3 693	6 138	41	2 472	3 758	6 230
42	2 355	3 580	5 935	42	2 395	3 665	6 060
43	2 325	3 522	5 847	43	2 349	3 549	5 898

	2 013				2 014		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
44	2 356	3 689	6 045	44	2 362	3 658	6 020
45	2 323	3 623	5 946	45	2 375	3 703	6 078
46	2 272	3 594	5 866	46	2 363	3 778	6 141
47	2 263	3 519	5 782	47	2 316	3 638	5 954
48	2 212	3 354	5 566	48	2 262	3 482	5 744
49	2 048	2 930	4 978	49	2 183	3 210	5 393
50	1 950	2 766	4 716	50	2 047	2 948	4 995
51	1 869	2 617	4 486	51	1 885	2 628	4 513
52	1 753	2 490	4 243	52	1 808	2 579	4 387
53	1 702	2 445	4 147	53	1 745	2 505	4 250
54	1 710	2 596	4 306	54	1 703	2 540	4 243
55	1 661	2 542	4 203	55	1 696	2 584	4 280
56	1 610	2 412	4 022	56	1 685	2 573	4 258
57	1 550	2 275	3 825	57	1 577	2 372	3 949
58	1 521	2 088	3 609	58	1 536	2 166	3 702
59	1 402	1 758	3 160	59	1 513	2 005	3 518
60	1 299	1 537	2 836	60	1 377	1 710	3 087
61	1 268	1 504	2 772	61	1 248	1 473	2 721
62	1 268	1 459	2 727	62	1 281	1 477	2 758
63	1 267	1 486	2 753	63	1 278	1 514	2 792
64	1 290	1 602	2 892	64	1 233	1 478	2 711
65	1 269	1 656	2 925	65	1 243	1 572	2 815
66	1 203	1 542	2 745	66	1 259	1 638	2 897
67	1 092	1 407	2 499	67	1 132	1 474	2 606
68	957	1 173	2 130	68	983	1 206	2 189
69	785	890	1 675	69	866	1 039	1 905
70	662	688	1 350	70	713	808	1 521
71	594	633	1 227	71	579	619	1 198
72	543	595	1 138	72	544	593	1 137
73	490	583	1 073	73	501	595	1 096
74	489	617	1 106	74	462	557	1 019
75	470	623	1 093	75	455	580	1 035
76	401	544	945	76	426	575	1 001
77	338	473	811	77	348	489	837
78	313	416	729	78	309	410	719
79	233	292	525	79	260	350	610
80 et +	1 112	1 464	2 576	80 et +	1 124	1 476	2 600
Total	360 395	390 498	750 893	Total	370 993	401 980	772 973

âges	2 015			âges	2016		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
0	17 035	16 260	33 295	0	17 349	16 550	33 899
1	16 097	15 267	31 364	1	16 388	15 529	31 917
2	15 480	14 530	30 010	2	15 801	14 818	30 619
3	14 998	13 954	28 952	3	15 292	14 214	29 506
4	14 555	13 436	27 991	4	14 853	13 700	28 553
5	14 178	12 995	27 173	5	14 440	13 225	27 665
6	13 792	12 556	26 348	6	14 086	12 815	26 901
7	13 422	12 159	25 581	7	13 707	12 398	26 105
8	12 745	11 257	24 002	8	13 334	12 012	25 346
9	12 331	10 629	22 960	9	12 654	11 121	23 775
10	12 096	10 465	22 561	10	12 248	10 509	22 757
11	11 659	10 164	21 823	11	12 013	10 356	22 369
12	11 172	9 813	20 985	12	11 578	10 066	21 644
13	10 669	9 451	20 120	13	11 088	9 727	20 815
14	10 148	9 085	19 233	14	10 573	9 374	19 947
15	9 826	8 329	18 155	15	10 256	8 607	18 863
16	9 293	7 804	17 097	16	9 705	8 066	17 771
17	8 446	7 119	15 565	17	8 818	7 356	16 174
18	7 789	6 692	14 481	18	8 136	6 915	15 051
19	7 000	6 223	13 223	19	7 319	6 433	13 752
20	6 508	6 143	12 651	20	6 811	6 351	13 162
21	5 908	5 860	11 768	21	6 185	6 060	12 245
22	5 496	5 851	11 347	22	5 751	6 050	11 801
23	5 086	5 554	10 640	23	5 267	5 938	11 205
24	4 856	5 551	10 407	24	5 030	5 807	10 837
25	4 496	5 552	10 048	25	4 709	5 515	10 224
26	4 308	5 849	10 157	26	4 456	5 684	10 140
27	4 068	5 893	9 961	27	4 251	5 830	10 081
28	3 812	5 907	9 719	28	4 041	6 101	10 142
29	3 558	5 699	9 257	29	3 734	5 959	9 693
30	3 428	5 668	9 096	30	3 559	6 021	9 580
31	3 224	5 297	8 521	31	3 338	5 620	8 958
32	3 175	5 310	8 485	32	3 200	5 467	8 667
33	3 142	5 354	8 496	33	3 100	5 429	8 529
34	3 139	5 377	8 516	34	3 148	5 471	8 619
35	3 083	5 213	8 296	35	3 129	5 332	8 461
36	3 082	5 250	8 332	36	3 087	5 376	8 463
37	3 036	5 117	8 153	37	3 083	5 305	8 388
38	2 981	4 860	7 841	38	3 116	5 186	8 302
39	2 817	4 485	7 302	39	2 934	4 783	7 717
40	2 715	4 311	7 026	40	2 802	4 536	7 338
41	2 567	3 949	6 516	41	2 696	4 231	6 927
42	2 422	3 731	6 153	42	2 517	3 922	6 439
43	2 391	3 634	6 025	43	2 419	3 701	6 120

	2 015				2016		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
44	2 387	3 687	6 074	44	2 431	3 777	6 208
45	2 381	3 673	6 054	45	2 409	3 704	6 113
46	2 416	3 863	6 279	46	2 424	3 832	6 256
47	2 410	3 826	6 236	47	2 465	3 912	6 377
48	2 316	3 601	5 917	48	2 411	3 789	6 200
49	2 233	3 334	5 567	49	2 287	3 448	5 735
50	2 184	3 230	5 414	50	2 234	3 355	5 589
51	1 981	2 802	4 783	51	2 114	3 073	5 187
52	1 825	2 591	4 416	52	1 920	2 765	4 685
53	1 802	2 596	4 398	53	1 819	2 608	4 427
54	1 747	2 605	4 352	54	1 805	2 700	4 505
55	1 689	2 529	4 218	55	1 735	2 595	4 330
56	1 721	2 616	4 337	56	1 715	2 560	4 275
57	1 653	2 532	4 185	57	1 688	2 574	4 262
58	1 564	2 259	3 823	58	1 640	2 413	4 053
59	1 528	2 080	3 608	59	1 557	2 170	3 727
60	1 486	1 951	3 437	60	1 501	2 023	3 524
61	1 324	1 641	2 965	61	1 430	1 874	3 304
62	1 261	1 447	2 708	62	1 340	1 615	2 955
63	1 292	1 533	2 825	63	1 272	1 502	2 774
64	1 246	1 508	2 754	64	1 260	1 528	2 788
65	1 188	1 450	2 638	65	1 202	1 482	2 684
66	1 232	1 553	2 785	66	1 178	1 432	2 610
67	1 186	1 566	2 752	67	1 160	1 483	2 643
68	1 020	1 264	2 284	68	1 070	1 344	2 414
69	888	1 066	1 954	69	922	1 118	2 040
70	787	945	1 732	70	807	967	1 774
71	626	731	1 357	71	691	855	1 546
72	531	581	1 112	72	576	689	1 265
73	502	592	1 094	73	490	580	1 070
74	473	571	1 044	74	475	569	1 044
75	429	524	953	75	442	540	982
76	410	533	943	76	387	481	868
77	370	517	887	77	356	478	834
78	319	425	744	78	340	450	790
79	255	343	598	79	265	356	621
80 et +	1 156	1 534	2 690	80 et +	1 181	1 578	2 759
Total	381 847	413 702	795 549	Total	393 000	425 685	818 685

âges	2 017			âges	2018		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
0	17 665	16 840	34 505	0	17 989	17 135	35 124
1	16 711	15 820	32 531	1	17 036	16 110	33 146
2	16 095	15 079	31 174	2	16 422	15 368	31 790
3	15 614	14 500	30 114	3	15 910	14 758	30 668
4	15 147	13 958	29 105	4	15 471	14 240	29 711
5	14 740	13 487	28 227	5	15 035	13 742	28 777
6	14 348	13 043	27 391	6	14 647	13 301	27 948
7	14 001	12 654	26 655	7	14 263	12 879	27 142
8	13 618	12 248	25 866	8	13 912	12 501	26 413
9	13 241	11 868	25 109	9	13 526	12 101	25 627
10	12 571	10 996	23 567	10	13 157	11 735	24 892
11	12 166	10 400	22 566	11	12 489	10 882	23 371
12	11 931	10 257	22 188	12	12 085	10 300	22 385
13	11 493	9 978	21 471	13	11 845	10 167	22 012
14	10 990	9 648	20 638	14	11 394	9 897	21 291
15	10 688	8 881	19 569	15	11 114	9 140	20 254
16	10 132	8 334	18 466	16	10 563	8 598	19 161
17	9 213	7 604	16 817	17	9 623	7 857	17 480
18	8 499	7 146	15 645	18	8 884	7 387	16 271
19	7 650	6 648	14 298	19	7 997	6 870	14 867
20	7 127	6 566	13 693	20	7 454	6 785	14 239
21	6 479	6 266	12 745	21	6 785	6 478	13 263
22	6 027	6 257	12 284	22	6 319	6 470	12 789
23	5 517	6 140	11 657	23	5 787	6 350	12 137
24	5 214	6 209	11 423	24	5 467	6 420	11 887
25	4 882	5 772	10 654	25	5 065	6 171	11 236
26	4 671	5 648	10 319	26	4 846	5 912	10 758
27	4 399	5 667	10 066	27	4 616	5 632	10 248
28	4 226	6 038	10 264	28	4 377	5 869	10 246
29	3 963	6 157	10 120	29	4 148	6 093	10 241
30	3 738	6 296	10 034	30	3 971	6 505	10 476
31	3 468	5 971	9 439	31	3 645	6 245	9 890
32	3 316	5 801	9 117	32	3 447	6 164	9 611
33	3 126	5 591	8 717	33	3 241	5 933	9 174
34	3 107	5 549	8 656	34	3 134	5 715	8 849
35	3 139	5 428	8 567	35	3 099	5 505	8 604
36	3 136	5 500	8 636	36	3 147	5 599	8 746
37	3 089	5 433	8 522	37	3 139	5 559	8 698
38	3 165	5 379	8 544	38	3 173	5 509	8 682
39	3 069	5 105	8 174	39	3 118	5 294	8 412
40	2 920	4 838	7 758	40	3 056	5 165	8 221
41	2 784	4 453	7 237	41	2 903	4 749	7 652
42	2 645	4 203	6 848	42	2 733	4 423	7 156
43	2 515	3 891	6 406	43	2 645	4 170	6 815

	2 017				2018		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
44	2 461	3 847	6 308	44	2 560	4 045	6 605
45	2 454	3 795	6 249	45	2 485	3 866	6 351
46	2 453	3 866	6 319	46	2 500	3 962	6 462
47	2 474	3 882	6 356	47	2 504	3 916	6 420
48	2 468	3 875	6 343	48	2 477	3 845	6 322
49	2 382	3 629	6 011	49	2 439	3 711	6 150
50	2 290	3 471	5 761	50	2 386	3 653	6 039
51	2 164	3 191	5 355	51	2 219	3 301	5 520
52	2 050	3 032	5 082	52	2 098	3 148	5 246
53	1 914	2 783	4 697	53	2 046	3 053	5 099
54	1 823	2 712	4 535	54	1 920	2 896	4 816
55	1 793	2 690	4 483	55	1 811	2 703	4 514
56	1 762	2 629	4 391	56	1 822	2 726	4 548
57	1 683	2 519	4 202	57	1 730	2 588	4 318
58	1 676	2 453	4 129	58	1 671	2 401	4 072
59	1 634	2 319	3 953	59	1 669	2 357	4 026
60	1 530	2 112	3 642	60	1 607	2 257	3 864
61	1 444	1 941	3 385	61	1 472	2 027	3 499
62	1 448	1 844	3 292	62	1 462	1 910	3 372
63	1 353	1 679	3 032	63	1 464	1 918	3 382
64	1 240	1 497	2 737	64	1 322	1 676	2 998
65	1 217	1 502	2 719	65	1 198	1 471	2 669
66	1 194	1 467	2 661	66	1 208	1 487	2 695
67	1 109	1 368	2 477	67	1 126	1 404	2 530
68	1 045	1 271	2 316	68	1 000	1 172	2 172
69	968	1 191	2 159	69	945	1 123	2 068
70	839	1 016	1 855	70	880	1 082	1 962
71	708	874	1 582	71	736	918	1 654
72	637	806	1 443	72	651	821	1 472
73	533	692	1 225	73	591	809	1 400
74	463	557	1 020	74	506	668	1 174
75	443	537	980	75	432	526	958
76	400	498	898	76	401	496	897
77	336	431	767	77	348	449	797
78	325	414	739	78	307	373	680
79	282	378	660	79	269	345	614
80 et +	1 210	1 627	2 837	80 et +	1 249	1 688	2 937
Total	404 440	437 942	842 382	Total	416 188	450 474	866 662

âges	2 019			âges	2020		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
0	18 314	17 427	35 741	0	18 643	17 721	36 364
1	17 370	16 406	33 776	1	17 700	16 700	34 400
2	16 749	15 655	32 404	2	17 084	15 950	33 034
3	16 238	15 044	31 282	3	16 566	15 329	31 895
4	15 768	14 496	30 264	4	16 096	14 778	30 874
5	15 360	14 021	29 381	5	15 657	14 274	29 931
6	14 943	13 553	28 496	6	15 267	13 828	29 095
7	14 562	13 134	27 696	7	14 858	13 383	28 241
8	14 175	12 724	26 899	8	14 474	12 976	27 450
9	13 819	12 351	26 170	9	14 082	12 571	26 653
10	13 441	11 965	25 406	10	13 735	12 213	25 948
11	13 073	11 613	24 686	11	13 356	11 841	25 197
12	12 408	10 778	23 186	12	12 989	11 503	24 492
13	12 000	10 210	22 210	13	12 322	10 684	23 006
14	11 745	10 085	21 830	14	11 900	10 128	22 028
15	11 526	9 376	20 902	15	11 884	9 554	21 438
16	10 988	8 847	19 835	16	11 398	9 074	20 472
17	10 036	8 106	18 142	17	10 442	8 341	18 783
18	9 284	7 634	16 918	18	9 687	7 876	17 563
19	8 364	7 103	15 467	19	8 745	7 341	16 086
20	7 797	7 013	14 810	20	8 159	7 251	15 410
21	7 101	6 695	13 796	21	7 433	6 921	14 354
22	6 623	6 689	13 312	22	6 937	6 914	13 851
23	6 072	6 566	12 638	23	6 370	6 790	13 160
24	5 739	6 641	12 380	24	6 028	6 868	12 896
25	5 315	6 382	11 697	25	5 586	6 602	12 188
26	5 031	6 322	11 353	26	5 285	6 538	11 823
27	4 793	5 896	10 689	27	4 980	6 306	11 286
28	4 597	5 834	10 431	28	4 777	6 109	10 886
29	4 299	5 924	10 223	29	4 518	5 890	10 408
30	4 159	6 438	10 597	30	4 313	6 260	10 573
31	3 876	6 453	10 329	31	4 062	6 386	10 448
32	3 627	6 447	10 074	32	3 859	6 662	10 521
33	3 371	6 304	9 675	33	3 549	6 594	10 143
34	3 252	6 066	9 318	34	3 385	6 447	9 832
35	3 128	5 671	8 799	35	3 248	6 020	9 268
36	3 107	5 679	8 786	36	3 138	5 852	8 990
37	3 152	5 659	8 811	37	3 113	5 742	8 855
38	3 226	5 637	8 863	38	3 240	5 740	8 980
39	3 127	5 423	8 550	39	3 181	5 550	8 731
40	3 106	5 356	8 462	40	3 116	5 487	8 603
41	3 039	5 070	8 109	41	3 090	5 258	8 348
42	2 850	4 719	7 569	42	2 986	5 038	8 024
43	2 734	4 388	7 122	43	2 853	4 681	7 534

	2 019				2020		
âges	Hommes	Femmes	Total	âges	Hommes	Femmes	Total
44	2 693	4 336	7 029	44	2 785	4 563	7 348
45	2 587	4 066	6 653	45	2 723	4 359	7 082
46	2 532	4 035	6 567	46	2 637	4 246	6 883
47	2 553	4 014	6 567	47	2 587	4 089	6 676
48	2 508	3 880	6 388	48	2 559	3 978	6 537
49	2 449	3 683	6 132	49	2 481	3 717	6 198
50	2 444	3 736	6 180	50	2 454	3 707	6 161
51	2 313	3 475	5 788	51	2 370	3 554	5 924
52	2 152	3 257	5 409	52	2 245	3 429	5 674
53	2 094	3 169	5 263	53	2 149	3 279	5 428
54	2 053	3 178	5 231	54	2 102	3 298	5 400
55	1 909	2 888	4 797	55	2 043	3 169	5 212
56	1 841	2 739	4 580	56	1 943	2 928	4 871
57	1 790	2 684	4 474	57	1 809	2 697	4 506
58	1 719	2 468	4 187	58	1 780	2 561	4 341
59	1 665	2 307	3 972	59	1 714	2 372	4 086
60	1 642	2 294	3 936	60	1 638	2 245	3 883
61	1 547	2 167	3 714	61	1 581	2 202	3 783
62	1 492	1 995	3 487	62	1 569	2 134	3 703
63	1 477	1 984	3 461	63	1 508	2 073	3 581
64	1 431	1 915	3 346	64	1 443	1 980	3 423
65	1 278	1 650	2 928	65	1 385	1 888	3 273
66	1 190	1 457	2 647	66	1 272	1 637	2 909
67	1 140	1 424	2 564	67	1 122	1 394	2 516
68	1 016	1 206	2 222	68	1 030	1 223	2 253
69	903	1 036	1 939	69	920	1 068	1 988
70	859	1 018	1 877	70	821	939	1 760
71	774	978	1 752	71	754	919	1 673
72	678	863	1 541	72	713	921	1 634
73	603	822	1 425	73	629	866	1 495
74	561	781	1 342	74	572	791	1 363
75	474	636	1 110	75	527	743	1 270
76	391	486	877	76	431	591	1 022
77	349	447	796	77	340	437	777
78	320	391	711	78	321	389	710
79	254	311	565	79	266	329	595
80 et +	1 273	1 715	2 988	80 et +	1 282	1 712	2 994
Total	428 238	463 291	891 529	Total	440 596	476 398	916 994

CONCLUSION GENERALE

Le recensement de la population a dénombré 620.767 personnes résidentes qui vivent dans 103.743 ménages ordinaires. Les femmes sont majoritaires dans cette population et représentent 51,8% (321 503) et les hommes 48,2% (299.2640). Les villes sont peu développées avec un taux d'urbanisation de 11,3% (70 214). La grande partie de la population est rurale soit 88,7% (550.553) de la population vivent en campagne.

La région du Sud Ouest est une région où le climat, la végétation et les sols favorisent les activités agro-pastorales. L'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le travail salarié sont les principales activités économiques de la population du Sud Ouest. Le taux d'activité se situe à 69,6% de la population des 15 ans et plus.

Sa situation géographique et ses potentialités naturelles devraient faire d'elle où il fait bon vivre et attirant ainsi d'autres populations venant aussi bien des autres régions du pays ou des pays frontaliers auxquels elle y tient des relations séculaires et historiques. C'est peut être pour cette raison que la population migrent peu. Les migrations interprovinciales, régionales et extérieures sont respectivement à 2%, 7% et 1,2%. La migration durée de vie se situe à 13,5% et près de 98% de la population résident dans sa province de naissance. 8% seulement des natifs migrent vers d'autres régions du pays dont les Hauts bassins, les Cascades, le Centre et la Boucle du Mouhoun. La Côte d'Ivoire et le Ghana sont principalement les deux pays de destination vers l'étranger.

Le taux de scolarisation au primaire est de 76% et fait espérer l'atteinte de l'objectif de l'éducation pour tous dans un avenir proche fixé par les objectifs du millénaire pour le développement. Cependant le niveau d'alphabétisation est de 16 alphabétisées sur 100 personnes. Le maintien de la croissance du taux de scolarisation permet à l'avenir accroître le taux d'alphabétisation dans le futur.

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2007, *La Région du Sud Ouest en chiffres*, www.insd.bf

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement Des cascades, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, *Annuaire statistiques de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

- Nantchouang R.**, 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.
- Ngwé E.**, 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)
- Ouédraogo D., Piché V.**, 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.
- Pallo F.J.P et al.**, 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.
- Traoré F.**, 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maîtrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.
- USAID**, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou
- Wakam J.**, 2007, cours de population scolaire, IFORD, 39p.
- Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S.**, 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.
- Younoussi Z., Piché V.**, 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.
- Zagré A.**, 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par années d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	1058	1017	2075	9138	9244	18382	10196	10261	20457
1	857	827	1684	7626	7357	14983	8483	8184	16667
2	980	1011	1991	10364	10527	20891	11344	11538	22882
3	1090	1032	2122	11067	10391	21458	12157	11423	23580
4	871	921	1792	10004	10180	20184	10875	11101	21976
5	888	816	1704	9665	9219	18884	10553	10035	20588
6	990	961	1951	11105	10329	21434	12095	11290	23385
7	1070	1007	2077	10747	9859	20606	11817	10866	22683
8	1038	1000	2038	10746	9799	20545	11784	10799	22583
9	928	906	1834	9061	8305	17366	9989	9211	19200
10	1034	919	1953	9838	8647	18485	10872	9566	20438
11	778	712	1490	7090	5694	12784	7868	6406	14274
12	904	901	1805	8431	6805	15236	9335	7706	17041
13	984	894	1878	6813	5525	12338	7797	6419	14216
14	1024	900	1924	6483	5252	11735	7507	6152	13659
15	997	870	1867	6446	5343	11789	7443	6213	13656
16	1083	941	2024	5967	4968	10935	7050	5909	12959
17	976	789	1765	4710	4203	8913	5686	4992	10678
18	1031	889	1920	4843	5107	9950	5874	5996	11870
19	837	781	1618	3667	3672	7339	4504	4453	8957
20	935	914	1849	4758	6094	10852	5693	7008	12701
21	681	654	1335	3012	3178	6190	3693	3832	7525
22	677	668	1345	3219	4122	7341	3896	4790	8686
23	639	636	1275	3051	3466	6517	3690	4102	7792
24	550	572	1122	2803	3261	6064	3353	3833	7186
25	605	718	1323	3436	5279	8715	4041	5997	10038
26	550	643	1193	3319	4264	7583	3869	4907	8776
27	512	561	1073	2700	3389	6089	3212	3950	7162
28	498	556	1054	2907	3966	6873	3405	4522	7927
29	480	406	886	2169	2437	4606	2649	2843	5492
30	646	698	1344	3595	5910	9505	4241	6608	10849
31	446	450	896	2196	3152	5348	2642	3602	6244
32	458	468	926	2248	3330	5578	2706	3798	6504
33	390	346	736	1909	2640	4549	2299	2986	5285
34	418	350	768	1899	2418	4317	2317	2768	5085
35	435	486	921	2407	4559	6966	2842	5045	7887
36	430	421	851	2333	3737	6070	2763	4158	6921
37	335	288	623	1887	2531	4418	2222	2819	5041
38	317	313	630	1963	3186	5149	2280	3499	5779
39	279	288	567	1772	2420	4192	2051	2708	4759
40	403	466	869	2893	5346	8239	3296	5812	9108
41	247	284	531	1593	2220	3813	1840	2504	4344
42	271	287	558	1685	2310	3995	1956	2597	4553
43	208	272	480	1643	2194	3837	1851	2466	4317
44	242	244	486	1408	1815	3223	1650	2059	3709

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
45	252	309	561	1904	3190	5094	2156	3499	5655
46	271	305	576	1911	3186	5097	2182	3491	5673
47	203	211	414	1447	1834	3281	1650	2045	3695
48	182	241	423	1619	2447	4066	1801	2688	4489
49	159	197	356	1419	1723	3142	1578	1920	3498
50	227	368	595	2220	3864	6084	2447	4232	6679
51	144	145	289	1213	1424	2637	1357	1569	2926
52	168	205	373	1377	1587	2964	1545	1792	3337
53	134	158	292	1188	1278	2466	1322	1436	2758
54	144	145	289	1142	1405	2547	1286	1550	2836
55	110	179	289	1187	1714	2901	1297	1893	3190
56	161	225	386	1540	2277	3817	1701	2502	4203
57	149	159	308	1197	1335	2532	1346	1494	2840
58	128	141	269	1289	1441	2730	1417	1582	2999
59	102	122	224	967	1000	1967	1069	1122	2191
60	162	299	461	1741	2790	4531	1903	3089	4992
61	125	138	263	1093	1228	2321	1218	1366	2584
62	102	111	213	932	865	1797	1034	976	2010
63	78	88	166	808	727	1535	886	815	1701
64	102	93	195	912	803	1715	1014	896	1910
65	77	98	175	890	1248	2138	967	1346	2313
66	120	158	278	1245	1468	2713	1365	1626	2991
67	59	71	130	732	738	1470	791	809	1600
68	63	67	130	798	780	1578	861	847	1708
69	51	52	103	542	441	983	593	493	1086
70	71	133	204	998	1495	2493	1069	1628	2697
71	47	52	99	526	532	1058	573	584	1157
72	28	53	81	326	315	641	354	368	722
73	29	44	73	319	252	571	348	296	644
74	36	31	67	353	310	663	389	341	730
75	30	46	76	295	486	781	325	532	857
76	53	69	122	539	640	1179	592	709	1301
77	17	16	33	165	158	323	182	174	356
78	15	32	47	204	253	457	219	285	504
79	12	18	30	123	118	241	135	136	271
80	17	54	71	318	515	833	335	569	904
81	16	28	44	172	219	391	188	247	435
82	10	12	22	77	83	160	87	95	182
83	3	4	7	55	61	116	58	65	123
84	4	10	14	60	52	112	64	62	126
85	2	12	14	77	133	210	79	145	224
86	16	22	38	130	146	276	146	168	314
87	0	2	2	26	41	67	26	43	69

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
88	2	5	7	18	53	71	20	58	78
89	0	0	0	19	34	53	19	34	53
90	5	11	16	76	96	172	81	107	188
91	0	3	3	10	24	34	10	27	37
92	0	1	1	10	12	22	10	13	23
93	1	1	2	6	11	17	7	12	19
94	1	2	3	2	5	7	3	7	10
95	0	4	4	20	18	38	20	22	42
96	0	1	1	8	20	28	8	21	29
97	0	0	0	3	6	9	3	6	9
8	2	10	12	82	180	262	84	190	274
ND	89	121	210	1269	1627	2896	1358	1748	3106
Total	35049	35165	70214	264215	286338	550553	299264	321503	620767

Tableau A2 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	4 856	4 808	9 664	48 199	47 699	95 898	53 055	52 507	105 562
5-9	4 914	4 690	9 604	51 324	47 511	98 835	56 238	52 201	108 439
10-14	4 724	4 326	9 050	38 655	31 923	70 578	43 379	36 249	79 628
15-19	4 924	4 270	9 194	25 633	23 293	48 926	30 557	27 563	58 120
20-24	3 482	3 444	6 926	16 843	20 121	36 964	20 325	23 565	43 890
25-29	2 645	2 884	5 529	14 531	19 335	33 866	17 176	22 219	39 395
30-34	2 358	2 312	4 670	11 847	17 450	29 297	14 205	19 762	33 967
35-39	1 796	1 796	3 592	10 362	16 433	26 795	12 158	18 229	30 387
40-44	1 371	1 553	2 924	9 222	13 885	23 107	10 593	15 438	26 031
45-49	1 067	1 263	2 330	8 300	12 380	20 680	9 367	13 643	23 010
50-54	817	1 021	1 838	7 140	9 558	16 698	7 957	10 579	18 536
55-59	650	826	1 476	6 180	7 767	13 947	6 830	8 593	15 423
60-64	569	729	1 298	5 486	6 413	11 899	6 055	7 142	13 197
65-69	370	446	816	4 207	4 675	8 882	4 577	5 121	9 698
70-74	211	313	524	2 522	2 904	5 426	2 733	3 217	5 950
75-79	127	181	308	1 326	1 655	2 981	1 453	1 836	3 289
80-84	50	108	158	682	930	1 612	732	1 038	1 770
85 et +	29	74	103	487	779	1 266	516	853	1 369
ND	89	121	210	1 269	1 627	2 896	1 358	1 748	3 106
Total	35 049	35 165	70 214	264 215	286 338	550 553	299 264	321 503	620 767

Tableau A3 : Répartition de la population selon la religion et le milieu de résidence par province

Milieu de résidence	Religion	Province de résidence				Total
		BOUGOURIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	
Urbain	Animiste	4385	9223	3565	5630	22803
	Musulman	6470	7668	2802	2327	19267
	Catholique	5756	4860	9822	1558	21996
	Protestant	885	2472	325	550	4232
	Autre	162	158	181	22	523
	Sans religion	279	723	373	18	1 393
	Total	17 937	25 104	17 068	10 105	70 214
Rural	Animiste	58 362	182 847	93 572	45 130	379 911
	Musulman	16 154	28 192	10 372	6 307	61 025
	Catholique	5 361	9 041	67 628	5 772	87 802
	Protestant	2922	9120	1817	2169	16028
	Autre	478	1645	807	93	3023
	Sans religion	265	982	1057	460	2764
	Total	83 542	231 827	175 253	59 931	550 553
Total	Animiste	62747	192070	97137	50760	402714
	Musulman	22624	35860	13174	8634	80292
	Catholique	11 117	13 901	77 450	7 330	109 798
	Protestant	3 807	11 592	2 142	2 719	20 260
	Autre	640	1 803	988	115	3 546
	Sans religion	544	1 705	1 430	478	4 157
	Total	101 479	256 931	192 321	70 036	620 767

Tableau A4 : Répartition de la population par langues parlées et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Langues principales	Province de résidence				Total
		BOUGOURIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	
Urbain	Français	528	968	299	161	1956
	Dagara	4528	813	12189	221	17751
	Dioula (ou Bambara)	3495	4233	714	673	9115
	Fulfuldé (ou Peulh)	304	216	133	406	1059
	Lobiri	525	12285	59	339	13208
	Mooré	2352	3666	1780	1131	8929
	Autres langues nationales	4038	293	80	5865	10276
	ND	314	281	218	242	1055
	Total	16084	22755	15472	9038	63349
Rural	Français	183	533	462	198	1376
	Dagara	16838	10292	142233	18619	187982
	Dioula (ou Bambara)	1139	4439	611	142	6331
	Fulfuldé (ou Peulh)	2256	4810	1522	3680	12268
	Lobiri	21413	160117	33	14315	195878
	Mooré	11219	13879	7700	1337	34135
	Autres langues nationales	19843	12556	2245	14152	48796
	ND	1238	2659	1975	570	6442
	Total	74129	209285	156781	53013	493208
Total	Français	711	1501	761	359	3332
	Dagara	21366	11105	154422	18840	205733
	Dioula (ou Bambara)	4634	8672	1325	815	15446
	Fulfuldé (ou Peulh)	2560	5026	1655	4086	13327
	Lobiri	21938	172402	92	14654	209086
	Mooré	13571	17545	9480	2468	43064
	Autres langues nationales	23881	12849	2325	20017	59072
	ND	1552	2940	2193	812	7497
	Total	90213	232040	172253	62051	556557

Tableau A5 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Principale nationalité	Province de résidence				Total
		BOUGOURIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	
Urbain	Burkina	17858	24957	17031	10075	69921
	Mali	17	34	0	4	55
	Niger	16	27	7	4	54
	Côte d'Ivoire	0	8	1	8	17
	Autres nationalités	32	58	12	6	108
	ND	13	20	17	8	58
	Total	17937	25104	17068	10105	70214
Rural	Burkina	83300	231383	174877	59772	549332
	Mali	27	56	100	4	187
	Niger	0	87	19	0	106
	Côte d'Ivoire	29	9	12	95	145
	Autres nationalités	57	136	139	45	344
	ND	129	154	106	15	404
	Total	83542	231825	175253	59931	550518
Total	Burkina	101158	256340	191908	69847	619253
	Mali	44	90	100	8	242
	Niger	16	114	26	4	160
	Côte d'Ivoire	29	17	13	103	162
	Autres nationalités	87	171	151	51	453
	ND	142	174	123	23	462
	Total	101476	256906	192321	70036	620732

Tableau A6 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âge	Sexe	Etat matrimonial						Total
		Célibataire	Marié(e)	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Union libre	ND	
12-19	Masculin	52945	1109	64	38	143	897	55196
	Féminin	38250	7971	115	195	576	733	47840
	Total	91195	9080	179	233	719	1630	103036
20-29	Masculin	20632	15017	97	219	1047	489	37501
	Féminin	8519	33480	728	1151	991	915	45784
	Total	29151	48497	825	1370	2038	1404	83285
30-39	Masculin	3997	20646	252	433	811	224	26363
	Féminin	2154	31028	2316	1271	425	797	37991
	Total	6151	51674	2568	1704	1236	1021	64354
40-49	Masculin	1216	17426	471	403	267	177	19960
	Féminin	882	22153	4412	923	126	585	29081
	Total	2098	39579	4883	1326	393	762	49041
50-59	Masculin	586	13035	655	278	118	115	14787
	Féminin	431	12084	5740	511	48	358	19172
	Total	1017	25119	6395	789	166	473	33959
60-69	Masculin	357	9080	862	165	77	91	10632
	Féminin	236	5147	6260	266	32	322	12263
	Total	593	14227	7122	431	109	413	22895
70-79	Masculin	125	3275	639	69	23	55	4186
	Féminin	114	1076	3613	73	8	169	5053
	Total	239	4351	4252	142	31	224	9239
80-98	Masculin	53	829	312	16	4	34	1248
	Féminin	64	176	1534	21	6	90	1891
	Total	117	1005	1846	37	10	124	3139
ND	Masculin	162	96	18	4	7	1071	1358
	Féminin	99	391	146	14	8	1090	1748
	Total	261	487	164	18	15	2161	3106
Total	Masculin	80073	80513	3370	1625	2497	3153	171231
	Féminin	50749	113506	24864	4425	2220	5059	200823
	Total	130822	194019	28234	6050	4717	8212	372054

Tableau A7 : Nuptialité des femmes selon la province

Province	Age moyen		Ecart d'âge moyen	Age médian		Ecart âge médian
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Bougouriba	30,8	23,6	7,2	23,0	17,1	5,9
Poni	29,8	24,2	5,6	29,5	22,9	6,6
Ioba	32,9	25,5	7,4	26,6	21,6	5,0
Noumbiel	31,6	24,7	6,9	27,4	20,9	6,5

Tableau A8 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Handicap	Sexe	Province résidence 2006				Total
		BOUGOURIBA	PONI	IOBA	NOUMBIEL	
Handicap membre supérieur	Masculin	58	177	78	37	350
	Féminin	66	180	82	45	373
	Total	124	357	160	82	723
Handicap membre inférieur	Masculin	239	591	409	106	1345
	Féminin	199	529	353	90	1171
	Total	438	1120	762	196	2516
Déficience mentale	Masculin	99	289	220	57	665
	Féminin	84	222	137	32	475
	Total	183	511	357	89	1140
Aveugle	Masculin	265	425	287	171	1148
	Féminin	216	471	276	124	1087
	Total	481	896	563	295	2235
Sourd/muet	Masculin	97	246	211	51	605
	Féminin	122	247	144	46	559
	Total	219	493	355	97	1164
Autres	Masculin	160	518	262	90	1030
	Féminin	125	421	232	64	842
	Total	285	939	494	154	1872
Total	Masculin	918	2246	1467	512	5143
	Féminin	812	2070	1224	401	4507
	Total	1730	4316	2691	913	9650